

50

R A P P O R T

DES ADMINISTRATEURS DE L'HÔPITAL GÉNÉRAL
DE MASSACHUSETTS;

SUIVI DE

L'HISTOIRE DE LA

DÉCOUVERTE DE L'ÉTHÉR;

ET DU

M É M O I R E

ADRESSÉ PAR LE

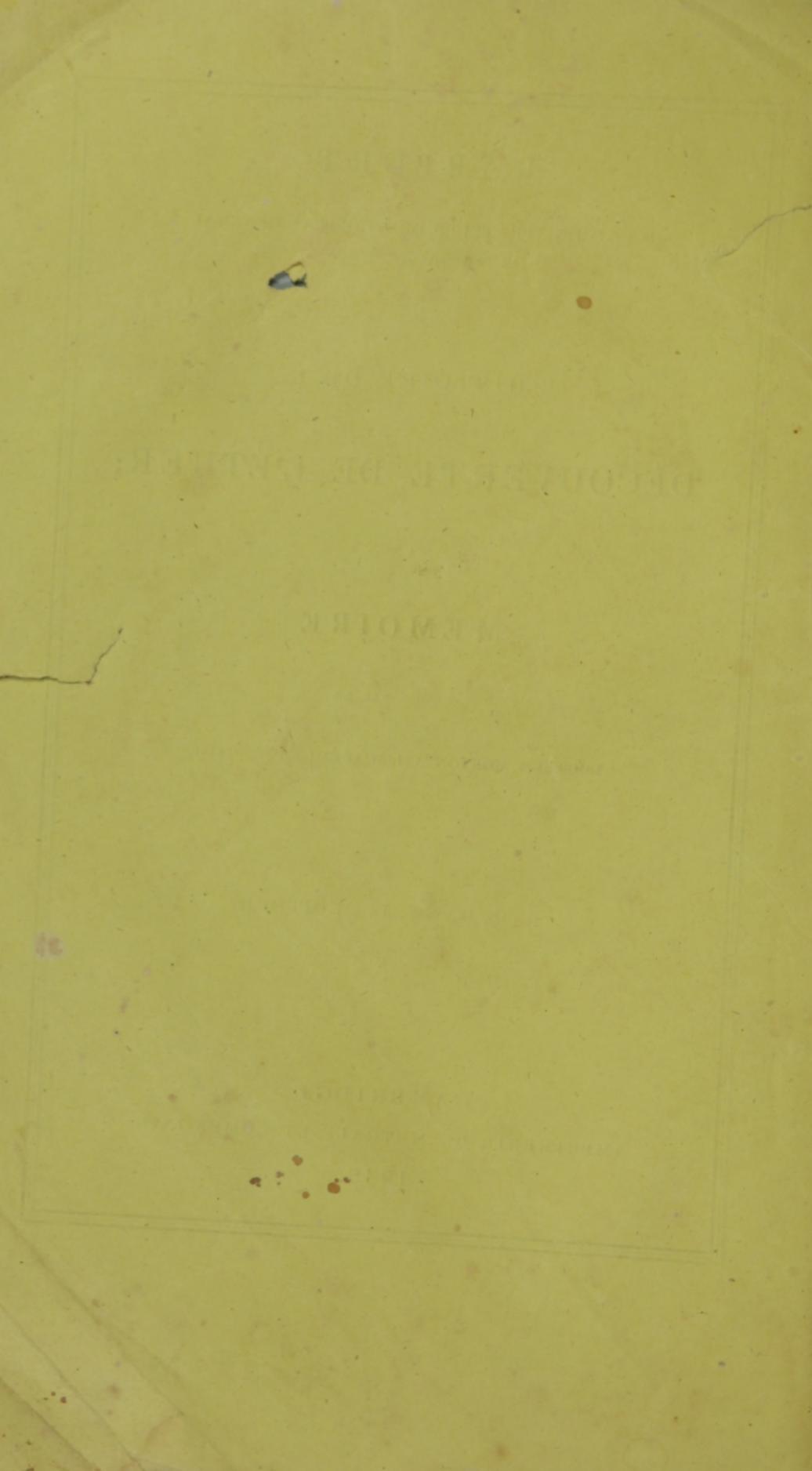
DOCTEUR MORTON À L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

R. H. DANA, J. R., ÉDITEUR.

CAMBRIDGE:

IMPRIMERIE DE METCALF ET COMPAGNIE.

1848.



RAPPORT

DES ADMINISTRATEURS DE L'HÔPITAL GÉNÉRAL
DE MASSACHUSETTS;

SUIVI DE

L'HISTOIRE DE LA

DÉCOUVERTE DE L'ÉTHÉR;

ET DU

MÉMOIRE

ADRESSÉ PAR LE

DOCTEUR MORTON, À L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

*Richard
Henry*
R. H. DANA, JR., ÉDITEUR.
u

~~~~~  
CAMBRIDGE:

IMPRIMERIE DE METCALF ET COMPAGNIE.

1848.

REPORT

THE REPORT OF THE

COMMISSION OF

DISCOVERY OF

MINOR

THE REPORT OF A

THE REPORT OF

THE REPORT OF

WOA  
D169n  
1848a

## AU PUBLIC.

---

IL y a plus d'un an que la découverte des propriétés de l'éther a été rendue publique ; de nombreuses brochures ont été publiées, et des preuves de toute espèce ont été données, par ceux qui prétendent les avoir trouvées ; et il est maintenant très probable que rien de nouveau ne peut être ajouté à ce qui a déjà été démontré à ce sujet. Les administrateurs de l'hôpital général de l'État de Massachusetts, au nombre de douze, hommes jouissant de la plus haute considération, se sont livrés à une investigation complète de la question, à l'aide d'un comité pris dans leur sein, et viennent de publier un rapport dont les conclusions ont été unanimement approuvées par eux. Ce rapport a été également approuvé d'une manière unanime par la corporation. Ces messieurs ont joui de grands avantages, indépendamment de leur caractère et de leurs qualités personnelles, à l'effet d'établir une investigation impartiale et entière. Ils sont sur les lieux où la découverte a été faite ; ils ont eu des entrevues personnelles avec les parties intéressées (les docteurs Jackson et Morton), et aussi avec les témoins les plus importants. Aucun d'eux n'est médecin, ni engagé dans le même genre d'affaires que le prétendants, et, grâce à l'influence qu'exercent toujours le talent élevé et des liaisons antérieures, ils se sentaient prédisposés contre celui des deux claimants en faveur de qui ils viennent de rendre leur arrêt.

L'un des deux prétendants, le docteur Jackson, refuse de soumettre sa cause à un tribunal quelqu'il soit ; il est donc difficile d'espérer d'arriver à une décision qui entraîne après elle une convention plus profonde que celle que nous avons maintenant sous les yeux.

Dans ces circonstances, un certain nombre de personnes, convaincues des droits du docteur Morton à la découverte des propriétés de l'éther, et désireuses de voir tous les faits importants, arguments, et documents, réunis et présentés dans une seule brochure, avec ordre et sous la garantie d'une personne responsable, m'ont chargé de remplir cette tâche. Je ne l'entreprends que comme avocat, et je désire que le public le comprenne ainsi ; ma responsabilité ne s'étend pas plus loin que le récit fidèle et complet des faits parvenus à ma connaissance et l'introduction seulement de tels témoignages qui m'auront paru mériter qu'on y ajoutât foi.

RICHARD H. DANA, JR.

30 Court Street, 22 février 1843.

## CHAPITRE I.

### *Connaissances antérieures au Sujet de l'Éther. — Nature de la Découverte.*

AFIN de bien comprendre la question dont nous allons nous occuper, il est nécessaire de diriger notre attention sur deux points. 1. Que savait-on à l'égard de l'éther avant la découverte de M. Morton ? 2. Quels sont les points principaux qui donnent aux travaux de M. Morton le caractère d'une découverte ?

À moins d'avoir une idée claire et précise de ces deux questions, il est bien difficile de tirer avantage des preuves et des arguments qui surgissent dans cette affaire.

I. Que savait-on avant cette découverte ?

Dans la spécification qui accompagne le premier brevet, et qui est revêtue de la signature des docteurs Jackson et Morton, se trouve ce passage : —

“On savait que les vapeurs de quelques unes, si ce n'est de toutes les distillations chimiques, et surtout celles de l'éther sulfurique, lorsqu'on les respire, ou qu'on les introduit dans les poumons d'un animal quelconque, produisent un effet particulier sur le système nerveux, semblable, à ce que l'on supposait, aux résultats de l'ivresse. On n'avait jamais eu l'idée, avant notre découverte (dumoins à notre connaissance), que l'aspiration de ces vapeurs (et surtout celles de l'éther sulfurique) pût produire l'insensibilité aux souffrances physiques, ou une prostration de l'action nerveuse, capable de rendre une personne ou un animal insensible jusqu'à un certain point, sinon entièrement, à l'impression produite par le scalpel ou tout autre instrument de chirurgie, toujours accompagnée de si vives souffrances. Voilà en quoi consiste notre découverte.”

En d'autres termes, les parties intéressées admettent que l'on savait que l'aspiration de l'éther produisait un "*certain effet*," mais elles nient que l'on sût que ce "*certain effet*" consistât dans la production de ce degré extraordinaire d'insensibilité, de cette complète destruction de toute sensibilité, démontré par les expériences faites dans ville de Boston.

Le docteur Warren, dans son ouvrage sur l'Éthérisation (Boston, 1848), dit (page 2) : — "Les propriétés générales de l'éther sont connues depuis plus d'un siècle, et les effets de son aspiration, quant à produire une espèce d'excitement et d'insensibilité, sont connus depuis bien des années, non seulement parmi les savants, mais aussi parmi les jeunes gens des écoles, et les élèves apothicaires, qui s'en servent fréquemment pour ces deux objets."

Le docteur Beddoes, dans son ouvrage sur les gaz artificiels, publié à Bristol en 1795-6, donne plusieurs communications du docteur Pearson sur l'aspiration de l'éther.

Sir Humphrey Davy, qui avait fait des expériences sur cette matière, s'exprime ainsi : — "Comme l'acide nitreux, dans ses propriétés si variées, paraît pouvoir prévenir les souffrances physiques, on peut probablement s'en servir avec avantage dans les opérations chirurgicales qui ne doivent pas être accompagnées d'une grande effusion de sang."

Le docteur C. T. Jackson, dans la brochure, publiée sous sa sanction, par le docteur M. Gay, en 1847, dit que les remarques de Davy sur l'influence des substances gazeuses dans les opérations chirurgicales avaient fait sur lui une impression profonde.

Le docteur Jackson, dans la même brochure, admet encore, page 5, d'une manière positive, que "*l'insensibilité* produite par l'éther" était connue des physiologistes, et que la question était de savoir si cette insensibilité était d'une nature et d'une régularité à en rendre l'usage sauf et utile dans les opérations chirurgicales d'une nature dangereuse. Il s'exprime ainsi : — "Il restait à prouver que l'insensibilité fût assez parfaite, pendant sa durée, pour éviter la douleur produite par un instrument tranchant." (Page 10.)

Les cas où l'on a eu recours à l'aspiration de l'éther sont nombreux. Pereira, dans sa Matière Médicale (Londres, 1839), ouvrage que le docteur Jackson connaît sans doute, dit : — "On aspire

les vapeurs de l'éther dans l'asthme spasmodique, les catarrhes chroniques, les gastrites, et la coqueluche ; on s'en sert aussi pour détruire les effets résultant de l'aspiration du chlore."

M. James T. Hodge, géologue et chimiste de grande réputation, connu du docteur Jackson, s'est servi pour lui-même de l'éther sulfurique comme d'un antidote contre le chlore, en 1844, d'après le conseil du Professeur Ellett qui le lui recommanda comme une ordonnance ordinaire.

"R. H. DANA, JR., ESQ.

"MON CHER MONSIEUR, — Pendant l'été de 1844, j'eus le malheur de respirer une forte dose de chlore dans mon laboratoire à New York, et par suite, je perdis connaissance pendant plusieurs heures. Je me trouvais dans cette situation, lorsque M. Ellett, Professeur de Chimie au Collège de Columbia, dans la Caroline du Sud, vint me voir et me fit respirer de l'éther sulfurique comme antidote, ce qui me soulagea beaucoup, sans cependant me rendre complètement insensible.

"Votre très humble serviteur, JAMES T. HODGE.

"Boston, 3 février 1848."

Le docteur Warren, dans son ouvrage sur l'Éthérisation (pages 2, 85, 86, et 87), démontre que l'aspiration de l'éther a joui d'une grande réputation en Europe et en Amérique depuis plus de cinquante ans, dans les cas de douleurs aiguës, d'inflammations et de spasmes. (Voir aussi les revues étrangères d'avril 1847.)

Le docteur Warren dit encore (page 86) : — "M. Ducos a fait à Paris, l'année dernière, sur des animaux, plusieurs expériences remarquables avec l'éther, et l'on en trouve le compte rendu dans la Gazette Médicale du mois de mars 1846 ; on retrouve dans ces expériences la plupart des symptômes que l'on avait observés en agissant sur l'homme."

L'ouvrage de M. Chambert, intitulé, "Des Effets Physiologiques et Thérapeutiques des Éthers," et récemment publié à Paris, décrit les expériences faites par M. Damiol, en 1832, à l'effet de produire un état d'insensibilité, à l'aide d'une éponge, trempée dans de l'eau chaude qui avait été, à trois reprises, saturée de suc de jusquiame, de datura stramonium, de petite ciguë, ou de laitue vireuse et séchée au soleil après chaque saturation. Il dit que les malades furent immédiatement plongés dans un

état de somnolence plus ou moins profond, suivant le degré de leur sensibilité nerveuse, et les représente comme entièrement impassibles pendant l'opération qu'on leur faisait subir.

Robert Collyer a fait des expériences à Boston, en 1843, pour produire l'état d'insensibilité, par l'aspiration de vapeurs de narcotiques et de stimulants, et il a publié un ouvrage sur ce sujet.

Dans l'automne de 1844, le docteur Horace Wells, de Hartford, dans l'État de Connecticut, vint à Boston et fit une expérience, dans le but de produire, par l'aspiration, un tel degré d'insensibilité que l'extraction d'une dent pût être effectuée sans douleur. Il fit usage de l'oxide nitreux à l'état de gaz, d'après la suggestion du docteur H. Davy.

Cette expérience fut faite devant une compagnie nombreuse. Le docteur Morton y assistait ; et comme elle manqua complètement, le docteur Wells fut ridiculisé ainsi que le docteur Morton, qui, se trouvant alors étudiant à l'École de Médecine, avait présenté le docteur Wells à plusieurs de ses membres. Cette expérience, ainsi que la cause qui l'avait provoquée, ne restèrent point un secret pour le docteur Warren et la Faculté de Médecine ; elle fut également connue, bientôt après, des docteurs Jackson et Hayward et de beaucoup d'autres médecins, et devint une affaire de notoriété publique. Il y fut fait allusion plus tard, au commencement de l'été de 1846, dans une conversation qui eut lieu entre le docteur Morton et M. Metcalf, et dont nous parlerons plus loin.

Nous croyons donc que l'on peut établir, en rendant à chacun ce qui lui est dû, que les faits suivants étaient parfaitement connus avant la découverte en question, à savoir :

1. L'aspiration de l'éther produit un état d'insensibilité.
2. L'idée de produire un état d'insensibilité, par le fait de l'aspiration, dans le but de prévenir ou de diminuer les souffrances dans les opérations chirurgicales était connue et reposait sur des autorités respectables.
3. Des expériences avaient été faites dans ce but, mais d'une manière peu satisfaisante, à l'aide de l'oxide nitreux à l'état de gaz, de décoctions végétales, et de différents narcotiques ; et plusieurs ouvrages avaient été publiés à ce sujet.
4. L'aspiration de l'éther, comme un antidote contre le chlore, et dans plusieurs cas de souffrance, de spasmes, etc.,

LE Journal des Sciences et des Arts, rédigé à l'Institut Royal de la Grande Bretagne, pour l'année 1848, contient un article intitulé, " Effets produits par l'inhalation des vapeurs de l'Éther sulfurique," dans le quel les effets de cette aspiration sont décrits comme étant semblables à ceux que produit l'oxide nitreux en pareille circonstance. Il y est prescrit de l'aspirer avec un mélange d'air atmosphérique ; la manière recommandée consiste dans l'introduction d'un tube dans la partie supérieure d'une bouteille contenant de l'éther, à l'aide du quel l'aspiration doit avoir lieu. Cette aspiration produit d'abord un état d'excitement, accompagné d'une sensation de plénitude ; continuée plus longtems, elle produit un état de léthargie, contre le quel il faut avoir soin de se prémunir.

L'édition Anglaise de cet ouvrage se trouve à l'Athénée de Boston ; il a été réimprimé aux États-Unis.

de voir si les...  
 l'année 1848...  
 l'année 1848...  
 l'année 1848...

Le Journal des Sciences et des Arts, rédigé à l'instar  
 d'Émile Littré pour l'année 1848, contient un  
 article intitulé "États produits par l'absorption des vapeurs de  
 l'acide carbonique", dans lequel il est dit que cette expérience  
 a été faite par M. Berthollet, et que ceux qui produisent l'acide  
 carbonique en font partie essentielle. Il y est prescrit de l'acide  
 carbonique dans un mélange d'air atmosphérique; la solution recommandée  
 consiste dans l'absorption d'un tube dans la partie supérieure  
 d'une bouteille contenant de l'eau; l'acide duquel l'absorption  
 doit avoir lieu. Cette expérience produit d'abord un état d'excite-  
 ment, accompagné d'une sensation de plénitude; continuée plus  
 longtemps, elle produit un état de léthargie, contre lequel il faut  
 avoir soin de se garantir.  
 L'édition française de cet ouvrage se trouve à l'adresse de  
 Boston; il a été réimprimé aux États-Unis.

soit temporaires soit chroniques, faisait partie des ordonnances ordinaires.

Mais il *était parfaitement inconnu* que l'insensibilité produite par l'aspiration de l'éther était d'une nature et gouvernée par des lois qui lui donnaient une grande importance dans les opérations chirurgicales les plus douloureuses.

Ce qui restait à prouver était, en fait, un problème en trois parties.

1. Le point jusqu'où cette insensibilité pouvait être portée.
2. La sécurité avec la quelle elle pouvait être produite, et les effets généraux qui devaient en résulter.
3. L'usage que l'on pouvait faire de cet état d'insensibilité dans les cas d'opérations douloureuses.

Il faut remarquer ici que ces résultats ne pouvaient s'obtenir qu'à l'aide d'expériences d'un caractère indubitable. C'était un de ces cas dans les quels les déductions, les idées, ou les hypothèses scientifiques ne pouvaient rien faire découvrir, ne pouvaient rien établir ; c'était une de ces découvertes qui ne peuvent être faites que par des hommes de courage et de persévérance ; et pour les quelles les connaissances scientifiques ne sont que d'une utilité secondaire.

II. Quels sont les caractères particuliers d'une découverte ? Après avoir établi ce qui était connu antérieurement, et sachant ce qui avait été prouvé dans l'espèce, il ne nous sera pas difficile d'établir le point principal de la découverte.

Il consiste dans ce que l'aspiration de l'éther sulfurique produit un tel degré d'insensibilité que les opérations les plus douloureuses peuvent être exécutées sans souffrance.

Ce qui constitue le miracle de cette découverte, ce qui fait que le monde entier s'est prosterné devant elle, comme devant la révélation d'une nouvelle loi de la nature c'est l'étendue et la perfection de cette insensibilité, et le degré de sécurité qui l'accompagne.

Nous rappelant alors que, depuis Davy, aucune prétention de découverte ne peut se soutenir pour le simple fait d'avoir suggéré l'idée de produire un état d'insensibilité à l'aide de l'aspiration ou même pour avoir fait des expériences à ce sujet ; nous rappelant également qu'il était parfaitement connu des physiologistes que l'aspiration de l'éther produisait sans danger un certain degré d'insensibilité et pouvait être utile dans les cas de

souffrance et de spasmes, nous allons nous occuper de l'histoire de cette découverte, des lois qui la gouvernent et qui étaient restées inconnus jusqu'alors.

---

## CHAPITRE II.

*Faits dont tout le Monde convient. — Faits contestés. — Prétentions du docteur Jackson. — Prétentions du docteur Morton.*

DANS l'examen d'une question en litige, un des premiers points à établir doit être de reconnaître quels sont les faits admis par les parties et quels sont ceux qui se trouvent en dispute. Les faits suivants peuvent être considérés comme admis de part et d'autre : —

1. Le 30 septembre 1846, le docteur W. T. G. Morton, dans son cabinet, *Tremont Row*, n. 19, a administré la vapeur de l'éther sulfurique à un de ses patients et lui a arraché une dent, lorsqu'il se trouvait dans un état d'insensibilité complète.

2. Ni le docteur Jackson, ni personne qui le représentât, n'étaient présents pendant la durée de l'opération.

3. Le lendemain, le docteur Morton passa chez le docteur Jackson et l'informa de ce qui s'était passé dans son cabinet ; ce fut la première information que reçut le docteur Jackson des résultats de cette expérience ; il ignorait également qu'elle eût eu lieu ou qu'elle dût avoir lieu.

4. Ni le docteur Jackson ni le docteur Morton ne prétendent avoir fait aucune expérience, ni opération chirurgicale accompagnée de ses souffrances physiques, sous l'influence de l'aspiration de l'éther ou de toute autre vapeur, antérieurement à celle-ci.

5. Les expériences d'épreuve faites à l'hôpital, l'ont été le 16 et 17 octobre et le 6 novembre. Ces expériences furent faites sous la direction du docteur Morton. Le docteur Jackson n'était pas présent et il ne s'y trouvait personne qui l'y représentât. Aucun des médecins, chirurgiens ou employés de l'hôpital ne savait que le docteur Jackson pût être intéressé dans cette découverte, jusqu'au moment où la seconde expérience fut accomplie.

6. La première expérience à la quelle assista le docteur Jackson, fut celle qui eut lieu à l'Hôtel Broomfield, le 21 novembre ;

il n'y vint qu'à la suite d'une invitation, et cependant il n'avait pas quitté Boston depuis le 30 septembre, excepté pendant l'espace de huit à dix jours.

7. Le docteur Jackson ne prétend avoir administré l'éther, dans aucun cas d'opération chirurgicale, avant l'époque où sa brochure parut, en juin 1847.

8. Dans la matinée du 30 septembre, quelques heures avant la première expérience, une conversation avait eu lieu entre le docteur Morton et le docteur Jackson dans le laboratoire de ce dernier. C'est pendant cette conversation que le docteur Jackson fit au docteur Morton les seules communications qu'il prétend lui avoir jamais faites à ce sujet.

Il est heureux pour les parties et pour le public que l'époque et le lieu où s'est passée cette conversation, la seule qui offre des garanties, aient été fixés par les parties sans discussion et d'une manière immuable.

Les principaux faits en discussion sont les suivants : — Le docteur Jackson prétend avoir découvert, avant son entrevue avec le docteur Morton, les propriétés merveilleuses de l'éther ; il admet cependant n'avoir jamais fait d'expériences positives pour en constater les effets, à l'aide de quelque opération douloureuse. Il prétend avoir fait part de cette découverte au docteur Morton pendant son entrevue avec lui et que le docteur Morton dans l'expérience qu'il fit dans son cabinet, ainsi qu'à l'hôpital, n'a agi que comme son agent ou son remplaçant ; que ces expériences lui appartenaient de droit, en vertu du principe ; *qui facit per alium facit per se*. À l'appui de ces prétentions, il affirme que le docteur Morton n'avait aucune intention de faire des expériences sur cette matière, n'avait aucune connaissance de la substance connue sous le nom d'éther sulfurique, et que ce fut lui qui, le premier, lui suggéra l'idée de faire une expérience positive, lui prédisant le succès qui devait la couronner. La prétention du docteur Jackson à la connaissance antérieure des propriétés de l'éther est si absolue, qu'il affirme dans sa brochure, n'avoir éprouvé aucune surprise des résultats obtenus, résultats qui cependant ont rempli le monde entier d'étonnement et d'admiration. Il s'exprime aussi : — “ Le docteur Jackson n'éprouva aucune surprise ; il s'attendait au résultat obtenu.” (Brochure du docteur Gay, page 13.)

D'autre part, le docteur Morton affirme au contraire, que depuis

l'infructueux essai du docteur Wells en 1844 et 1845, son attention avait été dirigée sur ce sujet ; qu'il avait, comme expérience, aspiré des gaz et des mélanges de vapeurs gazeuses, et particulièrement, qu'il avait essayé les éthers et l'éther sulfurique pendant l'été de 1846 ; qu'il avait lu des ouvrages sur les éthers et avait pris des informations sur les propriétés de ces substances ; que lorsqu'il se rendit chez le docteur Jackson, il s'occupait d'une expérience directe, et qu'il n'alla chez lui que pour se procurer un instrument et obtenir du docteur Jackson telle connaissance additionnelle que celui-ci pouvait posséder des propriétés de l'éther, sans lui faire trop pressentir quels pouvaient être ses projets et l'objet qu'il avait en vue ; que le docteur Jackson ne lui dit rien de plus que ce qui avait déjà été publié, et que ce qu'il aurait pu apprendre de tout autre chimiste de talent, et que ce qu'il lui dit, des effets de l'éther, il le fit dans des termes semblables à ceux qui se trouvent dans les ouvrages écrits à ce sujet ; que dans ses expériences, soit à l'hôpital soit dans son cabinet, il agit seulement sous sa propre responsabilité et pour son propre compte, le docteur Jackson n'y étant nullement engagé, n'étant nullement responsable des résultats qui pouvaient s'en suivre, et autant que le docteur Morton peut se le rappeler, ne sachant même pas qu'elles dûssent avoir lieu.

Après avoir établi ces préliminaires nous appelons l'attention du lecteur sur les preuves que nous allons fournir, et sur quelques remarques qui les accompagnent.

---

### CHAPITRE III.

*Histoire de la Découverte des Propriétés de l'Éther, jusqu'à l'Époque de l'Entrevue qui eut lieu entre le docteur Jackson et le docteur Morton.*

Le docteur Morton, à l'époque des expériences, avait à peu près vingt-six ans ; il exerçait la profession de dentiste à Boston depuis plusieurs années, et y jouissait d'une réputation peu ordinaire pour un homme de son âge. Il est marié, il a des enfants, et il s'est allié à une famille très estimée et très connue dans l'État de Connecticut. Son éducation n'a pas été collégiale et

n'a été dirigée, dans son jeune âge, vers aucune des professions savantes. Il a acquis la connaissance complète de l'état de dentiste et a suivi pendant deux ans, à Boston, les cours de l'École de Médecine, y compris celui du professeur de chimie de cette école. Il possède des certificats qui justifient de sa présence à ces divers cours. À l'effet d'augmenter ses connaissances en chimie, il s'attacha au cabinet du docteur Jackson, et demeura dans sa famille pendant l'année 1844. Le docteur Jackson remit au docteur Morton les certificats suivants dans le but de faciliter son admission dans le sein de la Société Américaine des Chirugiens Dentistes.

“ Au Secrétaire du Comitté Exécutif de l'Association Américaine des Chirugiens Dentistes.

“ M. W. T. G. Morton, dentiste, est entré chez moi comme étudiant en médecine, le 20 mars 1844, et a suivi le cours d'anatomie pratique à l'École de Médecine de l'État de Massachusetts, pendant l'hiver de cette année. Il s'y est livré à la dissection avec zèle et intelligence, et s'est particulièrement dévoué à l'étude de la tête et du gosier, parties de l'anatomie humaine d'une importance spéciale pour le chirurgien dentiste. Il a également étudié les Œuvres du docteur Bell ainsi que d'autres ouvrages importants sur l'anatomie, et a suivi les cours des docteurs Warren, Hayward, et autres professeurs. Je le recommande comme étant parfaitement qualifié pour être admis dans le corps des chirurgiens dentistes. C'est un opérateur habile, tant dans la partie chirurgicale que dans la partie mécanique de cette profession, et il a étudié les propriétés chimiques des ingrédients qui s'emploient dans la fabrication des dents artificielles.

“ CHARLES T. JACKSON, M. D.”

Le docteur Morton fut pendant quelques tems associé avec le docteur Horace Wells, mais cette association fut dissoute et le docteur Wells s'établit à Hartford, dans l'État de Connecticut. En 1844 le docteur Wells vint à Boston et pria le docteur Morton de le présenter aux membres de l'École de Médecine à l'effet de leur soumettre quelques observations et de pouvoir se livrer à quelques expériences dans le but de produire l'état d'insensibilité par l'aspiration de l'oxide nitreux à l'état de gaz.

Le docteur Warren dans son ouvrage sur les effets de l'éther, ouvrage que nous avons déjà cité, dit : — “ Sir Humphrey Davy, lui-même, a employé l'aspiration de l'oxide nitreux pour soulager

la souffrance pendant les opérations chirurgicales. Dans ce pays-ci, le docteur Wells, de Connecticut, a fait plusieurs expériences avec ce gaz en 1844. Dans l'automne de cette année il vint à Boston, et, accompagné du docteur Morton, vint me voir à l'École de Médecine, dans le but d'obtenir de moi que je consentisse à ce que les élèves de cette école entendissent les remarques qu'il se proposait de faire sur l'aspiration de l'oxide nitreux, dans le but de prévenir la souffrance qui accompagne toujours les opérations chirurgicales. Ces remarques leur furent adressées et plus tard une expérience eut lieu à l'aide de ce gaz."

Cet essai consista dans l'extraction d'une dent. Le docteur Morton était présent. Le docteur Wells dans sa brochure reconnaît qu'il échoua complètement. Le docteur Wells ne prétend nullement avoir essayé à cette époque l'usage de l'éther, ni même y avoir fait la moindre allusion.

Le docteur Morton, dans son mémoire à l'Académie Française, dit, qu'après cette expérience il eut l'esprit constamment préoccupé de cette affaire, qu'il se mit à lire des ouvrages qui traitent de la matière et, de tems à autres, prit des informations sur le même sujet. Nous trouvons la preuve de ces faits, dans un mémoire qui démontre que six semaines après l'expérience du docteur Wells, le docteur Morton acheta plusieurs ouvrages, dont quelques uns contiennent des informations au sujet de l'éther, et entr'autres, la Matière Médicale de Pereira dont nous avons déjà parlé.

"Boston, 3 mai 1845.

"Dr. Morton

Acheté à M. Benj. B. Mussey,

|                                          |          |
|------------------------------------------|----------|
| 1 Dictionnaire de Hooper, . . . . .      | \$ 3 00  |
| 1 Chirurgie de Duit, . . . . .           | 3 00     |
| 1 Physiologie de Carpenter, . . . . .    | 3 25     |
| 1 Mid. de Churchill, . . . . .           | 3 25     |
| 1 Anatomie de Wilson, . . . . .          | 3 25     |
| 1 Pratique de Watson, . . . . .          | 3 00     |
|                                          | <hr/>    |
|                                          | \$ 18 75 |
| 1 Matière Médicale de Pereira, . . . . . | 6 50     |
|                                          | <hr/>    |
|                                          | \$ 25 25 |
| 1 Chimie de Webster, . . . . .           | 2 50     |
|                                          | <hr/>    |
|                                          | \$ 27 75 |

Reçu paiement, &c.,

B. B. MUSSEY,

Par, &c., &c."

De ceci résulte un fait, et nous le soumettons au jugement de nos lecteurs, qui élève une présomption favorable à l'égard de la déclaration faite par le docteur Morton lui-même. Il est bien connu que le docteur Morton a donné une attention toute particulière à la branche de son art qui consiste dans la partie mécanique de la profession du dentiste, c'est à dire, la préparation et la pose des dents artificielles. Cette opération requiert l'extraction de plusieurs dents à la fois, ce qui est ordinairement une chose très douloureuse, qui empêche un grand nombre de personnes de s'y soumettre ou qui les arrête souvent au milieu de l'opération ; ceci est surtout le cas chez les femmes délicates. Le docteur Morton avait donc un intérêt pécuniaire direct, un intérêt de tous les jours à trouver le moyen de prévenir ou de diminuer la souffrance inséparable des opérations de son art. Nul, plus que le dentiste, n'est intéressé à arriver à un résultat de cette nature. Les opérations du chirurgien sont nécessaires, mais n'ont ordinairement lieu que lorsqu'elles sont devenues indispensables. Celles du dentiste mécanicien sont volontaires chez le patient, et ne sont presque toujours qu'une chose d'agrément, de luxe ou de coquetterie. C'est probablement par cette raison que le docteur Wells, dont les occupations avaient été presque exclusivement celles d'un dentiste mécanicien, s'était occupé de cet objet en 1844, plus tôt qu'aucun adepte de la science ou qu'aucun membre appartenant aux professions savantes.

Comme les faits notoires n'ont pas besoin de preuves, on peut avancer ici sans crainte de contradiction, que le docteur Wells, bientôt après l'expérience de 1844, abandonna la profession de dentiste, and s'employa, à diverses reprises, d'une part à préparer et à exposer une collection d'oiseaux rares, et d'autre part, à la vente, comme agent, d'une espèce de douches connues sous le nom de *bains de pluie*. Plus tard il se rendit en Europe pour y acheter des tableaux destinés à être revendus dans ce pays-ci. Il était engagé dans cette entreprise lorsqu'il songea à présenter ses droits à la découverte qui fait l'objet de ce mémoire ; il est enfin certain qu'il continua ce genre d'affaires jusqu'à sa mort arrivée en janvier 1848.

Nous allons maintenant fournir les preuves d'un fait ; c'est que le docteur Morton fit des expériences sur l'éther, dans le but d'en découvrir les propriétés, pendant l'été de 1846, et trois mois avant son entrevue avec le docteur Jackson. En présentant

le témoignage de M. Metcalf, toutes remarques sont inutiles pour le public de Boston. Mais pour l'édification des personnes qui demeurent au loin, nous présenterons les extraits suivants du rapport des administrateurs de l'hôpital général de l'État de Massachusetts, qui, dans leur capacité officielle, s'expriment ainsi : " Il a pendant longtems possédé au plus haut degré la confiance et le respect de la faculté de médecine ; et il n'est pas un homme parmi nous dont le caractère personnel puisse donner un plus grand degré d'autorité à un exposé de faits présentés par lui d'une manière distincte et positive."

" M. Theodore Metcalf, dans une note au docteur Morton, du 20 décembre 1847, s'exprime ainsi : " Tout ce que je peux dire, c'est que je me rappelle vous avoir rencontré dans le magasin de M. Burnet au commencement de l'été de 1846, et d'avoir eu une conversation avec vous sur les qualités médicinales de l'éther sulfurique, dont vous veniez d'acheter une certaine quantité. Je ne puis, comme vous le désirez, préciser la date de cette conversation, mais je sais qu'elle a eu lieu avant le 6 de juillet, car j'ai quitté Boston ce jour là pour un voyage d'où je ne suis revenu que depuis quelques semaines." M. Metcalf a également adressé à M. N. J. Bowditch la lettre suivante :

" Boston, 26 janvier 1848.

" MONSIEUR, — En réponse à votre demande relativement à la nature de mon entrevue avec le docteur Morton, je ne puis qu'ajouter à ma lettre du 20 décembre, que ce fut lui qui entama la conversation par une enquête sur la nature et les effets de l'éther sulfurique, dont il avait alors une phiole à la main.

" En réponse à ses diverses questions, je ne lui donnai d'autre information que celle qu'il aurait pu obtenir, à cette époque, de tout apothicaire capable ; je lui fit part également de quelques expériences personnelles sur l'usage qu'on peut en faire en remplacement de l'oxide nitreux, ajoutant l'opinion alors généralement reçue, que son aspiration prolongée au delà de certaines limites, produirait infailliblement des conséquences dangereuses et peut-être fatales. Il fut également fait allusion, soit par moi soit par le docteur Morton, ma mémoire me sert mal à cet égard, à l'expérience manquée de son ancien associé, M. Wells, à l'aide de l'oxide nitreux. Ce fut une de ces conversations accidentelles qui laissent peu de traces dans la mémoire, et je ne me la

rappelai pour la première fois qu'en voyant, quelques mois plus tard, dans un journal français, un rapport sur les effets stupéfiants de l'éther, dont la découverte était attribuée par le rédacteur à un dentiste de Boston.

“ Je suis, monsieur, avec respect,

“ Votre très obéissant serviteur,

“ THEODORE METCALF.

“ N. I. BOWDITCH, Esq.”

M. Metcalf partit pour l'Europe le 6 juillet 1846, par le navire Joshua Bates, et ne revint en Amérique que quelques jours avant l'époque où les lettres ci-dessus furent écrites. Ceci rend compte du délai qu'a éprouvé un témoignage de cette importance, et le docteur Morton déclare qu'il avait totalement oublié le fait de cette conversation jusqu'au moment où M. Metcalf, à son retour, lui en rappela le souvenir.

Ce témoignage ne laisse aucun doute quant à la date où la conversation eut lieu, et peut être considéré comme établissant la preuve des faits suivants :

Que le docteur Morton a acheté une phiole d'éther sulfurique chez M. Burnett, au commencement de l'été de 1846, certainement avant le 6 juillet.

Qu'il avait pris des informations quant à ses effets sur l'économie animale, relativement au danger qui pouvait résulter de son emploi, et à l'effet que cet emploi devait produire sur ceux qui s'exposeraient à son influence.

Que ces informations se liaient naturellement à l'expérience infructueuse du docteur Wells, à l'effet de produire un état d'insensibilité, par l'aspiration de l'oxide nitreux.

Et, enfin, que le docteur Morton ne pouvait ignorer ni l'existence de l'éther sulfurique, ni la nature de ses effets le 30 septembre suivant.

Peut-il exister l'ombre d'un doute qu'à cette époque le docteur Morton ne s'occupât de l'idée, que le résultat, qui avait échappé au docteur Wells à l'aide de l'oxide nitreux, pouvait être obtenu au moyen de l'éther sulfurique ?

En présentant la déposition de M. Francis Whitman, nous en extrayons les faits suivants du rapport des administrateurs ; et nous ferons remarquer, une fois pour toutes, que si nous offrons

des garanties de la véracité des témoins, elles ne s'adressent qu'à ceux qui, personnellement, leur sont étrangers.

“Francis Whitman, l'un des témoins, est mort depuis peu. Sa véracité paraît au-dessus de tout soupçon.” Plus loin : “Whitman, dont le caractère est reconnu, même par le docteur Gay, comme à l'abri de tout soupçon.” Les certificats concernant le caractère de M. Whitman, obtenus sur les lieux mêmes où il était né et où s'étaient écoulées son enfance et sa première jeunesse, là où sa famille occupe une position élevée et honorable, sont conçus dans les termes les plus flatteurs, et viennent de gens qui occupent des places de confiance et de distinction.

“Boston, 25 mars 1847.

“Je soussigné, Francis Whitman, demeurant à Boston, dans le comté de Suffolk, État de Massachusetts, élève dentiste, déclare sous la foi du serment ce qui suit :

“J'ai souvent entendu dire au docteur Morton qu'il avait découvert un moyen d'extraire les dents sans douleur. Cette découverte parut être le sujet de ses études et de ses investigations pendant la majeure partie de l'année dernière, 1846. Un jour (c'était, je crois, avant juillet 1846), le docteur Morton, parlant des améliorations et des perfectionnements qu'il avait introduits dans sa profession, et de l'un de ces derniers en particulier, dit, que s'il pouvait seulement extraire les dents sans douleur, il ferait beaucoup de bruit dans le monde. Je répondis que j'avais peine à croire que cela pût se faire. Il dit qu'il croyait la chose possible, et qu'il trouverait bien un moyen d'arriver à ses fins.

“Dans sa conversation en juillet, le docteur Morton dit qu'il faisait entrer ses patients par une porte, qu'il leur arrachait les dents sans douleur et sans qu'ils s'en doutassent, puisqu'il les faisait passer dans un autre salon où il leur posait un ratelier.

“Je me rappelle avoir vu un jour le docteur Morton entrer dans le cabinet tout radieux ; il s'écriait : ‘je l'ai enfin trouvé, et désormais je pourrai extraire les dents sans douleur !’ Je ne me rappelle pas ce qui suivit ; mais quelque temps après, il voulut que l'un de nous prit de l'éther, et il envoya Thomas et William en ville, afin de chercher un homme qui consentît à ce que l'expérience se fît sur sa personne. Plus tard, le docteur Hayden engagea le docteur Morton à consulter quelque chimiste

relativement à cette découverte. À la demande du docteur Morton, j'allai m'informer si le docteur Jackson était de retour (il n'était pas en ville à ce moment) ; on me dit à son domicile qu'il était encore absent.

“ Je dis au docteur Morton que je savais ce qu'avait acheté William, et j'ajoutai que c'était de l'éther chlorique. Le docteur Morton dit qu'il voudrait bien savoir si l'éther dissoudrait la gomme élastique, et il envoya William P. Leavitt chez le docteur Gay pour s'en informer.

“ Vers cette époque, le docteur Morton me pria de me procurer des ouvrages sur la chimie et de voir ce que l'on y disait de l'éther. Je le fis, et je lui donnai lecture de ce que j'avais trouvé. Je crois qu'il alla voir, chez Burnett, s'il ne pourrait pas trouver quelque chose à cet égard.

Après que les journaux eurent parlé pour la première fois de la découverte, j'allai voir le docteur Jackson, qui me parla de quelques-unes des annonces faites dans les journaux ; mais immédiatement après, il dit que peu lui importaient les annonces que faisait faire le docteur Morton, si son nom, à lui, n'y figurait pas. Huit ou quinze jours après cette conversation, je retournai chez le docteur Jackson, qui me demanda comment allait l'affaire du gaz ; je lui répondis : ‘ mais cela va parfaitement. ’ Il me dit : ‘ je ne savais pas l'effet qu'il produirait dans l'extraction des dents, mais je connaissais bien les effets de l'éther au collège sur les élèves, puisque la Faculté dut demander un certificat à un médecin à l'effet de constater que son usage leur était nuisible, afin de les empêcher d'en user ; ’ mais, répétait-il, ‘ je ne savais pas du tout ce que cela pourrait faire quant à l'extraction des dents. ’

Ainsi signé : FRANCIS WHITMAN.”

Les administrateurs, dans leur rapport, en parlant de MM. Spear et Leavitt, dont les dépositions se trouvent plus bas, s'expriment ainsi : “ M. John P. Bigelow et M. Charles Sprague, deux de nos plus respectables citoyens, parlent d'une manière très honorable de la véracité de M. Thomas R. Spear. M. William P. Leavitt est également désigné au comité comme un témoin digne de foi, par M. Nathaniel G. Snelling, que tout le monde connaît comme ayant été président de la compagnie d'assurance de l'État de Massachusetts contre les risques de mer et d'incendie, la quelle n'existe plus aujourd'hui. ” M.

William Flagg, de West Needham, juge de paix et maître de poste, certifie également de la véracité et du caractère de M. Leavitt. Il est aussi à remarquer que ces jeunes gens, MM. Whitman, Spear, et Leavitt, appartiennent à des familles connues et respectables de la Nouvelle Angleterre, ayant reçu une bonne éducation académique, demeurant à Boston d'une manière permanente et se préparant à embrasser la profession de dentiste.

“ Boston, 25 mars 1847.

“ Je soussigné William P. Leavitt, demeurant à Boston, dans le comté de Suffolk, État de Massachusetts, déclare sous la foi du serment :

“ Qu'environ huit jours après que le docteur Hayden fut venu pratiquer les opérations de dentiste conjointement avec le docteur Morton, auprès de qui j'étais alors élève, c'est-à-dire vers le 1<sup>er</sup> juillet 1846, le docteur Morton entra dans son arrière cabinet ; il était fort agité, et il s'écria, en proie à une grande émotion (autant du moins que je puis me rappeler ses propres paroles) : ' Je le tiens maintenant : je conduirai mes clients dans le premier salon, et je leur extrairai des dents ; puis je les ramènerai dans l'arrière cabinet ; je leur poserai un ratelier, et je les renverrai sans qu'ils aient eu le moindre sentiment de l'opération.'

“ Quelques jours après, vers le 1<sup>er</sup> août 1846, le docteur Morton demanda au docteur Hayden où il pourrait se procurer de l'éther très-pur. Le docteur Hayden l'engagea à en faire demander chez Brewers, Stevens et compagnie. Le docteur Morton m'appela de derrière le paravent, et il me pria d'aller chez Brewers, Stevens et compagnie demander de l'éther pur. Il me dit de garder le silence à cet égard. Il désirait que j'eusse bien soin de ne pas leur laisser savoir pour qui était cet éther : Brewers, Stevens et compagnie devaient ignorer de chez qui je venais et où j'allais. J'achetai de l'éther sulfurique : je dis à Brewers que je devais l'envoyer à la campagne, et je demandai que la facture fût faite au nom d'une personne demeurant à la campagne : je ne me rappelle pas le prête-nom dont je me servis.

“ Je rapportai l'éther à la maison, et je le donnai au docteur Morton. Quelque temps après, le docteur me pria d'aller chez le docteur Gay et de lui demander si l'éther dissoudrait la gomme élastique, attendu qu'il voulait mettre de l'éther dans une bouteille ou un sac de cette substance. Je partis pour cette visite ;

mais je ne pus trouver la résidence du docteur Gay, et le lendemain je fis part du résultat de ma démarche au docteur Morton. Huit jours après, le docteur Morton me dit que si je pouvais trouver un homme ayant une dent à extraire, et qui voulût se prêter à une expérience tout-à-fait inoffensive sur sa personne, il me donnerait cinq dollars : il me chargea, ainsi que Thomas R. Spear, de cette commission. Nous allâmes sur les quais, et nous fîmes la proposition à beaucoup de monde : chacun refusa de venir avec nous, de sorte que nous rentrâmes sans ramener personne. Le docteur Morton me demanda de faire l'essai sur moi-même ; je refusai : il dit alors qu'il en avait pris, que cela ne faisait aucun mal, et que s'il désirait en faire prendre à une autre personne, c'était pour constater les effets de ses propres yeux. Le docteur Hayden dit : 'Thomas en prendra bien :' Thomas dit qu'il n'en prendrait pas, qu'il n'avait pas de dent à se faire arracher ; mais il finit par dire : 'oui j'en prendrai ;' et s'adressant à moi : 'et vous, n'en prendrez-vous pas ?' Nous en prîmes tous les deux dans la soirée en l'inhalant sur un mouchoir. Thomas en prit d'abord ; je restai auprès de lui : il parut s'assoupir profondément, laissant glisser le mouchoir ; lorsqu'il reprit connaissance, il était très-agité ; je fus obligé de le tenir sur le fauteuil. Revenu à lui, il parut enchanté des sensations qu'il avait éprouvées, si enchanté qu'il ne trouvait pas d'expressions pour les définir. Il me persuada d'en inhaler moi-même ; je lui dis que je le ferais s'il quittait la salle : j'en pris, et les effets furent presque les mêmes : ainsi signé :

“WILLIAM P. LEAVITT.”

“Boston, le 25 mars 1847.

“Je soussigné Thomas R. Spear, *Junior*, demeurant à Boston, dans l'État de Massachusetts, déclare que vers le 1<sup>er</sup> août 1846, à la demande du docteur Morton, j'inhalai une partie de l'éther sulfurique que William P. Leavitt avait apporté de chez Brewers, Stevens et compagnie, dans une fiole *demi (John)*, dans le cabinet du docteur Morton. Les autres aides du cabinet craignaient de le prendre ; mais ayant respiré moi-même ce que je pensais être la même chose, auparavant, à l'Académie de Lexington, je n'hésitai pas à le prendre lorsque je sus ce que c'était.

“Environ huit jours après que l'éther avait été acheté chez Brewers, Stevens et compagnie, le docteur Morton attendait

quelques personnes dans son cabinet pour être témoins de l'expérience : il m'offrit de l'argent si je voulais venir et inhaler l'éther. J'allai chez moi ; je consultai mes parents, ils m'engagèrent à ne pas le faire. J'avais souvent entendu dire au docteur Morton que lorsqu'il aurait complété son invention pour l'extraction des dents sans douleur, il serait content.

“Après que le docteur Hayden fut venu s'installer au cabinet, le docteur Morton sembla tout-à-fait absorbé par les travaux de sa découverte : il avait un grand nombre de bouteilles, un sac de gomme élastique, etc., etc. ; il s'en servait pour ses expériences dans la petite chambre attendant au cabinet ; souvent il s'y renfermait.

“Le docteur Morton m'offrit cinq dollars si je pouvais lui amener à son cabinet quelqu'un qui consentît à se prêter à l'expérience, et à qui l'on enleverait une dent pendant qu'il se trouverait sous l'influence du gaz : en conséquence, j'allai avec M. P. Leavitt, faire une tour sur les quais, cherchant quelqu'un pour cette expérience : nous ne trouvâmes personne qui fut disposé à la tenter.

*Signé* : THOMAS R. SPEAR, *Junior*.

Nous appelons maintenant l'attention sur la déposition du docteur Grenville G. Hayden. M. Samuel Greely, et M. N. C. Betton, avocat, hommes dont l'opinion sera toujours du plus grands poids, dans des certificats écrits et en possession de l'auteur du présent mémoire, affirment connaître le docteur Hayden depuis plusieurs années, et garantissent sa véracité. M. Benjamin Fisk, ancien président de la Banque Américaine, et MM. Gilbert Brownell et Jeffrey R. Brackett, tous deux marchands, résidant à Boston, et y jouissant de la plus haute considération comme hommes et comme négociants, dans un certificat publié dans la brochure du docteur Warren, affirment avoir connu le docteur Hayden depuis plusieurs années, et posséder une entière confiance dans sa véracité. Ils ajoutent qu'ils le considèrent comme un homme honnête et vrai.

“Boston, 25 mars 1847.

“Je soussigné Grenville G. Hayden, demeurant à Boston, dans le comté de Suffolk, État de Massachusetts, dentiste, déclare sous la foi du serment :

“Que vers la fin de juin 1846, le docteur William T. G. Morton

est venu me voir dans mon cabinet, n. 23 Tremont Row ; il m'a dit qu'il désirait faire quelque arrangement avec moi pour que je le relevasse de tout soin, quant à la surveillance des personnes employées par lui à fabriquer des dents, et de toutes les autres affaires de son cabinet. Pour m'expliquer ce qui l'engageait à me déléguer aussi cette surintendance des affaires de son cabinet, il me dit avoir en tête une idée se rattachant à l'art du dentiste ; il pensait que ce serait une des plus grandes choses qui eussent jamais été connues : il désirait, dit-il, la perfectionner et consacrer à son développement toute son attention et tout son temps. Il fut très pressant, et conformément à sa demande, je conclus avec lui, ce même jour, un engagement. . . Je lui demandai son secret. — 'Oh ! me dit-il, vous le connaîtrez bientôt.' — J'insistai pour le savoir, et il finit par me dire dans la soirée (c'est-à-dire le soir du dernier jour de juin 1846) que c'était une découverte qu'il avait faite et qui lui permettrait d'extraire les dents sans douleur. Je lui demandai si ce n'était pas ce qu'employait le docteur Wells, son ancien associé. Il me répondit : non ; cela n'y ressemble pas du tout. C'est quelque chose que ni lui ni d'autres n'ont jamais employé. — Il me dit en avoir déjà fait l'essai sur un chien et il me décrivit ses effets sur lui-même. Ces effets (d'après la description qu'il m'en donna) sont exactement semblables aux effets de l'éther sur les personnes qui se sont soumises à son influence, ainsi que l'ai observé moi-même. Tout ceci se passait en juin 1846. Il me pria de ne pas parler de ce qu'il m'avait dit.

“ Un mois après, le 1<sup>er</sup> août 1846, le docteur Morton me demanda où il pourrait se procurer de l'éther sulfurique pur ; et il me pria d'aller à la pharmacie de Joseph Burnett et d'y acheter une fiole d'éther de quatre onces : il désirait, me dit-il, l'emporter avec lui, attendu qu'il se disposait à quitter la ville pour se rendre à West-Needham, où il résidait à cette époque. Vers le même temps, il m'expliqua la nature et les effets de l'éther, et il me dit que s'il pouvait trouver un client décidé à inhaler une certaine quantité de ce gaz, cela produirait l'absence du sentiment de la douleur dans l'extraction des dents (l'insensibilité) : il essaya de m'engager à en prendre. Le docteur Morton me dit en avoir respiré lui-même et que cela ne faisait pas de mal : au même moment il essaya d'amener trois jeunes gens qui travaillaient dans le cabinet (trois aides) à

prendre le gaz : on était alors au mois d'août 1846 ; il me parlait sans cesse de sa découverte. Depuis l'époque de mon engagement avec la docteur Morton, celui-ci me disait fréquemment qu'il avait perfectionné presque toutes les branches de l'art du dentiste, sauf l'extraction des dents sans douleur, et qu'il était décidé à atteindre ce résultat. Mais vers la fin de septembre, il me laissa entendre que, sous quelques rapports, sa découverte n'opérait pas d'une manière très-parfaite, et en ma présence il consultait ses livres afin d'apprendre quelque chose de plus sur l'éther.

“Là dessus, je conseillai au docteur Morton de consulter quelque chimiste. Il envoya Francis Whitman s'informer si le docteur Jackson était chez lui ; Francis revint dire que le docteur était absent. Toutefois, le lendemain, c'est-à-dire vers les derniers jours de septembre 1846, le docteur Morton dit que ce jour-là il, avait vu le docteur Jackson ; et il avait tiré de lui une indication qui lui permettrait de faire disparaître la seule difficulté restante. Le docteur Morton disait que dans sa conférence avec Jackson on avait parlé librement du gaz oxyde nitreux et du gaz d'éther et de l'air atmosphérique, comme exerçant de l'influence sur l'imagination du patient ; et de diverses expériences faites avec ces gaz sur des élèves du collège de Cambridge : on avait également traité des expériences du docteur Wells et des siennes avec le gaz oxyde nitreux ; mais il n'avait pas dit au docteur Jackson qu'il eût fait précédemment des expériences sur le gaz d'éther. . . Le même jour le docteur Morton me dit qu'il venait de faire un nouvel essai de l'éther, conformément à la suggestion de Jackson ; il avait fait cet essai sur lui-même, et il était demeuré insensible sept ou huit minutes, montre en main.

“La première expérience heureuse sur un patient eut lieu le 30 septembre 1846. Le patient avait inhalé de l'éther sulfurique sur une écoffe pliée en deux, et alors une dent lui avait été arrachée sans douleur. Nous fîmes ensuite diverses expériences de la même manière : toutes échouèrent complètement. Le docteur Morton me dit que le docteur Jackson lui avait recommandé un certain appareil qu'il lui avait prêté et qui était tiré de son laboratoire ; cet appareil se composait d'un tube de verre, d'égal volume dans toute son étendue, ayant un goulot et trois pieds de longueur. Même échec complet avec cet appareil ; toutes nos

expériences, sauf une seule exception, venant ainsi à manquer, nous pensâmes qu'il fallait chercher un autre appareil : c'est à ce moment que le docteur Morton se procura chez M. Wightman, demeurant dans Cornhill Street, un tube de verre conique : en y insérant une éponge saturée d'éther, au plus grand bout, nous arrivâmes à de meilleurs résultats, et nos expériences commencèrent à prendre une tournure plus flatteuse.

“ Cependant nos résultats n'étaient pas uniformes, et ils étaient loin d'être parfaits. À cette époque, le docteur Morton pensa que notre insuccès pourrait bien tenir à ce que jusque-là, dans toutes nos expériences, le patient avait aspiré la vapeur expirée et rentrée dans le tube, inhalant ainsi toujours le même gaz. Il dit qu'il faudrait faire passer l'air expiré dans l'atmosphère environnante; et il me pria de faire un modèle d'appareil au moyen duquel l'air passerait dans le vaisseau, se combinerait avec l'éther, et serait inhalé dans les poumons, tandis que l'air expiré serait rejeté dans l'appartement. Cette idée, ainsi qu'elle se présentait à lui et qu'il me la communiquait, fut élaborée d'une manière complète : elle répond minutieusement à l'appareil actuellement employé dans ce pays et en Europe, et pour lequel le docteur Morton a demandé un brevet. Je lui répondis qu'il avait exposé son idée avec tant de clarté qu'il n'aurait pas de peine à faire confectionner par un fabricant d'instruments de physique, un appareil à inhaler, parfaitement approprié, sans avoir besoin de modèle ; et je lui recommandai M. Chamberlain, demeurant dans School Street; il s'adressa à lui, et ce fabricant lui fit le premier instrument à inhaler (*inhaler*), comme il le désirait. Avec cet appareil nous avons eu presque constamment du succès jusqu'à ce jour ; les résultats sont bien connus de tous.

“ Je déclare encore que dans la soirée du 30 septembre 1846, après la première expérience qui eût réussi, le docteur Morton parla d'aller à l'hôpital faire usage de l'éther, et faire connaître la nouvelle découverte. Après diverses autres expériences couronnées de succès, s'offrit de nouveau la question de savoir de quelle manière il faudrait présenter la découverte au public : le docteur Morton dit que le docteur Jackson avait refusé d'encourager la découverte ou d'aider à la mettre en avant, et qu'en conséquence il irait voir le docteur Warren, et ferait introduire la découverte dans l'hôpital général de Massachusetts. . . Il sortit et rentra peu de temps après, déclarant que le docteur Warren

était convenu de lui offrir l'occasion d'employer la vapeur, aussitôt que la chose se pourrait faire dans l'hôpital.

“Pendant plus d'un mois après notre première expérience, on savait parfaitement, et l'on disait souvent, dans le cabinet, que le docteur Jackson repoussait toute participation, tout titre ou intérêt dans la découverte : il ne s'est jamais trouvé dans le cabinet du docteur Morton pendant toutes nos expériences, à ce que je sache, jusqu'au 21 octobre ; et je n'ai jamais eu connaissance que le docteur Morton se fût consulté avec le docteur Jackson autant qu'elle fit avec beaucoup d'autres, ou autrement qu'une seule fois : signé, GRENVILLE G. HAYDEN.”

À l'appui de ce qui a été dit de l'association du docteur Morton avec le docteur Hayden et de l'objet qu'il avait en vue en la formant, l'auteur de ce mémoire croit pouvoir produire une lettre de lui à M. Bowditch, l'un des administrateurs de l'hôpital, et une autre d'un de ses parents, M. Francis Dana, junior, M. D., les quelles sont extraites du rapport des administrateurs.

“ Court Street, n. 30, 8 janvier 1848.

“ Mon cher Monsieur, — Le 30 juin 1846, le docteur W. T. G. Morton vint dans mon cabinet, accompagné du docteur G. G. Hayden, à l'effet de passer un contrat par le quel M. G. G. Hayden s'engagerait à se charger pour un temps limité des affaires du docteur Morton, afin que celui-ci pût donner ses soins à autre chose. Le docteur Morton ne divulgua pas l'objet qu'il avait en vue ; mais, j'ai conservé l'impression, sans autre assistance que celle de ma mémoire, et je ne crois pas me tromper, qu'il dit qu'il s'agissait d'une chose d'une très grande importance, qui, si elle réussissait produirait une révolution dans la pratique de l'art du dentiste. Je me trouve confirmé dans cette impression par une lettre du docteur F. Dana, qui se trouve incluse ci-après. Il fut convenu que le contrat resterait entre mes mains, et je l'ai maintenant sous les yeux. Il est daté du 30 juin 1846, et devait prendre effet dès le lendemain. L'inscription sur mes livres de la somme qui m'était due pour la rédaction du contrat est de la même date.

“ J'ai l'honneur d'être, &c.

“ RICHARD H. DANA, junior.

“ Nathaniel I. Bowditch.”

(Billet enclos dans le précédent.)

“ À M. R. H. DANA, junior :

“ Mon cher Monsieur, — Pendant l'été de 1846, dans le cours d'une conversation sur l'art du dentiste, vous m'informâtes que le docteur Morton vous avait dit qu'il s'occupait de quelque chose de très important, et qui produirait une révolution dans l'art du dentiste. Cette conversation eut lieu pendant les grandes chaleurs de l'été, longtems avant qu'il fût découvert que l'éther pouvait produire un état d'insensibilité pendant les opérations douloureuses ; c'est-à-dire, autant que je puis me le rappeler, deux ou trois mois avant que cette découverte devînt publique.

“ 10 janvier 1848.

F. DANA, junior.”

Nous devons à MM. Brewers, Stevens, et Cushing, chez qui le docteur Morton acheta son éther en août, de dire, que ce sont des marchands en gros, vendant des articles de toutes qualités, et que l'acheteur ne fut peut être pas assez soigneux dans sa description de celui qu'il désirait. Il faut également dire que l'éther hautement rectifié était alors très difficile à trouver.

Le docteur Morton déclare que si cet éther avait été suffisamment rectifié et de la meilleure qualité, il aurait fait sa découverte en août avant d'aller voir le docteur Jackson. Comme preuve de la mauvaise qualité de cet éther, le docteur Morton produit les certificats suivants : —

“ Boston, 22 juin 1847.

“ *Examen du liquide de M. Léonard.*

“ C'est essentiellement un éther sulfurique impur. Il contient plus d'impuretés qu'il ne s'en trouve d'ordinaire dans les meilleurs éthers vendus par les droguistes. La proportion de l'alcool est très-considérable : le quart presque du liquide se compose de cette substance. Outre les autres impuretés de l'éther ordinaire, il contient surtout de l'acide sulfurique, ainsi qu'une trace d'essence ou huile de vin (*oil of wine*).

“ Signé MARTIN GAY.

“ P. S. Le renseignement général ci-dessus est donné sans connaître l'objet que l'on a en vue par cet examen.”

“ Boston, 22 juin 1847.

“ À la requête de M. G. G. Hayden, je certifie par les pré-

sentés que le contenu d'une fiole (*demi-john*), qu'il m'a exhibée, est de l'éther sulfurique non rectifié (*unrectified*).

“ Signé JOSEPH BURNETT.”

“ Je certifie que l'éther (dont l'analyse est donnée plus haut), a été constamment chez moi depuis le mois d'août dernier, et que c'est bien celui qui fut apporté par W. P. Leavitt de chez Brewers, Stevens et compagnie, ainsi qu'il est dit dans son affidavit.

“ Signé GRENVILLE G. HAYDEN.

“ Boston, 22 juin 1847.”

---

## CHAPITRE IV.

### *Entrevue avec le docteur Jackson.*

LES points à établir, quant à cette entrevue, sont les suivants :

L'intention, le but précis, qui porta le docteur Morton à s'adresser au docteur Jackson, et la nature exacte de la communication que ce dernier lui fit.

Le docteur Morton, dans son mémoire à l'Académie Française, après avoir décrit l'expérience qu'il fit avec l'éther sulfurique de MM. Brewers & Co., dit : —

“ Cette expérience avait eu lieu en août ; comme il faisait chaud, et que j'étais un peu indisposé, j'allai à la campagne et j'abandonnai les expériences jusqu'à la mi-septembre. À l'automne, ma santé étant rétablie, j'eus le désir de reprendre mes expériences, et je dis au docteur Hayden que je craignais bien qu'à cause de la grande différence que existe dans la qualité des éthers, il ne fût très-difficile, dans une question si délicate, d'arriver à des résultats généralement utiles et sur lesquels on pût compter.

“ Pensant qu'un effet plus sûr pourrait être obtenu par l'inhalation de l'éther au moyen de quelqu'appareil, j'allai voir à diverses reprises M. Wightman, fabricant d'instruments de physique, afin de me procurer ou de faire faire un appareil. Pendant que j'étais en train d'examiner ses sacs (ou sachets) pour l'inhalation du gaz oxide nitreux, la pensée me vint que je pourrais bien mettre l'éther dans un de ces sacs, et qu'en pratiquant

une ouverture qui serait fermée par une soupape, pour l'admission de l'air atmosphérique, je pourrais en faire un appareil d'inhalation. En y pensant plus sérieusement, il me sembla que l'éther dissoudrait la gomme élastique ; j'en fis la question à M. Wightman, son avis fut pour l'affirmative ; je lui fis la même question relativement à la soie huilée : je n'en sais rien, me répondit-il, mais je vous conseille de voir un chimiste nommé le docteur Jackson. J'achetai chez M. Wightman un tube de verre (*glass tunnel*,) un sac en gomme élastique, en revenant chez moi, et je rentrai dans mon cabinet ; j'envoyai alors Leavitt chez le docteur Gay, chimiste, pour lui soumettre cette simple question : — "L'éther est-il de nature à dissoudre la gomme élastique ?" Le docteur Gay n'était pas chez lui ; en attendant, j'acquis la conviction que la bouteille et le verre n'étaient pas assez grands pour ce que je voulais faire ; et afin de ne pas faire de dépenses inutiles, je dis au docteur Hayden que j'emprunterais un sac à gaz au laboratoire du docteur Jackson ; il me conseilla alors de demander au docteur Jackson quelques renseignements sur les diverses qualités et préparations de l'éther : les chimistes, me dit-il, sont familiarisés avec ces choses là. J'approuvai cette idée, mais j'avais une crainte, c'était que le docteur Jackson ne pût deviner ce sur quoi j'expérimentais, et ne prît l'avance sur moi. J'allai chez le docteur Jackson pour lui emprunter un sac à gaz ; je comptais aussi obtenir des informations plus précises, relativement aux différentes préparations de l'éther ; si toutefois je croyais pouvoir le faire sans mettre le docteur sur la voie des expériences que j'avais entreprises et m'en faire un concurrent. Je sais qu'en faisant cet aveu je m'expose à ce qu'on trouve que je n'étais pas animé de l'esprit le plus désintéressé d'enthousiasme philosophique, entièrement dégagé de toutes vues de droits ou bénéfices personnels ; mais il suffira de dire que j'avais présents à la pensée les sacrifices faits par moi et les risques que j'avais courus pour cet objet ; je croyais être à la veille d'atteindre mon but, et cependant un autre, avec de meilleures occasions d'expérimentation, profitant de mes idées et de mes travaux, pouvait cueillir le fruit que j'avais sous la main !"

M. Wightman, dont nous allons donner la déposition, est bien connu de tous les hommes scientifiques aux États-Unis. Il s'occupe beaucoup de sciences, il a écrit plusieurs excellents

articles pour les journaux scientifiques, et il a donné des cours dans un grand nombre de nos institutions. Son caractère comme homme de conscience et de véracité ajoute un grand prix à sa déposition.

“ Boston, 10 février 1848.

“ À M. N. I. BOWDITCH,

“ Mon cher Monsieur, — En réponse au billet que vous m’avez écrit hier et dans le quel vous me priez de vous dire tout ce que je sais des applications de l’éther, faites par le docteur Morton, je me trouve heureux de pouvoir mettre sous les yeux des administrateurs de l’hôpital la déclaration suivante, dont ils peuvent faire tel usage que bon leur semblera.

“ Ma liaison avec le docteur Morton a commencé pendant l’été de 1846, époque à la quelle il vint me demander des informations sur la manière d’augmenter la solidité des dents artificielles à l’aide de la pression atmosphérique. Peu de tems après, il revint chez moi, et sur ma demande, il m’annonça avoir abandonné ses vues sur la théorie de la pression de l’atmosphère, dont il avait reconnu la fausseté. Il s’occupait alors, me dit-il, de quelque chose de beaucoup plus important pour sa profession. Il me pria de lui montrer quelques sacs d’étoffe de gomme élastique, destinés à contenir des gaz, et me demanda s’ils pourraient servir à renfermer de l’éther sulfurique. Je lui répondis que l’on se servait de l’éther pour ramollir la gomme élastique et qu’il pourrait la dissoudre de manière à faire fuir le sac. Il me demanda ensuite si un sac de taffetas ciré pourrait servir à cet usage ? Je lui répondis que la soie était recouverte d’une préparation d’huile de lin, sur la quelle l’éther réagirait certainement ; mais comme je ne pouvais lui donner aucun renseignement positif à cet égard, je l’engageai à aller voir le docteur Charles T. Jackson, qui était compétent dans ces sortes de choses et pourrait lui donner les renseignements qu’il désirait. Il me dit alors que le docteur Jackson était un de ses amis, qu’il avait vécu dans sa famille, qu’il avait étudié sous lui, qu’il n’avait pas pensé à lui jusqu’à présent, mais qu’il allait se rendre chez lui.

“ Quelques jours après cette entrevue, le docteur Morton revint chez moi me demander quelques appareils chimiques en verre, mais il parut vouloir me cacher le motif qui les lui faisait désirer ; cependant dans le cours de la conversation, je n’eus aucun doute qu’il eût l’intention de faire des expériences sur

l'éther. Les articles qu'il prit chez moi ne répondant pas à ce qu'il en voulait faire, il revint dans mon magasin plusieurs fois pendant la semaine, et après avoir essayé plusieurs instruments, il m'avoua que ce qu'il lui fallait, c'était quelque chose qui pût servir à l'aspiration de l'éther, à l'effet de produire un état d'insensibilité à la douleur, pendant la durée de ses opérations comme dentiste. Je lui demandai si cette aspiration ne pourrait pas compromettre les poumons ? Il me répondit l'avoir essayée sur lui-même sans en avoir éprouvé le moindre inconvénient, et que le docteur Jackson assurait qu'il n'y avait pas le moindre danger à s'en servir.

“Après avoir parlé de différentes formes à donner à un *aspirateur*, nous nous arrêtas à un globe tubulé destiné à recevoir une éponge qui serait entretenue dans un état de saturation avec de l'éther, et dont l'ouverture, qui sert d'entrée à la cornue, serait appliquée contre la bouche, l'air étant admis dans le globe par la tubulure qui, dans les cas ordinaires, se trouve fermée d'un bouchon. Je lui conseillai de se servir de cet appareil, et s'il réussissait, de faire faire un vase convenable. Il me quitta là-dessus et je ne le revis plus jusqu'au jour où il revint chez moi, dans l'après midi, me prier de lui arranger un appareil à l'aide duquel il pût administrer de l'éther le lendemain à un patient de l'hôpital, attendû que le docteur Warren avait consenti à s'en servir pour l'opération. Il me parut très animé, et malgré des engagements antérieurs, je consentis, vû l'urgence des circonstances, à lui préparer un appareil temporaire qui pût servir pour l'occasion. Cet appareil consistait en un globe tubulé de la contenance d'un litre, fermé d'un bouchon de liège, au lieu d'un bouchon de crystal, traversé d'un petit tube destiné à servir à alimenter l'éther à mesure de son évaporation dans le globe. Je fis alors plusieurs coupures au bouchon afin de permettre à l'air d'entrer et de se mêler, dans le globe, aux vapeurs de l'éther ; ce fut dans cet état que je le remis au docteur Morton.

“Depuis cette époque je n'ai eu qu'une entrevue avec le docteur Morton et je suis fâché de ne pouvoir préciser les dates de ces diverses transactions ; mais, vû le nombre et la variété des articles qui lui ont été fournis, et qu'il m'a rendus, et le peu de valeur de ceux qu'il a conservés, je n'en ai pas tenu compte sur mes livres. C'est donc à d'autres circonstances qu'il me faut recourir à l'effet de fixer l'époque où ces faits ont eu lieu ; j'en

trouve une qui ne laisse aucun doute, c'est que je revins de la compagnie à Boston, avec ma famille, le 23 septembre 1846 ; ce fait ressort d'une entrée sur mes livres, faite à cette époque. Je rencontrai le docteur Morton dans les wagons et le souvenir de la conversation qui eut lieu entre nous à cette époque, me donne la conviction que notre discussion sur les effets de l'éther sulfurique sur les sacs à gaz, eut lieu avant mon retour de la campagne. Ce fut pendant l'hiver de 1846 à 1847 que mon attention fut appelée sur la date et les circonstances de cette entrevue, et j'ai la certitude de ne pas me tromper à cet égard.

“ Lorsque l'article signé ‘ E. W. ’, où il était fait allusion à mon nom, parut dans le *Daily Advertiser* du 5 mars 1847, le docteur Jackson et M. Peabody vinrent me voir pour s'informer du degré de certitude que j'avais à l'égard des dates de mes entrevues avec le docteur Morton. Je leur expliquai les faits à cette époque, et quoique nous différassions d'opinion quant à la date de la première démarche du docteur Morton, je suis heureux de pouvoir dire que depuis lors, le docteur Jackson a reconnu que mon opinion, quant aux dates de ces diverses transactions était parfaitement correcte, ajoutant que quant à lui, il pouvait justifier de l'antériorité de sa découverte et en faire remonter l'époque jusqu'en 1842.

J'ai l'honneur d'être, etc.

“ JOSEPH M. WIGHTMAN. ”

L'auteur de ce mémoire a vu lui-même l'entrée sur les livres de M. Wightman, et il la trouve faite au temps fixé et suivie de plusieurs autres du 29 et 30 septembre. M. Wightman lui a confirmé, ainsi qu'aux administrateurs de l'hôpital, les circonstances de la conversation qui eut lieu dans les wagons. Il s'accorde à dire, avec les administrateurs, qu'elles sont de nature à ne pas permettre l'apparence même d'un doute.

M. Wightman préfère, comme chose de convenance, ne pas publier ces détails, à moins que son témoignage ne soit révoqué en doute, ce que M. Jackson ne semble pas disposé à faire quant à présent.

Ce témoignage de M. Wightman vient à l'appui du dire du docteur Morton sur un point très important. Il prouve que c'est après l'avis de M. Wightman que le docteur Morton s'est décidé à passer chez le docteur Jackson, et qu'avant de se rendre chez ce dernier il s'était procuré un instrument pour l'aspiration de l'éther

et qu'il avait parlé de l'objet de ses recherches, à cette époque, comme d'une chose très importatante dans sa profession.

Il est bon de faire remarquer ici que le docteur Jackson et M. Peabody, son élève et son principal agent dans cette difficulté, attachaient une haute importance à la déclaration de M. Wightman fixant au 23 septembre, la date de sa conversation avec le docteur Morton, et qu'ils firent, comme il nous l'a dit lui-même, tous leurs efforts pour lui prouver qu'il se trompait ; et que ce n'est, comme les administrateurs le font observer dans leur rapport, qu'après l'apparition d'autres témoignages d'une semblable nature, qu'il prit le parti de se rebattre sur sa découverte de 1842 et d'admettre que la déposition de M. Wightman pouvait en effet se trouver basée sur des faits vrais et positifs.

Nous nous écarterons ici un moment du cours régulier des évènements, pour dire que le docteur Jackson ignorait l'existence des dépositions précédentes quand il rendit publique sa prétention exclusive au mérite de la découverte. Ces dépositions ne furent obtenues qu'après l'apparition de ces prétentions, qui fut publiée en Europe, d'abord en decembre 1846, puis connue en Amérique en février 1847. Le docteur Morton, alors, pour sa propre défense, rassembla des preuves qui ne consistèrent d'abord que dans les déclarations faites sous serment par les jeunes gens de son cabinet. Puis vint la brochure authentique du docteur Jackson. Quand cette brochure eut paru, se présentèrent l'important témoignage de M. Eddy, que nous citerons plus tard, ceux de M. Dana, du docteur F. Dana, et de M. Metcalf. Nous ne pouvons nous empêcher de penser que si le docteur Jackson eût su qu'il existât des faits tels que ceux que l'instruction a divulgués, il aurait mieux apprécié les droits du docteur Morton et n'aurait point adopté la marche qu'il a suivie depuis.

Nous avons maintenant poussé les preuves et l'état des faits jusqu'à l'époque de l'entrevue que le docteur Morton a eue avec le docteur Jackson. Le docteur Jackson, dans sa brochure, prétend que c'est à cette entrevue qu'il fit part de sa découverte au docteur Morton et qu'il le chargea, comme son agent, de faire les expériences d'essai. Le docteur Morton, de son côté, nie que le docteur Jackson lui ait rien divulgué qui ne se trouvât déjà imprimé et connu de tous les chimistes distingués.

Une question se présente ici naturellement : — De quelle découverte le docteur Jackson a-t-il fait part au docteur Morton ?

Le docteur Jackson admet qu'il ne s'est livré à aucune expérience à l'effet de décider la question en litige. Il n'avait à communiquer tout au plus qu'une idée, une impression. C'est ainsi du moins que le docteur Gay s'exprime dans sa brochure. "Le docteur Jackson mit en avant *une de ses plus chères idées* qu'il avait déjà communiquée à plusieurs autres personnes, son système pour la suppression de la douleur pendant les opérations chirurgicales."

Mais admettant que le docteur Jackson eût une *idée*, quel degré de certitude, quelle connaissance possédait-il, même à cet égard ?

Sous ce rapport nous avons heureusement une lettre du docteur Jackson au docteur Gay, dans la quelle, il est naturel de supposer, que ses prétentions se trouveront développées dans toute leur énergie ; la voici : —

" Boston, 1 mai 1847.

" Mon cher Monsieur, — En réponse à votre requête, je vous présente le résultat des observations et des expériences que j'ai faites, il y a déjà plusieurs années, sur l'aspiration des vapeurs de l'éther sulfurique. Je savais par l'expérience des autres et par mes propres essais, l'espèce d'énervement que produit l'aspiration de ces vapeurs. On ne savait cependant pas à cette époque que cet agent pût produire un état d'insensibilité de courte durée et privée de tout danger. J'humectai un linge et je me l'appliquai sur la bouche et sur les narines, puis je m'étendis dans un fauteuil et j'aspirai la vapeur, prenant note de ses effets sur le système. La première impression que je reçus fut celle du froid ; j'éprouvai ensuite une sensation de chaleur et de gaieté accompagnée d'un effet singulier de tension à la poitrine. Je perdis bientôt connaissance, mais mon évanouissement ne fut pas de longue durée, et en peu d'instant je fus entièrement remis des effets que l'éther avait produits en moi.

" J'ai souvent aspiré les vapeurs d'éther sulfurique pour détruire l'irritation causée par l'introduction dans les poumons de gaz dangereux. Pendant l'hiver de 1841 à 1842 et peu temps après l'essai mentionné plus haut, je préparais du chlore destiné à des expériences qui devaient être faites devant la Société de Charité des Artisans de l'État de Massachusetts, et alors que j'étais occupé à rassembler le chlore dans de grandes bouteilles de verre remplies d'eau bouillante, dont le gouleau était immergé

dans le récipient d'une machine pneumatique, mon aide, qui tenait une de ces bouteilles à la main, la laissa tomber par accident, et elle vint se casser près de moi. Je respirai immédiatement une grande quantité de ce gaz, qui faillit m'asphyxier et ce ne fut qu'avec beaucoup de difficulté que je pus regagner mon appartement. Aussitôt que je pus me procurer du secours, j'envoyai chercher de l'éther sulfurique et de l'ammoniaque, et j'en aspirai alternativement, espérant ainsi neutraliser le chlore par l'hydrogène de l'éther, et l'acide ainsi formé, par l'ammoniaque. Je me sentis soulagé pour le moment, mais je me trouvai si accablé que je craignis de ne pouvoir prononcer mon discours. Je le fis cependant sans trop de difficulté. Plus tard, souffrant toujours des effets du chlore, je résolus de tenter de nouveau l'influence de l'éther et d'en aspirer une plus grande quantité que la première fois. Je fus donc dans mon laboratoire qui communique avec mes appartements et y prenant une bouteille d'éther sulfurique pur, je trempai un linge dans le liquide, je le pressai légèrement, et m'étendant dans un fauteuil, les pieds appuyés sur une chaise, je me mis à aspirer l'éther dont le linge était imbibé, après m'être appliqué ce linge sur la bouche et sur les narines, la tête penchée en arrière sur le dos du fauteuil, parfaitement à l'aise et dans une position solide. Les effets de l'aspiration furent semblables à ceux que j'ai déjà décrits, avec cette exception que je toussai d'abord un peu. Je fus donc fondé à croire que la paralysie des nerfs serait telle, qu'une opération chirurgicale pourrait être pratiquée sur un malade placé sous l'influence de l'éther, sans qu'aucune douleur se fit actuellement sentir ; car l'absence de sensibilité fut complète, et ressemblait plutôt à celle qui résulte de l'état d'épilepsie, qu'à toute autre. J'entendis parler plus tard d'effets semblables d'insensibilité obtenus accidentellement, et j'acquis ainsi la conviction que l'aspiration de l'éther ne présentait aucun danger réel ; mes premières expériences m'avaient d'ailleurs déjà donné cette opinion. Je me trouvais donc disposé à recommander l'emploi de l'éther dans les opérations chirurgicales, à l'effet de prévenir toute sensation de douleur. Vous avez connu l'histoire de ce qui eut lieu plus tard quant à l'application de cet ingrédient, par le témoignage d'autres personnes. Je dois ajouter que les expériences de Sir H. Davy furent la première cause de l'intérêt que je pris plus tard dans l'aspiration des substances gazeuses et que depuis que j'en ai eu

connaissance, ce sujet m'a toujours semblé mériter une plus ample investigation. Je suis, etc., CHARLES T. JACKSON."

Nous ne sommes pas surpris que les administrateurs de l'hôpital aient conclu, de ce document, que :

"Le docteur Jackson n'a rien trouvé, quant à l'aspiration de l'éther qui n'eût été imprimé en Angleterre plusieurs années avant sa prétendue découverte."

Il est vraiment étonnant qu'avec des matériaux de si peu de valeur, le docteur Jackson ait osé se représenter comme ayant pu communiquer au docteur Morton quelque chose de nouveau et d'important lors de la visite de ce dernier, ou à quelque autre époque que ce soit.

En 1842 il avait respiré de l'éther, et avait éprouvé, comme le dit le docteur Gay (page 7), "une sorte de sommeil ou d'insensibilité," effet que mille autres avaient obtenu auparavant, qui se retrouve dans l'opium, qui se reconnaît dans l'ivresse et dans le phénomène plus ordinaire du *sommeil*, découvert avant le siècle de Sancho Pansa. Il n'essaya pas de s'assurer s'il en résultait une insensibilité à la douleur, et nous ne pouvons réellement croire qu'une pareille idée lui soit jamais venue à l'esprit ; car s'il l'eût eue, il en aurait certainement tenté l'expérience ; le fait en valait bien la peine.

Plus tard il a respiré de l'éther comme un antidote contre le chlore, et en effet ce remède fait partie des ordonnances admises en médecine. (Voir la Matière Médicale de Pereira, et la lettre de M. Hodge, ante, page 7.)

C'est en ceci que consistent les expériences et les observations que le docteur Jackson pouvait communiquer au docteur Morton en septembre 1846.

La déclaration de M. W. F. Channing ne porte que sur l'antidote contre le chlore ; il ajoute cependant que lorsqu'il était, comme élève, sous la direction du docteur Jackson, dans l'intervalle de 1842 à 1844, il a entendu plusieurs fois le docteur Jackson parler de l'aspiration de l'éther sulfurique comme d'un moyen de produire un état d'insensibilité pendant les opérations chirurgicales ; M. Channing ne dit pas dans quels termes le docteur Jackson parla de cet agent. Il est hors de doute, qu'il communiquait à ses élèves ce que l'on savait alors sur cette matière ; au delà il n'a rien essayé, il ne connaissait rien. Nous devons, par

égard pour lui et par un sentiment de charité chrétienne, supposer que s'il avait eu une confiance quelconque dans les effets découverts depuis, il en aurait, au moins une fois, tenté l'expérience.

La déclaration de M. Peabody tend à prouver ce seul point : qu'en février 1846, le docteur Jackson l'engagea à respirer de l'éther, lorsqu'il se fit arracher une dent. M. Peabody lui demanda alors ce qu'il savait des propriétés de l'éther, et le docteur Jackson lui raconta les deux expériences aux quelles il s'était livré quelques années auparavant et aux quelles il fait allusion dans sa lettre ; il est évident que ceci ne satisfait pas M. Peabody ; car après avoir examiné les autorités il se refusa à en faire l'essai. Cette intimation du docteur Jackson, quant à l'effet des propriétés stupéfiantes de l'éther, ne fut évidemment qu'une de ces suggestions ordinaires, telles qu'on en peut faire à une personne qui va se soumettre à l'opération douloureuse de l'extraction d'une dent, mais sans l'insistance nécessaire pour la faire adopter et en obtenir des résultats utiles.

Le seul témoin que le docteur Jackson produise en dehors de ceux-ci est le docteur S. A. Bemis, dont voici la déclaration :

“ En septembre 1846, pendant une conversation que j'eus avec le docteur Jackson, à l'époque et au lieu ci-dessus mentionné, en présence de plusieurs autres personnes, et entr'autres de M. W. F. Channing, de Boston, alors aide du docteur Jackson, il fut fait plusieurs remarques à l'égard de la profession que j'exerce ; et le docteur Jackson parla des souffrances physiques et des opérations douloureuses comme d'un sujet qui ressortait de la pratique ordinaire. Le docteur Jackson dit alors qu'il désirait pouvoir *diminuer* ou anéantir toute sensation douloureuse pendant la durée des opérations de chirurgie, et il avança que l'on parviendrait à ce résultat par l'adoption d'un système nouveau d'opérations dans les circonstances de cette nature. Après avoir fait quelques remarques sur l'importance de l'introduction de quelque nouveau *mode de traitement*, ou sur l'emploi de quelque nouvel agent capable de prévenir tout sentiment de douleur, le docteur Jackson ajouta que, si je le désirais, il me donnerait ou me mettrait à même de me procurer, quelque chose qu'il savait devoir produire l'effet désiré ; et il m'engagea également à introduire le même objet dans ma pratique.”

En se reportant aux expressions que nous avons marquées en

italiques, le lecteur se convaincra du peu d'importance de ce témoignage ; on ne voit nullement si ce nouvel agent doit s'employer, soit en plombant une dent, soit en détruisant le nerf ou de toute autre manière. Le docteur Jackson ne s'explique pas non plus sur l'identité de cet agent, ni sur la nature de ce traitement nouveau. Le docteur Bemis dit aujourd'hui qu'il ne doute nullement qu'il ne s'agît alors de la nouvelle découverte de l'éthérisation ; mais ceci, après tout, n'est qu'une conjecture. Nous ne pensons pas, quant à nous, qu'il s'agît de l'aspiration. Après cette conversation avec le docteur Bemis, le docteur Jackson envoya au docteur Morton et à deux autres dentistes de cette ville de l'éther chloïque préparé avec soin, leur recommandant de s'en servir pour tuer le nerf des dents à plomber, en remplissant la cavité de la dent de cette substance en remplacement de l'arsenic. Nous déclarons que nous sommes enclins à croire que tel était le traitement auquel le docteur Jackson avait fait allusion lorsqu'il parla de *diminuer* la souffrance pendant les opérations du dentiste. Quoi qu'il en soit, le docteur Bemis, qui est un homme entreprenant, ne se trouva pas assez convaincu, après cette conversation, pour tenter d'introduire ce nouveau système dans sa pratique.

Le docteur Morton, dans son mémoire, fait la déclaration suivante, que, suivant lui, le docteur Jackson ne tentera pas de contester.

“ En 1844, — et — (deux dames de la famille du docteur Jackson) étaient sous ma direction pour les soins à donner à leurs dents, et il devint nécessaire que chacune d'elles s'en fit arracher plusieurs ; c'était une opération douloureuse, et ces dames manifestaient une répugnance prononcée. La dernière de ces dames, surtout, avant l'extraction de chaque dent, restait plusieurs heures sur la chaise de douleur, avant de se sentir le courage de se soumettre à l'opération, me priant de la magnétiser ou de lui donner quelque chose que la rendît insensible à la souffrance. Le docteur Jackson était présent, et fit tous ses efforts pour relever le courage de la dame en question, mais il ne proposa jamais un seul moyen de produire l'insensibilité demandée.”

Il faut remarquer que nous parlons ici de personnes dont les souffrances devaient exciter vivement la sympathie du docteur Jackson, et que ceci se passait alors qu'il avait deux fois aspiré

de l'éther, seules circonstances sur les quelles il fonde aujourd'hui ses droits de priorité à la découverte de ses propriétés stupéfiantes.

Le docteur Jackson produit les dépositions de deux de ses élèves qui se trouvaient dans son laboratoire à l'époque de son entrevue avec le docteur Morton ; ce sont MM. George O. Barnes et James MacIntire.

Il ne faut pas oublier que le docteur Jackson admet qu'il était connu que l'éther pouvait produire un état d'insensibilité. Le docteur Warren déclare " que l'insensibilité et l'exhilaration sont des effets connus de l'aspiration de l'éther, compris depuis bien des années, non seulement par les hommes de science, mais même parmi les étudiants dans les collèges," etc. Et le docteur Brewster, le célèbre dentiste Américain à Paris, dans une lettre au docteur Morton, où il lui parle des prétentions du docteur Jackson à avoir communiqué à lui, le docteur Morton, que l'éther devait produire l'insensibilité, s'écrie, " Vraiment il ne fallait être ni médecin ni chimiste pour vous dire cela, car il y a à peine une école ou une réunion de personnes jeunes dans notre pays où les garçons et les jeunes filles n'aient aspiré de l'éther pour se rendre plus gais, et dans un grand nombre de cas le résultat de leurs jeux a été de produire un état complet d'insensibilité."

Insensibilité est un mot susceptible de vaste interprétation. La question est de savoir si le docteur Jackson savait que l'éther produirait cet effet merveilleux qui seul mérite le nom de découverte, et s'il a communiqué cette connaissance ou cette croyance au docteur Morton.

Mr. MacIntire répète ainsi les paroles du docteur Jackson : " Comme il (le docteur Morton) s'en allait, le docteur Jackson lui dit qu'il voulait lui dire quelque chose qui le mettrait à même de produire l'insensibilité chez ses patients, de manière à lui permettre d'opérer sur eux suivant son bon plaisir." Ceci constitue toute la confiance faite par le docteur Jackson ; elle a été faite ouvertement, en présence de ses élèves, et au milieu de ses occupations ordinaires non interrompues. M. MacIntire représente le docteur Morton comme étant venu s'informer des propriétés de l'éther, et comme un homme parfaitement ignorant de la nature de cet agent ; mais ici, comme il résulte de toutes les dépositions, il se trompe, et cette erreur provient, sans aucune

doute, de ce que le docteur Morton eut grand soin de cacher l'étendue de ses expériences et la nature de ses projets.

L'autre témoin, M. Barnes, représente le docteur Jackson comme ayant dit " que l'on pouvait produire un état parfait d'insensibilité." Le sens des paroles du docteur Jackson est cependant très clair, car, d'après la déposition de M. Barnes, le docteur Jackson répondit au docteur Morton qui lui demandait quelque nouveau renseignement, " par la description de ses propres expériences et de leurs résultats. Ces effets consistaient simplement, ce sont ses propres paroles, " Dans une singulière espèce de sommeil ou d'absence de connaissance ; " et il a solennellement déclaré sous serment, dans sa demande de brevet, que l'on ignorait jusqu'alors que l'aspiration de l'éther " pût rendre une personne incapable, complètement ou non, de ressentir les atteintes de la douleur sous l'influence du scalpel ou de tout autre instrument capable de produire le même effet." Et, dans sa brochure il ajoute, " qu'il restait à prouver que cette insensibilité fût assez complète pour qu'un instrument tranchant pût operer sans douleur pendant le tems de sa durée."

M. Barnes déclare aussi que le docteur Jackson a fait usage de la phrase suivante : " Le patient se renversera dans son fauteuil dans un état d'insensibilité parfaite, vous pourrez en user avec lui comme bon vous semblera, sans qu'il se doute de rien ou ressente aucune douleur ; vous pourrez ainsi lui arracher une dent sous votre bon plaisir."

Cette manière de s'exprimer est certainement plus précise que celle de M. MacIntire. Si le lecteur la trouve plus forte que celle dont le docteur Jackson lui-même s'est servi dans sa déposition, faite sous la foi du serment, et dans sa brochure, c'est une question à décider entre le docteur Jackson et son témoin. Il est impossible, dans une affaire de cette nature, d'espérer un souvenir parfait quant au choix des expressions employées par les parties. M. Barnes déclare que lors de la conversation il s'occupait d'une analyse ; qu'elle eut lieu d'une chambre à l'autre, et qu'il ne l'entendit pas toute entière. Il se passa près de huit mois avant qu'il donnât son témoignage, et pendant cet intervalle, cette difficulté était devenue l'objet d'une controverse animée et de disputes fréquentes. M. Barnes était forte attaché à la cause du docteur Jackson ; l'esprit de corps s'était maintenu dans son laboratoire, et M. Barnes avait tout naturellement épousé avec

chaleur la querelle et les vues de son maître, né dans la même ville que lui.

Les remarques du professeur Greenleaf, dans son traité sur le *témoignage*, méritent d'être prises en considération dans les circonstances présentes.

“ Les preuves résultant de *déclarations orales* sont souvent d'une nature fallacieuse, et leur importance se trouve par conséquent de beaucoup diminuée, par la probabilité que la *déclaration* a été imparfaitement recueillie ou mal comprise, et qu'elle n'a laissé dans la mémoire que des souvenirs incomplets et souvent pervertis. Il arrive souvent, aussi, que le témoin, en altérant, sans mauvaise intention, quelques unes des expressions employées par l'une des parties, donne un sens à sa déclaration entièrement différent de ce qui a été réellement dit par elles.”

La vérité est, que le docteur Jackson fit part au docteur Morton de ce que tout le monde savait des effets de l'éther, et en les lui décrivant, il se servit des expressions suivantes : *Stupéfaction, perte de connaissance, sommeil d'une espèce particulière, insensibilité, ou quelque chose de semblable* ; la quelle ou les quelles de ces expressions furent employées est chose impossible à dire, et ne présente d'ailleurs aucune importance réelle dans l'espèce.

Si le lecteur veut prendre la peine de comparer ce que dit le docteur Morton de cette entrevue, dans son mémoire, avec la déclaration de M. MacIntire, il verra que la différence entr'eux est bien légère. Tous d'eux déclarent que le docteur Jackson entama la conversation en demandant au docteur Morton ce qu'il allait faire de son sac ? que le docteur Morton lui répondit de manière à lui laisser l'impression qu'il ne voulait se servir que d'*air atmosphérique* ; que la conversation se tourna alors vers l'expérience de M. Wells, puis enfin sur l'éther sulfurique. M. MacIntire croit que ce fut le docteur Jackson qui, le premier, mit en avant l'éther, mais le docteur Morton prétend qu'il amena le docteur Jackson sur ce terrain, à l'effet de s'assurer s'il ne pourrait lui rien apprendre de nouveau.

La déclaration de M. Eddy est conclusive sur ce point. M. Eddy est un ancien habitant de Boston, et il y est bien connu ; il occupe dans la société un rang élevé et honorable, et il a occupé plusieurs places de confiance. Il a été très lié avec le docteur Jackson, et celui-ci serait la dernière personne à mettre en doute sa véracité.

“ Boston, 18 mai 1847.

“ À MM. CALEB EDDY et R. H. EDDY.

“ Messieurs, les soussignés ayant appris que vous êtes en possession de détails importants sur la découverte de la nouvelle propriété de l'éther sulfurique et de son histoire subséquente, désirent qu'à vos prochains loisirs vous leur fournissiez des explications sur la matière, de nature à jeter du jour sur une question si importante. Ils vous seront obligés de dire comment les noms du docteur Charles T. Jackson et du docteur W. T. G. Morton ont été associés dans le brevet, en énonçant la part de chacun (suivant votre opinion) dans la découverte, et tous les autres faits que vous voudrez bien communiquer, tendant au même but.

“ Ainsi signé : Geo. HAYWARD, S. D. TOWNSEND, Samuel PARKMAN, chirurgiens de l'hôpital général de Massachusetts.”

“ Boston, 24 May 1847.

“ Aux docteurs George Hayward, S. D. Townsend, Samuel Parkman, Henry J. Bigelow, chirurgiens de l'hôpital général de Massachusetts.

“ Messieurs, vos honorées lettres du 18 et 20 mai adressées à moi et à M. R. H. Eddy nous sont parvenues. Présument que toute réponse émanée de moi sera rendue publique, je ferai remarquer que, sans la circonstance qu'il ne paraît pas aujourd'hui possible que la controverse engagée entre les docteurs W. T. G. Morton et C. T. Jackson soit arrangée par un arbitrage mutuel, à cause du refus de ce dernier d'en saisir des arbitres, je ne me sentirais pas disposé à faire le récit de ce qui est à ma connaissance au sujet de cette découverte. Je ne voudrais pas dépouiller le docteur Jackson d'un honneur auquel il pourrait avoir des droits acquis : et je n'ai autre chose en vue que le désir de voir celui à qui le monde doit en réalité cette découverte, recevoir la récompense à la quelle il a de justes titres.

“ Dans la soirée du vendredi 23 octobre 1846, le docteur Charles T. Jackson vint me voir. Je lui demandai alors des détails sur la nouvelle découverte qui avait pour but d'empêcher la douleur dans les opérations chirurgicales. Il me dit que le docteur W. T. G. Morton était venu vers la fin du mois dernier lui demander à emprunter un sac à gaz (*gas bag*) :

il devait, disait-il (lui, le docteur Morton), s'en servir pour administrer l'air atmosphérique, ou autre chose, à une dame, afin de calmer ses craintes et de pouvoir lui enlever une dent. Le docteur Jackson dit au docteur Morton, que ses instruments étaient dans son atelier, et qu'il ne serait pas facile de se les procurer. Le docteur Morton lui dit alors : ' Je veux faire de l'effet sur l'imagination de cette personne, à peu près comme on raconte que l'on agit à l'égard d'un criminel condamné à la peine de mort. On faisait couler de l'eau chaude sur une partie de son corps, blessée or lacérée, pendant que ses yeux étaient bandés.' Le docteur Jackson dit au docteur Morton : ' Cette épreuve échouera, et vous vous rendrez ridicule : vous feriez bien mieux de faire aspirer à cette dame un peu d'éther (si vous pouvez la décider à l'inhaler) ; avec cela vous l'endormirez, alors vous pourrez extraire sa dent : elle ne pourra pas se défendre, elle ne vous empêchera d'agir par aucune résistance.' Le docteur Morton lui fit alors des questions sur le danger et le mode d'emploi de l'éther. Le docteur Jackson lui dit : vous pourriez saturer d'éther une éponge ou du drap et la lui appliquer sur bouche ou au nez. Lorsque le docteur Jackson m'eut raconté cela, je lui dis : docteur Jackson, saviez-vous à cette époque qu'après qu'une personne avait inhalé de l'éther, et qu'elle était endormie, on pouvait entamer sa chair avec un couteau sans qu'elle ressentît aucune douleur. Il me répondit : non ; Morton non plus. C'est un étourdi de faire ce qu'il fait ; il pourrait bien arriver qu'il tuât quelqu'un. — Voilà tous ou presque tous les détails importants qui me reviennent à la mémoire, au sujet de cette découverte, antérieurement à la demande de brevet dans laquelle furent associés les noms des docteurs Morton and Jackson. Je suis respectueusement votre obéissant serviteur.

Signé, CALEB EDDY."

En tant que la décision de cette question peut être affectée par des preuves extérieures, elle se présente entourée de bien peu de difficultés ; mais lorsqu'on nous demande de former notre opinion sur celle d'un autre, sur ce qu'il sait, et sur ce qu'il ne sait pas, le tout dépourvu de preuves, reposant sur des faits ou des témoignages en rapport avec ces opinions, nous nous trouvons fort embarrassés. Un homme peut se tromper de bonne foi (et les administrateurs de l'hôpital pensent que le docteur

Jackson est dans ce cas) sur la nature de ses connaissances à une certaine époque donnée. Il existe une très grande différence entre certains individus quant à l'opinion qu'ils peuvent avoir de la portée de leurs connaissances et de leurs idées ; et cette différence dépend de leur organisation, tant sous le rapport moral que sous le rapport intellectuel et même purement physique.

---

## CHAPITRE V.

### *Histoire de la Découverte après l'Entrevue du docteur Morton avec le docteur Jackson.*

Le docteur Jackson laissa le docteur Morton libre de faire son expérience ou non, comme et quand bon lui semblerait, et ne s'informa nullement des résultats obtenus. Le docteur Morton s'enferma chez lui et se mit à respirer de l'éther. Les détails de ce qu'il éprouva se trouvent racontés dans son mémoire. Le soir il recommença l'expérience sur un de ses patients et lui arracha une dent avec un succès complet.

“ Boston, 30 Septembre 1846.

“ Le présent est à cette fin de certifier que je me suis adressé au docteur Morton, ce soir à neuf heures, souffrant du plus violent mal de dents. Le docteur Morton a pris son mouchoir de poche, il l'a saturé d'une préparation à lui ; je l'ai aspiré pendant environ une demi-minute, et je me suis endormi. Un instant après je me suis réveillé, et j'ai vu ma dent par terre sur le parquet. Je n'ai pas éprouvé la moindre douleur. J'ai passé encore vingt minutes dans son cabinet, et je n'ai ressenti aucun effet désagréable à la suite de l'opération.

“ Ainsi signé : EBEN H. FROST, 42, Prince Street, à Boston.

“ Nous avons été témoins de l'opération ci-dessus. Le certificat est exact sous tous les rapports : il y a plus, l'homme a demandé où était sa dent, ou si elle était extraite.

“ Ainsi signé : A. G. TENNY, bureau du journal.

“ H. G. HAYDEN, chirurgien-dentiste.

“ Boston, 30 Septembre 1846.”

Le docteur Morton se fit donner le certificat ci-dessus à l'instant même et annonça ce résultat à tous ceux qui se trouvaient alors dans son cabinet. Le lendemain il se rendit chez M. Frost et s'assura que l'aspiration n'avait été suivie d'aucun accident fâcheux. Il alla ensuite chez le docteur Jackson, lui annonça le succès qu'il venait d'obtenir et lui demanda un certificat constant que l'éther sulfurique pouvait s'administrer sans danger ; mais le docteur Jackson s'y refusa. Ayant appris la non réussite du docteur Wells, connaissant toutes les déceptions et désappointements qui se retrouvent dans tous les cas de ce genre, il attribua sans doute le succès du docteur Morton à une erreur d'imagination ou bien il le crut exagéré ; dans tous les cas il y attacha peu d'importance. M. Barnes, son propre témoin, déclare qu'il dit au docteur Morton, — “ On ne voudra pas croire à un état d'insensibilité complète pour le seul fait de l'extraction d'une dent, car il arrive souvent à des patients de dire, dans des cas ordinaires, qu'ils n'ont point éprouvé de douleur, lorsque l'instrument est manié avec rapidité et que l'opération a été faite avec adresse ; ceci ne serait point considéré par le public comme une preuve satisfaisante.” Telle est la véritable interprétation de la déclaration de M. Barnes, — “ Que le docteur Jackson ne parut nullement étonné ” ; ce qui ne veut pas dire que le docteur Jackson prévît dès lors tout ce qui devait suivre, et, seul au monde, ne fût ni surpris ni ému de ce résultat.

M. Barnes prétend que le docteur Jackson conseilla au docteur Morton une expérience à l'hôpital. Mais le docteur Morton nie le fait, quoiqu'il eût pu en être question entr'eux, et la déposition du docteur Hayward prouve que le docteur Morton avait déjà cette intention avant de se rendre chez le docteur Jackson.

La conduite postérieure du docteur Jackson est la meilleure explication que l'on puisse trouver de ce qu'il pensait à cette époque. Il ne fit aucune expérience, et n'assista à aucune. Aucune expérience ne fut tentée, à sa connaissance ou sous sa direction, quoiqu'il pensât que l'extraction de la dent n'était point une preuve décisive. Le docteur Morton se rendit à l'hôpital où il obtint du docteur Warren qu'une opération serait faite à l'aide de l'agent dont il avait déjà fait usage. Il ne nomma point le docteur Jackson, il ne se recommanda pas de lui, il n'en avait pas l'autorisation, même à l'égard du degré de

sécurité que présentait l'emploi de cet agent. Le docteur Morton faisait cependant tous les jours de nouvelles expériences dans son cabinet avec des succès variés. Les journaux s'emparèrent de ces faits et donnaient à cette nouvelle découverte le nom du docteur Morton ; rien de tout ceci ne fut contesté. Enfin, le 16 octobre le premier essai eut lieu à l'hôpital, et le docteur Warren fit l'opération d'une tumeur qu'il détacha du cou d'un patient. Le lendemain l'essai fut répété par le docteur Hayward dans l'enlèvement d'une tumeur au bras, opération très douloureuse et quelque fois mortelle. Le docteur Morton présida seul aux expériences et fut seul responsable du résultat. Toutes les facultés scientifiques et médicales, les journaux et l'esprit public étaient dans l'attente. Cependant le docteur Jackson resta muet et ne prit aucune part à ce qui se passait. Aucun des médecins ou chirurgiens de l'hôpital n'avait entendu dire ou même ne soupçonnait que le docteur Jackson eût la moindre part à cette découverte. Quoiqu'il ne fallût que cinq minutes pour se rendre de la maison ou du laboratoire du docteur Jackson à l'hôpital ; quoiqu'il fût lié depuis des années avec tous les médecins et chirurgiens de cet hôpital, qu'il fût le voisin de plusieurs, et en rencontrât un grand nombre presque tous les jours ; quoique le cabinet du docteur Morton, où tous les jours avaient lieu des opérations sur les dents, fut même plus rapproché de son domicile que ne l'est l'hôpital ; malgré tout cela, il ne sort point de son laboratoire pour voir de ses yeux une seule expérience ! C'est un chimiste pratique ; c'est aussi un médecin par l'éducation ; la plus grande découverte du siècle subsistait l'épreuve de l'expérience dans la rue voisine ; il pouvait y aller de la vie de quelques uns des patients ; l'humanité, l'ambition, tout devait le pousser à agir et cependant il se tient à l'écart ! Plus d'un témoin, dit le rapport des administrateurs, se rappelle distinctement avoir entendu le docteur Jackson dire, en parlant des premières expériences du docteur Morton pour la confirmation et l'établissement de sa découverte : — “ Peu m'importe ce qu'il en fera, pourvu que mon nom ne s'y trouve pas mêlé ; ” ainsi que beaucoup d'autres choses ayant la même portée.

M. R. H. Eddy, dont nous donnerons une lettre plus bas, dit : — “ J'ai la pleine conviction qu'à cette époque (25 octobre) le docteur Jackson n'attachait aucune importance à toute cette affaire ; la conversation que j'ai eue avec lui me donne lieu de le

croire." M. Francis Whitman, témoin que le docteur Gay admet ne pouvoir être soupçonné de mensonge, dit : — "Après la première apparition dans les journaux de la découverte du docteur Morton, j'allai chez le docteur Jackson, il me parla de quelques uns des articles qui avaient paru dans les journaux ; mais immédiatement après il ajouta, — ' Je me soucie fort peu des annonces du docteur Morton, pourvu que mon nom ne s'y trouve mêlé en rien.' "

C'est en vain que nous cherchons l'explication de cette conduite dans sa brochure ou dans toute autre publication émanée de lui ou de la plume de ses amis. La seule explication que ait été offerte tend à aggraver sa position. On dit que s'il a refusé sa sanction aux expériences et s'est abstenu d'y assister, c'est par suite d'un manque de confiance dans l'adresse et la prudence du docteur Morton, et par la crainte de son aveugle témérité ; mais cet argument a mauvaise grâce dans la bouche du docteur Jackson qui fonde ses prétentions sur le fait que le docteur Morton n'a été que son agent, son homme de confiance, qu'il n'a agi que sous l'égide de son autorité et de sa responsabilité personnelle. (Voir la brochure du docteur Gay.) Il connaissait le docteur Morton depuis des années. Pourquoi donc s'est-il donné un agent de ce caractère ? Pourquoi lui a-t-il laissé toute l'affaire entre les mains, s'il le savait incapable et d'une coupable témérité ? Pourquoi n'a-t-il pas alors rompu toute relation avec lui ? Pourquoi ne s'est-il pas chargé lui-même des expériences ? Pourquoi au moins ne s'est-il pas montré et n'a-t-il pas surveillé ces expériences d'une importance vitale, afin de pouvoir, si le cas échéait, l'aider de ses conseils et prévenir tout danger, assurant ainsi le succès de sa découverte ?

Tous ces faits sont inexplicables ; ils restent sans réponse, à moins d'admettre, et les administrateurs, les médecins et chirurgiens de l'hôpital, ainsi qu'un grand nombre des amis personnels du docteur Jackson en sont arrivés là, à moins d'admettre disons-nous, qu'il avait trop peu de confiance dans la découverte pour permettre que son nom s'y trouvât attaché.

Afin qu'il ne puisse rester aucun doute sur les faits que nous venons d'exposer, quant aux expériences faites par le docteur Morton ou en sa présence, nous renvoyons le lecteur au rapport des administrateurs de l'hôpital, à l'ouvrage du docteur Warren sur l'éthérisation, à la brochure du docteur George Hayward, à

celle du docteur J. Mason Warren, et à la publication du docteur Henry J. Bigelow, ouvrages qui ont été lus devant la Société d'Amélioration Médicale et devant l'Académie. Le rapport des administrateurs dit : — “ À coup sur, quant à toutes ces expériences subséquentes (à l'hôpital), aucune espèce de responsabilité ne peut peser sur le docteur Jackson, soit qu'il se soit abstenu parcequ'il doutait que l'opération pût se faire sans danger, soit et cela paraît probable, qu'il manquât de confiance dans la capacité du docteur Morton et dans sa prudence. Dans les deux premières expériences, la responsabilité pesait entièrement sur le docteur Morton et sur les chirurgiens de l'hôpital.

La troisième expérience eut lieu à l'hôpital, le 7 novembre ; elle consista dans une amputation de la cuisse au-dessus du genou, et fut faite par le docteur Hayward. Cette fois encore le docteur Morton fut le seul qui y prêtât son assistance. Le passage suivant du mémoire du docteur Morton a été lu par l'auteur des présentes aux docteurs Hayward et Townsend, qui l'ont autorisé à le déclarer conforme à la vérité : “ *Ce ne fut que le 2 janvier 1847 que le docteur Jackson fit la première démarche qui pût donner aux chirurgiens l'idée qu'il eût le moindre intérêt dans cette affaire.* Ce jour là il se présenta à l'hôpital apportant avec lui de l'oxigène comme un antidote contre l'asphixie, qui, à ce qu'il avait entendu dire, résultait de l'aspiration de l'éther. Mais les chirurgiens avaient eu le temps de se convaincre qu'elle n'était nullement à craindre ; à l'exception d'une seule allusion faite au docteur Warren, et qui se retrouve dans son ouvrage, aucun des chirurgiens, aucun de ceux qui participèrent à ces expériences ne reçurent du docteur Jackson, ni ne purent inférer de sa conduite qu'il eût la moindre participation à cette découverte, qu'il fût responsable des effets du liquide employé, qu'il eût aucun droit à l'honneur du succès obtenu, où qu'il pût être recherché et accusé dans le cas d'une défaite.”

L'intimation faite au docteur Warren, et à la quelle nous venons de faire allusion, consiste dans le fait suivant ; après la seconde opération pratiquée à l'hôpital, lorsque la découverte commençait à se répandre, vers le fin d'octobre, le docteur Warren rencontra le docteur Jackson et celui-ci lui dit que c'était lui qui avait conseillé au docteur Morton de se servir de l'éther pour l'extraction des dents ; mais il n'assuma aucune responsabilité, il ne conseilla aucune expérience, et ne prit part

à aucune. Le docteur Warren attachait d'ailleurs si peu d'importance à cette communication, qu'il n'en fit part à aucun autre chirurgien, et que tout se passa comme si le docteur Morton était en effet le seul responsable.

La conduite du docteur Morton présente certainement un contraste frappant avec celle de son antagoniste. Dans l'après-midi du 30 septembre, au risque de sa propre vie, ou de tout autre danger, à lui inconnu, il aspira de l'éther sulfurique jusqu'à ce qu'il eût entièrement perdu connaissance. Il raconte le fait dans son mémoire ; plus tard, il tenta la même expérience sur M. Frost. Sa confiance dans l'importance de sa découverte était telle, que le soir même il demanda à M. Frost un certificat de ce qui s'était passé. Il pria alors le docteur Warren de vouloir bien permettre qu'un essai fût fait à l'hôpital ; ce qui lui fut accordé, et l'époque en fut fixée au 16 octobre suivant. Dans l'intervalle il ne cessa pas de faire des expériences dans son cabinet, avec des succès divers. Dans une circonstance, un jeune garçon s'étant trouvé mal de l'emploi de l'éther, le docteur Morton fut menacé de poursuites judiciaires par ses parents. Les détails de ces opérations sur les dents se trouvent dans la circulaire du docteur Morton, et le docteur Bigelow, qui en fut témoin, en parle dans sa brochure que nous avons déjà mentionnée. Les confrères du docteur Morton formèrent une ligue contre l'usage de l'éther, et attaquèrent cette prétendue découverte avec un acharnement extraordinaire ; ils étaient en grand nombre, comme nous le démonstrerons plus tard. Le docteur Morton fut seul à supporter ces attaques. Dans les jours de doute et d'obscurité de sa découverte, le docteur Morton fut seul exposé à ce déchaînement général, et ne songea jamais à rejeter sur d'autres une partie du blâme qui ne s'adressait qu'à lui. Il se sentit obligé de dévouer tout son tems à l'éthérisation et il en résulta que sa pratique comme dentiste fut presque entièrement ruinée. Pendant la nuit qui précéda le premier essai fait à l'hôpital, le docteur Morton veilla très tard chez le docteur Gould, comme celui-ci nous autorise à l'affirmer, cherchant à découvrir quel serait l'instrument le plus convenable pour l'administration de l'éther, et le docteur Gould conseilla l'emploi des soupapes comme préférable au moyen dont le docteur Morton s'était servi jusqu'alors. L'idée d'un modèle fut mise sur le papier, et le lendemain de bonne heure, le docteur Morton était chez M.

Chamberlain, et il y resta, surveillant la fabrication de son appareil, jusqu'à l'heure fixée pour l'opération ; il était tellement désireux qu'elle eût lieu et qu'elle fût menée à bonne fin, qu'il emmena avec lui, à grands frais, M. Frost, afin que celui-ci pût rassurer et encourager le patient dans le cas où il aurait peur de se soumettre à l'influence de l'éther. Le lendemain il l'administra de nouveau pendant l'opération pratiquée par le docteur Hayward, et ce fut à sa requête qu'eut lieu la troisième opération, qui se trouva, par le fait, la plus décisive. Depuis le jour de la première expérience, on peut dire avec vérité, que le docteur Morton ne goûta pas un seul instant de sommeil, et que pendant trois mois il ne s'assit point à table pour y prendre ses repas. Ce fut lui qui administra l'éther dans toutes les opérations chirurgicales qui se pratiquèrent à Boston sous l'influence de cet agent, autant que nous avons pu nous en assurer, du moins jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier ; et il est probable que pendant longtemps encore après cette époque, il ne fut administré par personne qui n'eût vu opérer le docteur Morton, ou qui n'eût reçu de lui les informations nécessaires ; tandis que jusqu'à ce jour tout le monde ignore que le docteur Jackson l'aît une seule fois donné à un patient pendant la durée d'une opération chirurgicale. Le docteur Morton reçut des lettres de toutes les parties du pays, et il nous a montré dix volumes reliés qui en contiennent plus de deux mille, reçues par lui sur ce sujet seul, du mois d'octobre 1846 au mois de juillet 1847. Il fut obligé d'employer un secrétaire pour répondre à ces lettres ; et il lui fallut augmenter, à grands frais, son établissement, négliger sa profession de dentiste, et l'on peut dire avec vérité que, temps, argent, santé, travail, il a tout dévoué au succès de sa découverte. Il a issu des circulaires décrivant les résultats détaillés de ses expériences, et tenu un journal exact des événements, des expériences et des suggestions qui arrivaient jusqu'à lui. Il a fait faire un grand nombre d'appareils aspirateurs qui ont été présentés par lui à un grand nombre de chirurgiens et d'institutions de charité, tant ici qu'à l'étranger et par l'intermédiaire de ses agents il en a fait présenter quelques uns de très couteux à plusieurs des têtes couronnées de l'Europe.

Il est juste de faire remarquer ici le caractère libéral et indépendant de la marche suivie par les chirurgiens de l'hôpital ; ils autorisèrent des expériences, lorsqu'il leur fut démontré par

le docteur Morton et par ses patients qu'elles ne présentaient aucun danger ; et ils continuèrent à permettre qu'elles eussent lieu, malgré les réclamations et les clameurs parties de plusieurs villes voisines, et quoiqu'un grand nombre de personnes, même à Boston, s'y opposassent d'une manière formidable.

Quoique la responsabilité de ce qui s'est passé à l'hôpital ait été partagée, non seulement entre les chirurgiens qui ont pratiqué les opérations, mais aussi entre ceux qui permirent qu'elles eussent lieu, nous nous sentons obligés de reconnoître d'une manière spéciale l'assistance personnelle que nous avons reçue de quelques uns d'entr'eux. Le docteur H. Bigelow, se trouvant convaincu, après examiné la nature des premières expériences, de l'importance et de l'étendue des applications de cette découverte, fut le premier à y risquer sa réputation par la publication d'une brochure, et il s'identifia avec sa destinée, d'une manière irrévocable en présentant un mémoire à la société médicale, ainsi qu'à l'académie, à une époque où, dans l'esprit de beaucoup de gens, le succès de l'entreprise était loin d'être certain. Les autres chirurgiens de l'hôpital, les docteurs T. C. Warren, Hayward, Townsend, T. M. Warren, et Parkman, continuèrent, de tems à autre, leur puissant patronage, en autorisant et en pratiquant eux-mêmes diverses expériences, et aussi en publiant, sous leur propre nom, des rapports sur ce phénomène ; y ajoutant leurs propres suggestions sur les points qui présentent le plus d'importance et le plus d'intérêt.

On peut se donner une idée des attaques que les amis et les protecteurs de cette découverte eurent à subir, par la lecture des citations suivantes, extraites des principaux journaux scientifiques de New York, Philadelphie, et autres villes.

*M. Robert M. Huston*, docteur en médecine, éditeur de "L'Examineur Médical," de Philadelphie, s'exprime ainsi : "Un certain docteur Morton, dentiste à Boston, publie, dans les journaux de cette dernière ville, qu'il a reçu un *brevet* pour ce qu'il appelle sa découverte, à l'aide de la quelle les opérations du dentiste et celles du chirurgien se pratiquent sans douleur apparente ou réelle ; et il offre maintenant de vendre le droit de se servir de sa découverte aux dentistes, aux chirurgiens, ou à toute autre personne désirant en faire usage. Comme nous ne voyons dans cette annonce ni plus ni moins qu'un nouveau moyen de tirer à

vue sur la bourse de la partie éclairée du public, nous n'y attachons pas la moindre importance, si nous ne trouvons pas dans le Journal de Médecine et de Chirurgie de Boston que des médecins éminents de cette ville, se sont déjà laissé prendre à cet appât." Plus loin nous lisons encore : " Nous sommes persuadés que les chirurgiens de Philadelphie persisteront dans la ligne honorable des devoirs de leur profession, et ne se laisseront pas entraîner dans le borbier du charlatanisme, par l'apparence de ce feu-follet." Nous trouvons encore plus loin : " Nous ne pouvons terminer ces remarques sans exprimer de nouveau notre vif chagrin et nos siucères regrets de voir que des hommes éminents, qui, pendant si longtems, ont fait l'ornement de la médecine à Boston, aient pu consentir à donner un si dangereux exemple à leurs jeunes confrères, comme nous avons la conviction qu'ils l'ont fait dans cette circonstance. Si de telles choses doivent être sanctionnées par la profession, nous ne voyons pas la grande nécessité d'associations réformistes, ni de tous les efforts qui se tentent chaque jour pour relever la profession dans l'estime publique. Médecins et charlatans ne feront bientôt plus qu'une seule et même famille."

*William C. Roberts*, éditeur de *L'Annaliste* de New York, expose ainsi ses objections : " Nous verrons bientôt *l'aspiration antipathétique de Morton* portée aux nues dans des articles revêtus des noms honorables des Warren, des Bigelow, et des Pierson ; et, en quoi, nous le demandons, différeront-ils des tirades absurdes en l'honneur de tant d'autres drogues tout aussi méprisables ; telles, par exemple, que la panacée universelle de Swaine ? " Autre part, il dit : " La dernière merveille du jour est déjà arrivée au terme de son existence, et l'intérêt créé à sa première apparition, s'est pour ainsi dire évanoui ; elle s'est vu précipitée au fond de cet abîme, où se sont déjà englouties tant de nouveautés inappréciables, mais qui n'en reste pas moins entr'ouvert, prêt à dévorer quelque autre miracle de date plus récente." Il dit encore, en parlant de l'usage de l'éther à Londres : " Nous regrettons de voir que M. Liston oublie le respect qu'il doit à sa profession et en néglige les devoirs au point de se servir de cette drogue brevetée."

*Charles A. Lee*, docteur en médecine, et éditeur du *Journal de Médecine* de New York, s'exprime ainsi : " Nous sommes fâchés de voir tant de nos confrères, soit dans notre pays soit à l'étranger, descendre du rang élevé qu'ils occupent dans la profession,

pour s'allier à des charlatans et défendre leurs doctrines sous quelques formes qu'elles se présentent. Une telle conduite est certainement en opposition avec les principes sacrés de notre profession, et ne doit être tolérée dans aucune.

Les docteurs *W. M. Carpenter, E. D. Fenner, J. Harrison, et A. Hester*, éditeurs du *Journal de Médecine et de Chirurgie* de la Nouvelle-Orléans, s'expriment ainsi : " Que les principaux chirurgiens de Boston se soient laissé captiver par une *invention de cette nature*, se présentant devant le monde entier sous l'égide d'un droit breveté, et sans autres garanties de son utilité et de son innocence que les preuves offertes par le docteur Bigelow, excite notre surprise au plus haut degré : d'où vient donc que les savants de Boston ont repudié les doctrines de *Mesmer* ? Elles ont produit des miracles mille fois plus étonnants, et sans aucun des dangers inséparables de l'application de ce nouveau prodige ; rien, désormais, ne pourra nous surprendre."

Le président d'un comité du Congrès, au quel fut référé la question de savoir si l'usage de l'éther pouvait être introduit *avec avantage et sans danger*, soit dans l'armée, soit dans la marine, s'adressa, sur ce sujet, au Professeur D. T. Mütter, de Philadelphie, lui demandant si cet agent pouvait s'employer utilement dans la chirurgie à l'aide des moyens présentés par le docteur Morton ; sa réponse fut *péremptoire* : " Il dit qu'il lui était impossible de considérer comme un objet d'utilité générale, un agent dont l'emploi exposait indubitablement *la vie du patient*." Il dit ailleurs dans sa lettre : " La méthode adoptée par le docteur Morton se trouve donc sans valeur, puisque d'autres peuvent arriver au même résultat sans se servir de son appareil breveté. Mais en admettant même que son procédé soit nouveau et préférable à tout autre, je pense que nous sommes encore loin du jour où un corps aussi distingué que l'est notre Congrès national, se trouvera disposé à protéger le charlatanisme, sous quelque forme qu'il se présente."

Les éditeurs du journal intitulé *Bibliothèque Américaine de l'Art du Dentiste*, qui se publie à Baltimore, s'expriment de la manière suivante : " L'annonce dans le *Journal Médical et Chirurgical* de Boston, de la découverte, par un M. Morton, de cette ville, d'une préparation gazeuse d'une nature tellement anodine, qu'elle remplit l'objet tant recherché dans la chirurgie, a excité le plus vif intérêt dans le public, aussi bien que dans le

monde savant." Ils disent aussi: " Les effets qui résultent ou qui peuvent résulter de l'aspiration de l'éther sont, dans notre opinion, beaucoup plus à redouter, que la douleur causée par la plupart des opérations chirurgicales ; nous devons, par conséquent, mettre nos confrères en garde contre l'emploi d'un article capable de produire des résultats d'une nature aussi inattendue que puissante et dangereuse."

Les dentistes de Boston organisèrent une opposition systématique et formidable, et nommèrent un comité chargé de suivre les opérations et de prendre note de celles qui ne réussiraient pas ou qui produiraient des effets fâcheux. Un article, en forme de rapport, rédigé par un comité de douze dentistes, et présenté par le docteur Flagg, paraît dans le *Daily Advertiser* du 12 décembre 1846, et l'on y trouve la citation de plusieurs cas (sans donner toutes fois le nom des patients), qui auraient été suivis d'accidents fâcheux produits par l'opération de l'éther. On y parlait de jeunes filles sortant du cabinet du docteur Morton dans un état de délire ; elles étaient restées, disait-on, dans cet état pendant plusieurs jours, crachant le sang, attaquées d'une sombre mélancolie, et mille autres symptômes effrayants. Ils admettent bien que l'aspiration avait lieu avec avantage dans les opérations chirurgicales sous les yeux d'hommes scientifiques, à la fois chimistes et physiologistes ; mais ils affirment qu'elle ne peut être que d'un usage limité dans la profession du dentiste, et engagent leurs concitoyens à se mettre en garde contre ces hommes qui ne possèdent ni diplômes ni certificats de leur éducation collégiale ou médicale, qui ne sont ni physiologistes ni pathologistes, enfin, contre des hommes tels que leur confrère le docteur Morton. Comme ces dentistes ont fait usage de l'éther aussitôt que ses propriétés furent connues afin d'empêcher que cette découverte ne fût brevetée, ou afin que le brevet se trouvât sans valeur, leur cloche d'alarme et leur opinion n'ont que bien peu de valeur ; mais quand il parut, leur manifeste porta le plus grand préjudice aux intérêts du docteur Morton, et fut cité dans toute l'Union, comme preuve concluante de l'inutilité et du danger de l'usage de l'éther lui-même.

## CHAPITRE VI.

*Suite de l'Histoire de la Découverte.*

LA période qui suit, dans notre histoire, est celle de l'obtention d'un brevet par le docteur Morton. La personne dont le témoignage jette le plus de lumière sur cette période est M. R. H. Eddy, ingénieur civil, et agent pour l'obtention des brevets d'invention. M. Eddy est bien connu parmi nous comme un homme intelligent et honorable, et les administrateurs de l'hôpital considèrent son témoignage comme irrécusable.

Le 23 octobre, près de huit jours après la seconde expérience faite à l'hôpital, et alors que la découverte avait été adoptée par des hommes distingués, le docteur Jackson, *pour la première fois depuis l'annonce de cette découverte*, vit le docteur Morton. Il se rendit dans le cabinet de celui-ci et eut avec lui une entrevue qui se trouve décrite dans son mémoire.

“ Le 23 octobre, je vis le docteur Jackson pour la première fois depuis l'entrevue dont j'ai parlé. J'emprunte ma narration de cette entrevue à un mémoire rédigé au moment même ; sa fidélité est attestée par deux témoins très-recommandables, présents à la conversation. Il dit que son attention avait commencé à être éveillée quand il avait appris que je réussissais avec l'éther ; M. Eddy lui avait dit que je me proposais de prendre un brevet, et que je ferais une bonne affaire. — Je répondis que tout cela m'avait occasionné bien du tourment et des dépenses, mais que je pensais, pouvoir en tirer parti. — Je le crois aussi, ajouta-t-il, et je crois que je devrais vous demander une rétribution, à titre d'honoraires pour les conseils que je vous ai donnés. — Je lui demandai pourquoi il soulevait cette prétention plutôt dans ce cas que pour tous les autres conseils qu'il pouvait m'avoir donnés dans le cours de nos précédentes relations, spécifiées au commencement de ce mémoire. — Il me dit : Mon conseil vous a été utile ; vous ferez une bonne affaire avec le

brévet, et vous me devez bien un dédommagement (*compensation*) ; — et je vous le donnerai, dis-je, si le brevet me rapporte beaucoup, indépendamment du produit de mes autres affaires. — Il dit me alors qu'il me demanderait 500 dollars. — Je lui dis : je vous les donnerai, si dix pour cent sur les bénéfices nets du brevet s'élèvent à cette somme. — Je suis très content de cet arrangement, me dit-il. Ainsi finit cette entrevue.

“Le lendemain matin, il raconta à M. R. H. Eddy, ce qui s'était passé ; et deux ou trois jours après, M. Eddy me suggéra l'idée, qu'au lieu de donner un honoraire au docteur Jackson, je devrais l'intéresser dans le brevet, en lui donnant dix pour cent sur les bénéfices nets. M. Eddy me suggérait cette idée par amitié pour le docteur Jackson qu'il désirait voir avantagé. Il ajouta que le brevet aurait ainsi l'avantage du nom et de la science du docteur Jackson ; que celui-ci serait ainsi intéressé à donner son attention à la préparation et à l'appareil, et que nous pourrions prendre l'avance sur les améliorations qui pourraient être suggérées par d'autres. Il ajouta que si un procès s'engageait (et si le docteur Jackson était appelé à déposer, comme il le serait indubitablement), l'assistance qu'il m'avait donnée pourrait devenir une arme entre les mains des tiers qui attaqueraient le brevet, à l'effet d'invalider mon titre à être réputé inventeur. À ce moment les dentistes avaient organisé une résistance formidable à l'emploi de l'éther, et tous les *magazines* ou revues médicales de l'Union, à l'exception de Boston, s'étaient prononcés contre ce procédé. Je sentais le besoin de m'entourer de toute l'assistance que je pourrais me procurer : j'avais la conscience que je péchais par l'absence d'une éducation scientifique complète ; tous ces motifs me déterminèrent à accéder à la demande de M. Eddy. Mais il ne m'était pas venu alors à la pensée que le docteur Jackson prétendit être l'inventeur ; sous ce rapport, je me réfère aux affidavits (déclarations sous serment) de messieurs Eddy.”

Cette déclaration est corroborée par la lettre suivante de M. Eddy, provoquée par celle des chirurgiens de l'hôpital, lettre que nous avons déjà donnée. Ce qui est en Italique a été ainsi marqué par l'auteur de ce mémoire.

“ Boston, 22 mai 1847.

“ Aux docteurs Geo. Hayward, S. D. Townsend, Samuel Parker, H. J. Bigelow, chirurgiens de l'Hôpital-Général de Massachusetts.

“ Messieurs, — J'ai reçu vos lettres des 18 et 20 courant : vous me dites savoir que je possède d'importants détails sur la découverte de la nouvelle propriété de l'éther sulfurique et sur son histoire subséquente ; et vous exprimez le désir que je fournisse, sur la question, des renseignements de nature à jeter du jour sur cette matière importante : vous voulez aussi que je dise comment les noms des docteurs C. T. Jackson et W. T. G. Morton se trouvent ensemble dans le brevet et suivant moi qu'elle serait la part de chacun d'eux dans cette découverte ; puis enfin les autres faits qu'il me plairait d'énoncer, tendant au même but.

“ Les relations amicales qui, pendant nombre d'années, ont existé entre le docteur C. T. Jackson et moi, m'ont fait jusqu'ici m'abstenir de publier beaucoup de faits relatifs à la récente découverte du nouvel effet de l'éther sulfurique. J'espérais voir réglé devant un tribunal impartial le différend entre lui et le docteur W. T. G. Morton, tribunal devant lequel les preuves produites par les deux parties auraient pu être soumises à un rigoureux examen, afin que la vérité pût se faire jour et que stricte justice fût faite à celui des prétendants auquel eût été attribué par ce tribunal, le principal mérite de l'initiative de cette découverte. J'ai instamment recommandé au docteur Morton, toutes les fois que l'occasion s'en est offerte, d'engager le docteur Jackson à soumettre à la voie arbitrale la question de la découverte. En conséquence, j'avais été charmé d'apprendre qu'une proposition de cette nature, faite par le docteur Morton avait été prise en considération par le docteur Jackson. Je vois cependant que mes prévisions ne se sont pas réalisées. Le docteur Jackson, après avoir consenti à en référer, et après avoir différé longtemps de convenir d'un arbitre compétent, a (à ce que j'ai appris), refusé positivement de soumettre ses prétentions à un arbitre quelconque. Dans ces circonstances, je crois de mon devoir de vous faire connaître quelques faits. Mes occupations ne me permettent pas de vous tracer l'historique détaillée de beaucoup de choses, ayant trait à l'affaire et observées par moi. Je vais donc tâcher de me borner à vous dire simplement ce dont j'ai été témoin, depuis l'époque où j'ai commencé à entendre parler

de la découverte jusqu'à celle de la demande d'un brevet dans ce pays-ci.

“ Quelques jours après le 30 septembre 1846 (le 1<sup>er</sup> octobre, à ce que je crois), le docteur W. T. G. Morton vint me voir dans mon cabinet. *Il m'annonça avoir fait une importante découverte* au moyen de laquelle il pourrait extraire les dents sans douleur; il désirait savoir de moi s'il pourrait s'assurer cette découverte par un brevet. Après lui avoir dit qu'il fallait qu'il s'expliquât sur la nature de la découverte, avant que je pusse lui donner une opinion catégorique, il m'informa qu'il employait l'éther sulfurique en l'administrant à l'état de vapeur par l'inhalation. Il me dit avoir extrait une dent sans que le patient eût eu le sentiment de l'opération; en s'éveillant de son sommeil cet homme fut très-étonné de voir sa dent sur le parquet. Je dis au docteur Morton qu'en ce qui regardait la question du brevet appliquée à la découverte, j'avais quelques doutes; mais je lui promis d'examiner la loi et de feuilleter les diverses décisions légales touchant les brevets; puis je lui ferai part du résultat. Depuis lors je ne vis plus le docteur Morton qu'une seule fois jusqu'au mercredi 21 octobre. Dans l'intervalle, j'avais lu plusieurs articles dans les journaux sur les expériences faites à l'hôpital général de Massachusetts, et j'avais compris, d'après les paroles du docteur C. T. Jackson, qu'il avait eu quelque participation, avec le docteur Morton, à la découverte. Mes réflexions à ce sujet me firent croire qu'un brevet pourrait être obtenu dans ce pays-ci; et le 21 octobre, le docteur Morton étant venu me voir, je l'en informai. Je lui dis que d'après ce que m'avait dit le docteur Jackson, je considérais la découverte comme collective, et que s'il était demandé un brevet, ce devait être conjointement par lui et le docteur Jackson. En donnant cet avis, j'étais sous l'impression de la croyance (d'après les déclarations du docteur Jackson), que ce dernier avait suggéré au docteur Morton l'idée de faire des expérimentations avec l'éther; et que le docteur Morton, sans la présence ou la nouvelle assistance du docteur Jackson, avait démontré d'une manière pratique l'efficacité de l'éther pour anéantir la douleur. Sur ce, voici le raisonnement que je faisais; si le docteur Morton avait tenu la découverte secrète, ni le docteur Jackson, ni le monde n'auraient eu connaissance du résultat; ou, en d'autres termes, si le docteur Morton n'avait pas fait son expérience, la décou-

verte n'aurait pas pu avoir lieu ; et aussi, si le docteur Jackson n'avait pas donné au docteur Morton l'idée d'employer l'éther, ni le docteur Morton, ni le monde n'auraient connu la découverte. Je trouvais là tout le caractère d'une invention ou découverte collective. *Le docteur Jackson m'avait dit qu'il n'avait jamais pratiqué d'opération chirurgicale sur une personne soumise à l'influence de l'éther inhalé.*

“ Le docteur Morton, à qui je communiquai mes remarques, me dit qu'il ne savait pas de quel droit le docteur Jackson serait intéressé dans le brevet, attendu qu'il était convenu avec lui de le rémunérer complètement, pour tous les conseils qu'il pourrait lui avoir donnés. Afin de me pénétrer plus complètement de la position du docteur Jackson vis-à-vis de cette découverte, et de la convention entre lui et le docteur Morton, j'allai voir le docteur Jackson le lendemain matin. Je ne saurais me rappeler les termes précis de notre conversation ; mais en voici la substance ; le docteur Jackson m'apprit qu'aux termes des lois (ou statuts) de la Société Médicale de Massachusetts, il ne pouvait pas se concerter avec le docteur Morton, à l'effet de prendre un brevet, sous peine d'être expulsé de la Société, s'il le faisait. *Il ajouta qu'il se proposait de réclamer 500 dollars au docteur Morton pour les conseils qu'il lui avait donnés. Le docteur Morton avait accédé à cette demande. Il ne désirait voir son nom associé à celui du docteur Morton en aucune manière ; le docteur Morton pouvait bien prendre un brevet si cela lui faisait plaisir, ou en faire ce qu'il voudrait. Je le pressai de questions sur l'assistance par lui donnée au docteur Morton : je lui demandai s'il avait jamais fait des expériences pour démontrer d'une manière pratique que l'inhalation de l'éther devait empêcher la douleur pendant une opération chirurgicale. Sa réponse fut négative. J'ai la persuasion, qu'à ce moment, le docteur Jackson regardait toute l'affaire comme étant de mince valeur ou de peu d'importance. Ma conversation avec lui m'a suggéré cette idée. Il pensait que le docteur Morton pourrait en tirer quelque parti dans l'exercice de sa profession de dentiste ; et il consentait à ce qu'il en fit ce qu'il voudrait, pourvu qu'il n'associât pas son nom à celui du docteur Jackson. Je demandai au docteur Morton s'il était convenu de donner 500 dollars au docteur Jackson, pour ses services, et aussi pour désintéresser le docteur dans la découverte ; il me dit que oui, et*

qu'il était convenu de le payer au taux de dix pour cent sur la vente des licences, jusqu'à parfait paiement des 500 dollars.

“ Le vendredi soir 23 octobre, en rentrant du théâtre, je trouvai le docteur Jackson en conversation avec mon père Caleb Eddy, *Esquire*. Il m'attendait. Dans cette entrevue je pressai le docteur Jackson de renoncer à ses objections contre une association avec le docteur Morton, attendu que j'étais sûr qu'il était dans l'erreur à l'égard de ce que serait l'action de la Société Médicale ; le docteur Morton ne pourrait pas prendre un brevet sans lui convenablement ; en prenant le brevet collectif, il serait certainement réputé inventeur ; tandis que s'il agissait différemment, il perdrait tout crédit, comme dans l'affaire du télégraphe magnétique dont il m'avait fait entendre qu'il avait donné l'idée au professeur Morse.

“ Le lendemain, ou quelque jours après, j'allai voir le docteur Auguste A. Gould pour qu'il me mit au courant de la nature des règlements de la Société Médicale. Je le savais ami personnel du docteur Jackson et lui voulant du bien : il m'exhiba la copie des statuts ; j'y vis qu'ils ordonnaient seulement qu'aucun membre ne fit le commerce des remèdes secrets. Cet examen me fit voir qu'il n'y avait pas d'obstacle à ce que le docteur Jackson prît un brevet pour toute invention qu'il pourrait faire, attendu que la découverte cesserait d'être secrète aussitôt qu'elle serait spécifiée dans un brevet. Le docteur Gould partageait mon opinion. Après avoir rédigé la spécification, je la soumis au docteur Jackson qui l'approuva complètement. Je la recopiai de manière à ce qu'elle pût être signée et certifiée sous serment, par les parties.

“ Je demandai au docteur Morton de permettre que j'insérasse dans la convention écrite, à intervenir entre lui et le docteur Jackson, la clause de dix pour cent sur toutes ventes de licences, au lieu de dix pour cent jusqu'à ce que la somme à payer eût atteint 500 dollars. Je l'engageai à être généreux vis-à-vis du docteur Jackson en lui faisant honneur et en lui donnant une chance de bénéfice. Ici, j'étais animé par un sincère désir de faire du bien au docteur Jackson, pendant qu'en même temps je pensais remplir mon devoir vis-à-vis du docteur Morton, puisque je croyais de son intérêt d'agir ainsi. Je pensais que la science en chimie du docteur Jackson pourrait servir à améliorer l'article employé, ou que le docteur pourrait produire une qualité

d'éther meilleure que celle qui pourrait se trouver en vente ; que son association avec le docteur Morton donnerait immédiatement du relief à la découverte, et que ses conseils à l'avenir pourraient être très utiles au docteur Morton.

“ Mes idées parurent sourire au docteur Morton qui y souscrivit.

“ Je dois ici faire la remarque que le docteur Morton ne m'a jamais *parlé* d'expériences que j'ai, depuis, appris avoir été faites par lui, avant qu'il eût reçu à cet égard des conseils du docteur Jackson. Je puis facilement expliquer cela : je l'ai très peu vu du 21 au 27 octobre, ce dernier jour étant celui où les parties passèrent les actes pour la demande du brevet.

“ Le docteur Morton était si absorbé par sa découverte et par les affaires de sa profession de dentiste que je trouvai très difficile, pour ne pas dire, impossible d'avoir une audience de lui. Son cabinet était constamment assiégé par des personnes qui venaient le consulter pour affaires de sa profession et pour d'autres choses. Si le docteur Morton, à cette époque, m'avait dit ce que j'ai lu depuis dans les *affidavits* (déclarations sous serment) du docteur G. G. Hayden, et de MM. W. P. Leavitt, T. R. Spear et F. Whitman, je suis certain que je ne lui aurais jamais donné le conseil d'associer le docteur Jackson dans la découverte ou le brevet, parce que j'aurais pensé *que son intimité avec le docteur Jackson l'avait amené à lui faire visite, comme étant la manière la plus facile d'obtenir certains renseignements chimiques, au sujet de l'éther et de ses propriétés, qui auraient pu se trouver dans les divers traités de chimie ou de médecine que le docteur Morton ne pouvait pas avoir sous le main.*

“ J'aurais considéré que l'idée de faire usage de l'éther appartenait, dans le principe, au docteur Morton : que par l'application pratique il avait découvert que l'éther pouvait anéantir la douleur produite par les instruments de chirurgie : que, le premier, il l'avait annoncé, et cela dans des circonstances toutes spéciales, dans lesquelles il avait développé beaucoup de cette remarquable énergie de caractère que l'on voit souvent être l'apanage des plus grands inventeurs, généralement obligés de lutter contre le puissant obstacle des risques et des difficultés, avant de pouvoir persuader le public de l'importance de leurs découvertes. Dans ces vues, je n'hésite pas à affirmer que j'en ai attribué la découverte au docteur Morton.

“ Le mardi matin, 27 octobre, les docteurs Morton et Jackson firent et passèrent les actes pour le brevet Américain. Pendant que le docteur Jackson passait de son cabinet dans le mien, je lui appris que j'avais vu le docteur Gould, qui m'avait montré les statuts de la Société Médicale. L'opinion du docteur Gould et la mienne étaient conformes quant à la manière d'entendre ce que ces statuts dénommaient la prohibition de remèdes secrets, cela ne pouvait pas s'appliquer aux remèdes *brévetés*, attendu que *ces derniers* ne pouvaient pas être secrets. Il me dit : — ‘ Eh bien ! si c'est l'avis du docteur Gould, cela me suffit. ’ Je ne vois pas d'inconvénients à signer les papiers avec le docteur Morton ; je crois rappeler ici, sinon exactement, au moins presque littéralement les paroles du docteur Jackson.

“ Je dois faire remarquer que j'avais trouvé le docteur Jackson imbu d'anciens et vains préjugés contre les brevets, et je m'efforçai de les combattre ; j'y parvins si bien que plus tard il m'apprit qu'après en avoir conféré avec un chimiste distingué du sud, il était bien décidé à garantir de cette manière toute invention qu'il pourrait faire par la suite ; d'accord avec ces idées, il m'envoya la spécification d'un nouveau perfectionnement dans la préparation d'un certain article pour objets concernant la profession du dentiste ; il se proposait, à cet effet, de faire faire un  *caveat*  et de prendre un brevet. Sa répugnance à s'associer au docteur Morton, dans un brevet, ne venait pas d'une disposition à moi manifestée de donner au public l'usage  *gratuit*  de la découverte ; son objection principale contre la prise d'un brevet venait de ses hypothèses, quant à l'action que pourrait exercer la Société de Médecine de Massachusetts.

“ Enfin, je dois faire observer que j'ai pris à tâche d'exposer quelques faits relatifs à la découverte de l'effet de l'éther sulfurique dans les opérations chirurgicales. Ce faisant, je n'ai pas d'autre but que celui de rendre justice à qui de droit. Peu m'importe à qui le monde pourra, en dernière analyse, accorder le mérite d'être son bienfaiteur pour l'avoir doté de cette grande découverte. Le docteur Jackson a été personnellement mon ami pendant bon nombre d'années ; je n'ai, comparativement, que peu connu le docteur Morton, je ne l'ai pas jamais vu ni connu avant de lui avoir été présenté, lorsqu'il résidait dans la famille du docteur Jackson. Mes sympathies devaient naturellement me faire pencher du côté du docteur Jackson ; mais l'amitié per-

sonnelle, le caractère privé, ou les capacités scientifiques sont des choses qui (à ce qu'il me semble), ne doivent prévenir, ni moi ni aucun autre, pour ou contre, l'un ou l'autre des prétendants, lorsqu'il s'agit de juger des mérites de leurs prétensions respectives.

“ Je vous salue respectueusement,

“ *Signé* R. H. EDDY.

“ État de Massachusetts, comté de Suffolk, ville de Boston, 18 juin 1847.

“ Le sus-nommé R. H. Eddy a comparu en personne ; et dûment assermenté, il a déclaré que ses assertions contenues dans la lettre ci-dessus, signée par lui, sont exactes, autant que sa mémoire le puisse bien servir, et autant qu'il le sache et le croie.

Devant moi,

“ *Signé* J. P. BIGELOW, juge de paix.”

Quant au brevet d'invention, les administrateurs de l'hôpital, après avoir exprimé leur regret que l'on eût essayé de s'assurer un droit exclusif à l'aide de ce moyen, s'expriment ainsi : — “ Le nom du docteur Jackson n'aurait point paru dans le brevet d'invention, sans l'assistance du M. R. H. Eddy, l'agent du bureau des brevets, qui a depuis avoué publiquement qu'il avait alors agi sous l'influence d'une fausse interprétation des faits de la cause, et qui aujourd'hui reconnaît le docteur Morton comme le seul auteur de la découverte, que dans le temps il avait cru devoir attribuer à tous deux. La capacité et la véracité de M. Eddy et sa sincère amitié pour le docteur Jackson sont des faits que personne ne songe à révoquer en doute.

Les devoirs de M. Eddy lui étaient tracés par la loi. Il se crut donc obligé de donner au brevet d'invention toute sa validité légale, c'est-à-dire, d'assurer à son client, non seulement un brevet en règle, mais encore un brevet tel que la jouissance ne pût lui en être contestée. M. Eddy s'exagéra la part qui revenait au docteur Jackson dans la découverte, et ainsi prévenu, il avertit le docteur Morton que son brevet serait sans valeur si le nom du docteur Jackson ne figurait pas dans la demande qui en serait faite ; en vertu de ce principe, qu'un brevet n'est point valide, si le nom de tous ceux qui ont participé à l'invention ne se trouve pas dans la pétition. Le docteur Morton répliqua qu'il n'avait nulle idée du droit que le docteur Jackson pouvait avoir

à cette découverte, et que sous un point de vue général, il avait la certitude que le mérite lui en appartenait seul. Mais la question actuelle étant une question technique, il ne se sentit pas capable de la décider. C'était à M. Eddy à voir jusqu'à quel point l'avis que lui avait donné le docteur Jackson et qui lui avait servi dans la découverte, selon les principes de la loi sur les brevets, principes qui dérivent entièrement de la loi elle-même, donnait au docteur Jackson le droit d'être compris dans la pétition. M. Eddy ajouta encore que dans le cas où la validité du brevet serait contestée, une tierce personne pourrait chercher chicane au docteur Morton, en prétendant que le docteur Jackson, quelque minime que fût sa participation, n'en était pas moins associé de droit à la découverte. M. Eddy fit aussi valoir que, par cet arrangement, le docteur Jackson aurait un intérêt à s'occuper de cette affaire et à se servir de ses talents dans la préparation de l'éther et dans les changements à apporter à l'appareil, de manière à prendre toujours les devants sur ceux qui, plus tard, seraient tentés de chercher à y apporter des améliorations. Ce raisonnement décida le docteur Morton, et il consentit à la proposition.

La manière dont cette affaire fut négociée, et la mauvaise entente des faits qui avait provoqué le conseil donné par M. Eddy, suffisent pour démontrer que le docteur Morton n'a ni légalement ni moralement perdu aucun de ses droits à maintenir le terrain qu'il n'a jamais abandonné, quant à la question légale, c'est-à-dire, qu'il est seul inventeur, dans la véritable acception de ce mot.

Mais la position du docteur Jackson est loin d'être la même. Il savait que le docteur Morton avait demandé un brevet d'invention en son seul et propre nom, et il ne s'y était point opposé, se contentant d'une simple rétribution pour l'avis que, comme chimiste, il avait donné au docteur Morton ; à la demande de celui-ci le paiement de cette rétribution fut subordonné au succès qu'il pourrait obtenir dans la suite. L'idée d'une participation au brevet d'invention ne vint au docteur Jackson que par suite de l'intérêt que lui portait son ami M. Eddy et de la prudence de celui-ci. Cédant aux conseils de cet ami, non seulement il ne s'opposa nullement à ce que le docteur Morton fît la demande d'un brevet, mais il fut enchanté de s'y trouver compris, quelque faible que pût être la part de bénéfices qui lui serait allouée.

L'exposé suivant de la destinée du brevet d'invention est extrait des minutes prises par M. Eddy, alors que les faits étaient frais dans sa mémoire ; il lui a été lu, et il en a reconnu l'exactitude.

Lorsque le docteur Jackson eut signé la pétition et libéré le docteur Morton de toute prétention ultérieure, en considération d'un intérêt de dix pour cent sur les bénéfices, M. Eddy prit les mesures nécessaires pour obtenir des brevets à l'étranger. En examinant la loi française il s'assura que jusqu'à ce que le brevet fût obtenu dans ce pays-ci, on ne pourrait en avoir un en France, à moins que la pétition ne fût conjointe. On ne pouvait attendre que le brevet fût pris à Washington, car il fallait que la pétition partît par le prochain paquebot, c'est-à-dire, par celui du 1<sup>er</sup> novembre. Il demanda donc au docteur Jackson de vouloir bien signer les documents nécessaires. Il y consentit d'abord, puis demanda qu'on lui accordât la même commission qu'en Amérique. M. Eddy était bien persuadé que le docteur Jackson n'avait aucun droit à cette demande, et il ne le lui cacha pas ; mais le docteur Jackson insista, et comme le tems pressait, il fut convenu que les documents seraient expédiés à tout hasard, et que si les parties ne pouvaient s'entendre sur le droit du docteur Jackson à un intérêt dans cette nouvelle transaction, la question serait référée à des arbitres.

Au commencement de novembre, le docteur Jackson s'absenta pendant huit ou dix jours, et ne revint que le quatorze. Pendant ce tems là le docteur Bigelow avait lu son mémoire devant l'Académie Américaine, et la troisième expérience avait eu lieu à l'hôpital ; elle avait été décisive. Le quinze, M. Eddy passa chez le docteur Jackson, et là, *pour la première fois, comme M. Eddy nous l'assure, le docteur Jackson éleva ses prétentions à la découverte pleine et entière des propriétés stupéfiantes de l'éther sulfurique.* Grande fut la surprise de M. Eddy ; il voulut raisonner avec le docteur Jackson, mais tout fut inutile.

Le bateau à vapeur devait partir le 16 novembre pour l'Europe. Ce jour là même, dans la matinée, le docteur Jackson et son avocat, M. F. B. Hays, passèrent chez M. Eddy, et demandèrent un intérêt quelconque dans les brevets qui pourraient s'obtenir en Europe. M. Eddy se refusa à cette prétention. On lui dit alors, que s'il persistait dans son refus, il serait envoyé ce jour là même en Europe par le bateau à vapeur en partance, un

document qui s'opposerait à ce qu'aucun brevet pût y être obtenu. Après une longue discussion, et pour éviter que le docteur Jackson n'essayât de mettre des entraves à l'obtention des brevets, M. Eddy consentit, de guerre lasse, à accorder au docteur Jackson un intérêt de dix pour cent sur la moitié qui lui revenait dans les brevets Européens, lui laissant le soin de faire avec le docteur Morton tels arrangements qui pourraient convenir aux deux parties. Il fut alors positivement décidé : que le docteur Jackson n'enverrait aucune communication en Europe, et resterait désormais étranger à l'état actuel de l'affaire ; de plus, que M. Eddy lui accorderait un intérêt de dix pour cent sur sa moitié ; l'arrangement qu'il pourrait faire plus tard avec le docteur Morton, devant résulter soit d'une convention à l'amiable soit de la décision d'arbitres choisis à cet effet.

M. Hays et le docteur Jackson ont depuis prétendu que l'interprétation à donner à l'arrangement ci-dessus, lui accordait un intérêt de dix pour cent sur le tout, de la part de chacune des deux parties, ce qui ferait en tout vingt pour cent, tandis que M. Eddy affirme que cet intérêt ne devait être que de dix pour cent sur chacune des deux moitiés, c'est-à-dire, dix pour cent sur le tout.

Sur la foi de cette transaction, le docteur Morton se mit à l'œuvre. Il fit disparaître de ses brochures, de ses circulaires, toute allusion au mérite de la découverte, et ne conserva que sa qualification de breveté. Il fit publier et fit distribuer, à grands frais, tant en Amérique qu'en Europe, des circulaires établissant la partie scientifique de la découverte, et contenant une masse de recherches précieuses ; dans toutes il eut grand soin de supprimer ce qui pouvait faire allusion au mérite de la découverte, et lorsqu'il se sentait pressé par des gens de la plus haute distinction, de mettre au jour tout ce qu'il savait à cet égard, il répondait que son contract l'obligeait à attendre que la décision des arbitres lui permît de parler ou le condamnât à se taire.

Pendant que le docteur Morton agissait ainsi, vers la fin de janvier, ou au commencement de février, la nouvelle arriva d'Europe, que M. Elie de Beaumont avait lu devant l'Académie des Sciences, à Paris, une communication tendant à représenter le docteur Jackson comme ayant seul des droits à la découverte des propriétés de l'éther ; le nom du docteur Morton n'y était pas même cité, et il y était dit que toutes les expériences faites

à l'hôpital et autres lieux, l'avaient été à la demande et sous la direction du docteur Jackson. L'étonnement des parties intéressées s'accrut encore, lorsqu'elles découvrirent que cette communication avait été extraite d'une lettre du docteur Jackson à M. Elie de Beaumont, datée du 13 de novembre, et envoyée en Europe après la convention passée avec M. Eddy, en violation manifeste de cette convention.

Cette lettre est très longue, mais nous nous contenterons d'en extraire seulement ce qui se rapporte à l'affaire en litige ; le docteur Jackson s'exprimait ainsi : " Je prends la liberté de vous prier de vouloir bien communiquer, en mon nom, à l'Académie des Sciences, une découverte que je viens de faire. . . J'en ai dernièrement prouvé l'efficacité, en engageant un dentiste de cette ville à administrer les vapeurs de l'éther sulfurique à ceux de ses patients que auraient des dents à se faire arracher. Je priai plus tard ce même dentiste de se rendre à l'hôpital général du Massachusetts, et de soumettre à l'aspiration de l'éther un patient qui allait subir une opération chirurgicale extrêmement douloureuse ; le résultat fut," &c. (Il décrit ensuite les trois opérations et leurs résultats.)

Cette injustice criante de l'entière suppression du nom du docteur Morton, et cette prétention exclusive au mérite qui pouvait résulter des expériences faites à l'hôpital, réclamant ainsi pour lui seul l'honneur de la découverte, excitèrent ici un sentiment d'indignation générale, et furent la première cause qui changea la nature des sympathies d'un grand nombre de personnes qui, jusque là, s'étaient prononcées en faveur du docteur Jackson, et s'étaient ainsi, quoiqu'involontairement, montrées injustes envers le docteur Morton.

Pendant ce temps là, et dans l'ignorance de ce qui se passait en Europe, M. Eddy, le 23 novembre, avait, en faveur du docteur Morton, fait une proposition au docteur Jackson, dans le but de fixer l'intérêt à accorder à ce dernier, dans les brevets Européens. Le docteur Jackson le renvoya à M. Charles G. Loring, le plus ancien de ses avocats. M. Loring était très occupé devant la cour suprême, alors en session, et les négociations se trouvèrent nécessairement prolongées. Cependant le 28 janvier M. Loring, de concert avec M. Hays, écrivit M. Eddy et au docteur Morton une lettre en faveur du docteur Jackson, d'où nous extrayons les passages suivants.

“ Il nous semble désirable que les difficultés qui existent entre le docteur Jackson et vous ne soient pas rendues publiques ; il vaut mieux que l'on croie généralement qu'elles sont sur le point de s'arranger. . . Nous avons toujours dit, lorsqu'on nous questionnait, que nous nous occupions d'une proposition qui, si elle était acceptée, établirait le partage des bénéfices de manière à satisfaire toutes les parties.

“ Dans les circonstances actuelles, nous pensons qu'il est juste, autant dans votre intérêt que dans celui du docteur Jackson, que vous lui offriez au moins vingt-cinq pour cent des bénéfices à obtenir, soit du brevet Américain soit de ceux qui pourraient être pris à l'étranger, à titre d'indemnité, pour le recours qu'il a contre vous. . .

“ Nous désirons que cette affaire s'arrange à l'amiable si c'est possible. Nous espérons que vous ne verrez dans cette proposition que notre seul désir d'arriver à un partage équitable des bénéfices provenant d'une découverte qui, si les parties intéressées ne viennent pas à s'entendre, ne peut être l'objet d'un brevet indisputable ; tandis qu'au contraire, soutenue par elles, *cette découverte ne peut manquer de produire pour les intéressés des avantages considérables ; résultat infallible de leur coopération mutuelle.*”

Il est inutile de dire ici, pour tous ceux qui connaissent la haute réputation de M. Loring, que lorsqu'il s'occupait de cette négociation, il ignorait complètement la démarche du docteur Jackson auprès de l'Académie Française.

Lorsque la nouvelle de la communication du docteur Jackson à l'Académie Française, fut connue à Boston, le docteur Morton, comme on peut aisément se l'imaginer, éprouva un vif sentiment d'indignation. Ce fut alors que, pour la première fois, il se mit à rassembler tous les documents nécessaires à l'établissement de la véritable histoire de la découverte ; alors furent faites, pour la seconde fois, de nouvelles tentatives d'arrangement, et le docteur Morton croyant qu'elles réussiraient, suspendit sa publication. Pendant la dernière semaine de février, il s'occupa, avec M. Hays, à arranger un état de faits qui serait signé par les parties et mettrait un terme à tous les débats. Ce fut ainsi qu'il manqua l'occasion de faire partir son mémoire, et le docteur Jackson en profita pour envoyer le sien.

Pendant cette tentative d'arrangement, il paraît que l'honorable

M. Everett et le docteur John C. Warren avaient adressé une lettre au docteur Jackson, lui suggérant qu'il serait convenable qu'il prît la peine d'exposer, devant l'Académie Américaine, à sa prochaine session, la nature de cette découverte ainsi que sa partie scientifique. Ils firent cette démarche comme confrères, membres de la même Académie, mais nullement avec l'intention de reconnaître, par là, les prétentions exclusives du docteur Jackson au mérite de la découverte.

Le 1<sup>er</sup> de mars, avant la réunion de l'Académie, parut dans le *Daily Advertiser*, une longue lettre que l'on représentait comme ayant été lue par le docteur Jackson devant l'Académie Américaine des Sciences et des Arts, ayant toute l'apparence d'avoir été approuvée par cette Académie, et s'étayant du nom de M. Edward Everett, de celui du docteur John C. Warren et de ceux de beaucoup d'autres personnages bien connus en Europe. Ce jour là même le docteur Jackson envoya un certain nombre de documents en Europe par le bateau à vapeur, et il est bien probable que le but qu'il s'était proposé en publiant cette lettre ce même jour, était de lui donner la plus grande publicité possible en Europe, à l'aide des colonnes du journal où elle se trouvait imprimée. Cette lettre fut généralement considérée en Europe comme une preuve de la sanction qu'avait donnée l'Académie aux prétentions du docteur Jackson, et établit en faveur de ce dernier une prévention contre la quelle le docteur Morton se trouvait alors hors d'état de lutter, et qui ne fut ébranlée que plus tard, lorsqu'on reçut la nouvelle que cette fameuse lettre, non seulement n'avait jamais été lue devant l'Académie Américaine, mais même n'avait jamais été demandée ou provoquée par cette institution.

L'Académie ne fit point imprimer la lettre du docteur Jackson comme elle le fait de tous les documents qui se rattachent à ses délibérations ; elle repoussa distinctement toute responsabilité à cet égard, et le fait de son impression par le docteur Jackson reçut un blâme sévère. M. Everett, dans une lettre au docteur Morton, s'exprime ainsi : — “ Il est à peine nécessaire que j'explique ici, qu'en conseillant au docteur Jackson de présenter un mémoire à ce sujet à l'Académie Américaine, je n'ai nullement prétendu que cette démarche fût regardée comme une sanction donnée par cette institution à ses prétentions à la découverte ; l'Académie s'est fait une loi invariable de ne jamais assumer la

responsabilité soit des opinions, soit des faits qui se trouvent contenus dans les mémoires qui lui sont adressés ; et quand même cette loi n'existerait pas, il est à peine nécessaire de faire remarquer que la sanction de l'Académie ne peut en aucun cas être inférée de l'opinion donnée d'avance par l'un de ses membres."

Les administrateurs de l'hôpital, en parlant du docteur Jackson, disent de lui : — "Qu'il a fait passer en Europe un exposé de ses prétentions à la découverte des propriétés de l'éther, représentant cet exposé comme n'étant autre chose qu'un mémoire qui aurait été lu devant l'Académie, lorsqu'en fait cette lecture n'a jamais eu lieu ; donnant ainsi à entendre au monde entier que ce document avait reçu de cette institution une sanction officielle, à la quelle, en réalité, il n'avait encore aucun droit."

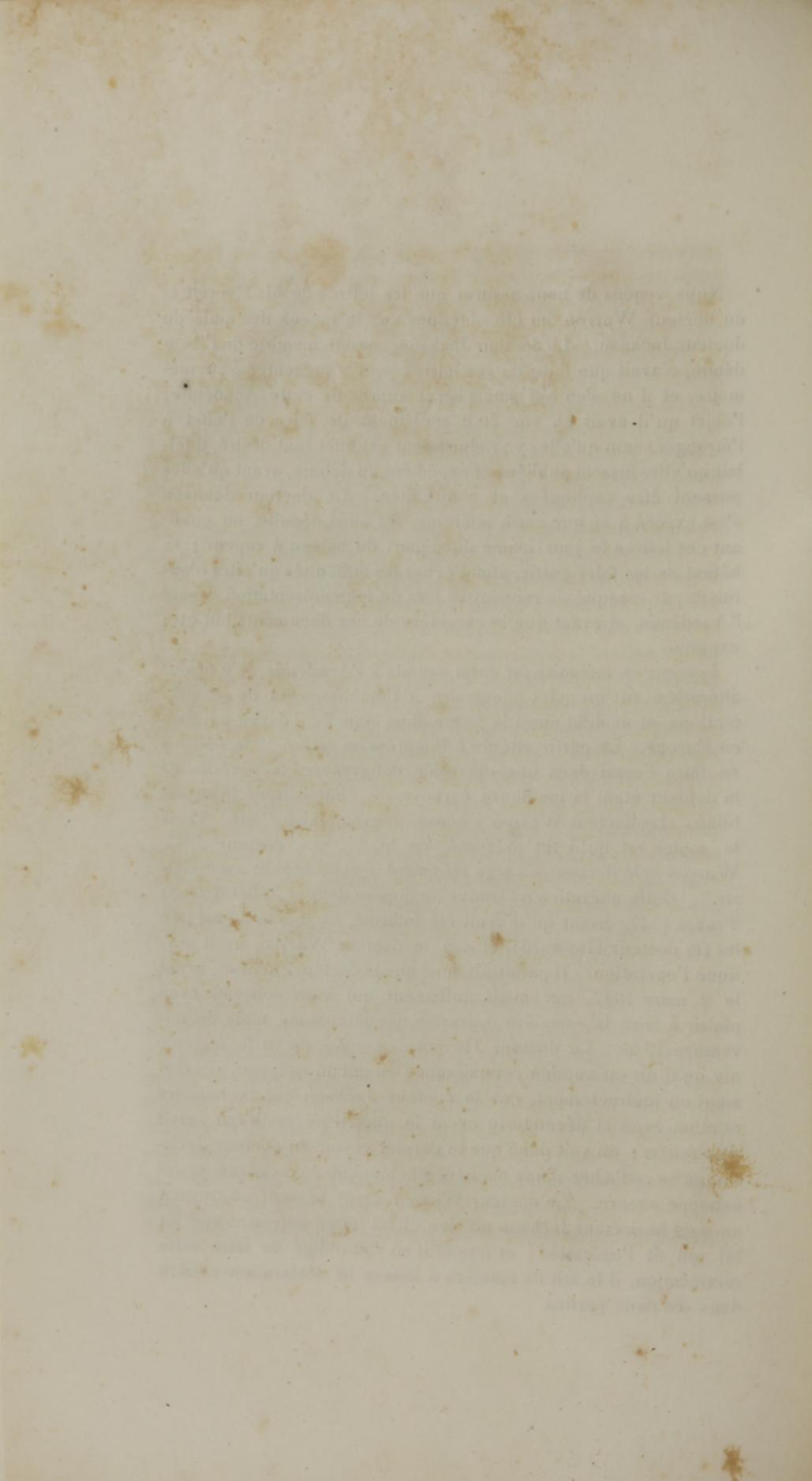
Pendant que nous sommes sur le sujet de cette lettre, qu'il nous soit permis de faire remarquer qu'entre beaucoup d'autres choses, le docteur Jackson y dit : — "Je désirais faire un essai sur les propriétés de l'éther dans une opération dont les suites pouvaient être mortelles, et le docteur Warren consentit poliment à ce que cette expérience eût lieu." Cependant les administrateurs déclarent, après être entrés dans les détails de l'affaire : — "*Que plus ils examinent la déclaration du docteur Jackson, plus ils se convainquent que son contenu est irréconciliable avec les faits tels qu'ils ont eu lieu.*"

Le docteur Morton, surpris à l'apparition de cette lettre dans un journal, ne soupçonna pas d'abord l'objet de sa publication actuelle, et n'apprit qu'elle avait été expédiée en Europe que tongtems après le départ du bateau à vapeur, alors, sans doute, qu'elle allait atteindre sa destination. Il se trouva d'autant plus étonné que, pendant la semaine qui avait précédé cette apparition, et jusqu'au samedi soir (le bateau à vapeur mettant à la voile le lundi suivant), il avait été occupé à préparer, avec M. Hays, un arrangement qui devait concilier les intérêts de toutes les parties ; à quoi il faut ajouter que cette négociation fut continuée jusqu'au moment où l'article en question fût prêt à être imprimé, et ne fut rompue définitivement qu'à cause de sa publication. Un mois s'écoula avant qu'aucun autre bateau à vapeur partît pour l'Europe et ce ne fut qu'au 1<sup>er</sup> avril que le docteur Morton put expédier les preuves de la fausseté des allégations mises en avant par le docteur Jackson.

Aussitôt après la publication de la lettre mentionnée plus haut,

Nous venons de nous assurer que les lettres de M. Everett et du docteur Warren ont été obtenues aux instances des amis du docteur Jackson. Le docteur Jackson, comme membre de l'Académie, n'avait que faire de ces lettres pour y présenter son mémoire, et il ne s'en est jamais servi auprès de cette Académie; l'objet qu'il avait en vue était seulement de faire de l'effet à l'étranger; afin qu'elles y produisissent cet effet tant désiré, il fallait qu'elles fussent publiées et expédiées au dehors, avant qu'elles pussent être expliquées et contredites. Le docteur Jackson s'est exposé à ce que cette inférence fût ainsi déduite, en publiant ces lettres le jour même du départ du bateau à vapeur; se hâtant de les faire partir, afin d'éviter les difficultés qu'elles n'auraient pas manqué de rencontrer lors de leur présentation devant l'Académie, et avant que le caractère de ces documents pût être expliqué.

Lorsque ce mémoire fut enfin soumis à l'Académie, il y fit des altérations sur un point nécessaire à l'établissement de ses prétentions, et modifia aussi la forme dans laquelle il devait paraître en Europe. La partie altérée à l'impression est, — “ *Je désirais en faire l'essai dans une opération dangereuse, la sévérité de la douleur étant la meilleure épreuve de l'intensité de l'insensibilité.* Le docteur Warren y consentit avec plaisir,” etc. Dans le papier tel qu'il fut présenté, on lit, — “ Le docteur J. C. Warren et le docteur George Hayward y consentirent avec plaisir.” Cette altération se trouve expliquée dans un billet daté du 2 mars 1847, disant qu'il avait été informé, ce jour là même que lui (le docteur Hayward), et non le docteur Warren, avait pratiqué l'opération. Il paraîtrait donc que le docteur Jackson, avant le 2 mars 1847, ne savait nullement qui avait consenti avec plaisir à faire la première opération dangereuse au mois de novembre 1846. Le docteur Hayward, comme l'a vu le lecteur, nie qu'il ait eu aucune connaissance ou aucun soupçon, directement ou indirectement, que le docteur Jackson eût la moindre relation avec la découverte avant le quatrième mois qui suivit l'opération; on voit donc que le dernier espoir du docteur Jackson de se rattacher d'une manière quelconque à ce opération, lui échappe encore. Le docteur Warren étant le seul chirurgien au quel le docteur Jackson ait rien dit, il laisse entendre que fût lui qui fit l'opération; et quand il se voit obligé de faire cette rectification, il le fait de manière à laisser la déclaration entière dans ses deux parties.



le docteur Gould s'efforça d'effectuer un compromis entre les parties. Il dit à M. Hays, le conseil du docteur Jackson, qu'il voulait bien consacrer huit jours à l'arrangement de cette affaire, mais que si tout n'était pas terminé le samedi suivant, il ne s'en mêlerait plus ; il ajouta également que si cette démarche n'aboutissait à rien, le docteur Morton enverrait ses papiers en Europe par le paquebot du 1<sup>er</sup> avril. Le docteur Gould a assuré au rédacteur de ce mémoire qu'il n'a négligé aucun effort pour effectuer un arrangement, mais que la partie adverse n'avait rien fait pour le seconder.

La semaine s'écoula, rien ne s'accomplit, et le docteur Gould alors perdit tout espoir d'un arrangement à l'amiable ; cependant le docteur Morton voulut faire une dernière tentative et il entama la correspondance suivante : —

“ À M. CHARLES T. JACKSON, M. D.

“ Mon cher Monsieur, — Désirant que la difficulté, qui existe entre nous, quant à la découverte que l'éther produit un état d'insensibilité à la douleur, se termine d'une manière prompte et satisfaisante, je vous propose de référer toute l'affaire à un arbitre désintéressé dans la question, à qui seront soumis tous les témoignages qui existent dans la cause, et dont la décision sera également et à jamais obligatoire pour les parties.

“ J'attendrai toute la journée et même jusqu'à lundi matin de bonne heure, une réponse à cette ouverture qui n'a d'autre objet que mon extrême désir de mettre un terme à nos différends.

“ J'ai l'honneur d'être, avec respect,

“ Votre très dévoué serviteur,

“ W. T. G. MORTON.

“ Samedi, 27 mars 1847.”

“ Boston, 28 mars 1847.

“ À Monsieur W. T. G. MORTON.

“ J'ai reçu, hier soir, votre lettre datée du même jour, et je m'empresse de vous faire connaître qu'il me sera tout aussi agréable qu'à vous, de voir arriver à leur terme nos différends quant à la découverte des propriétés de l'éther dans les opérations chirurgicales.

“ Tout ce que je demande, c'est que justice soit faite à chacun de nous ; j'accepte donc avec empressement votre proposition

de remettre toute l'affaire à la décision d'un arbitre désintéressé dans la question.

“ J'ai l'honneur d'être, avec respect,

“ Votre dévoué,

“ C. T. JACKSON.”

“ Boston, 29 mars 1847.

“ À M. C. T. JACKSON, M. D.

“ Mon cher Monsieur, — Je viens de recevoir la lettre par la quelle vous acceptez ma proposition de référer à un arbitre désintéressé, la décision de nos prétentions respectives, et je m'empresse de vous témoigner combien je me trouve heureux de la tournure favorable que cette détermination de votre part ne peut manquer de donner à notre querelle.

“ Il nous reste à choisir quelles seront les personnes ou la personne à qui l'affaire sera remise. Si nous pouvons nous entendre, et j'espère que nous y réussirons, sur le choix d'une seule personne, mes désirs seront accomplis ; dans le cas contraire, vous pourriez choisir un ou deux de vos amis, j'en ferais autant, et ces messieurs choisiraient entr'eux la personne qui leur semblerait le mieux convenir à l'arrangement d'une question aussi délicate, nous engageant à reconnaître la décision comme à jamais obligatoire pour chacun de nous. Veuillez avoir le bonté de me faire connaître le choix que vous aurez fait ; vous obligerez ainsi,

“ Votre très-humble et dévoué serviteur,

“ W. T. G. MORTON.”

Le bateau à vapeur ne devait partir que trois jours plus tard. C'était au docteur Jackson à faire la première démarche ; cependant il ne fut fait aucune réponse à cette dernière lettre du docteur Morton, et celui-ci, se rappelant ce qui s'était passé avant le départ des deux derniers paquebots à vapeur, envoya, par celui du 1<sup>er</sup> avril, toutes les preuves qu'il eut le temps de se procurer, à l'effet de détruire l'impression que ne pouvait manquer de produire le mémoire du docteur Jackson ; mais celui-ci possédait depuis si longtems à lui seul le champ de bataille Européen, que le docteur Morton y fut regardé comme un nouveau champion, attaquant à l'improviste un ennemi dont les droits étaient depuis longtems reconnus ; l'Europe présenta ainsi un

spectacle entièrement différent de celui que l'on voyait ici, où tout le monde était surpris du bruit causé par la réputation improvisée du docteur Jackson.

Le docteur Morton éprouva une autre mésaventure. Toutes ses brochures, adressées, pour être publiées, aux principaux journaux et aux chirurgiens les plus célèbres de l'Angleterre, tombèrent entre les mains d'un individu, prévenu d'avance contre le docteur Morton, et elles furent supprimées. Le petit nombre d'entr'elles qui parvinrent en France étaient rédigées en Anglais et ne furent lues que d'un petit nombre de personnes.

Le docteur Morton ne comptait d'ailleurs parmi ses correspondants aucun homme de science qui pût faire connaître ses droits ou défendre ses intérêts en Europe. Ce ne fut que plus tard, et lorsque les hommes les mieux informés de l'histoire de la découverte eurent, à plusieurs reprises, d'une manière uniforme, fait connaître quel était à Boston l'état de l'opinion publique à l'égard de cette controverse, que l'impression reçue à l'avance par les hommes éminents de Paris se trouva modifiée et réagit sur les corps savants de manière à les engager à revenir sur les mesures qu'ils avaient déjà prises et à se montrer disposés à considérer la question comme non jugée.

La correspondance du 27 mars et celle des jours suivants prouve certainement que le docteur Morton ne demandait autre chose qu'une juste appréciation des droits des parties, et montre en même temps combien il se croyait sûr de la validité de son titre de priorité.

Nous trouvons enfin que le 3 mai, longtems après avoir abandonné toute idée de la possibilité d'un arbitrage, le docteur Morton reçut la lettre suivante : —

“ Boston, 3 mai 1847.

“ À M. W. T. G. MORTON.

“ MONSIEUR, J'ai, depuis peu, reçu une brochure, intitulée, ‘ Mémoire sur le Léthéon, ’ etc, publiée, à ce que l'on m'a dit, sous votre approbation, et je vous informe que je me considère désormais par cette démarche, par la publication d'une telle brochure, comme entièrement dégagé de toute obligation quant à la soumission de nos prétentions respectives à la découverte des propriétés de l'éther, à un arbitrage quelconque, ainsi qu'il avait auparavant été convenu entre nous.

“ Votre dévoué serviteur,

“ CHARLES T. JACKSON.”

La ligne de conduite suivie par le docteur Jackson donne certainement lieu de penser qu'il s'est fait de la brochure du docteur Morton un prétexte pour rompre un engagement qu'en réalité il avait lui-même rompu depuis longtemps. Cette opinion se trouve fortifiée par une déclaration que l'on trouve dans la note adressée aux administrateurs de l'hôpital par le docteur Gay et qui est ainsi conçue : — " Le docteur Jackson a toujours décliné, excepté dans un moment où sa confiance a été surprise, de soumettre ses droits à la décision d'aucun tribunal, soit que ce tribunal fût choisi par les parties, soit qu'il eût été établi sans sa participation et contre son gré, par son adversaire."

Quoiqu'il ait été beaucoup parlé de l'impropriété de chercher à obtenir un *brévet d'invention* dans le cas d'une découverte de cette nature, il n'est que juste, envers le docteur Morton, d'entendre son dire, tel qu'il se trouve dans son mémoire à l'Académie Française : —

" En justice, je dois dire que je me suis pressé de prendre mon brevet, avant même de savoir positivement l'immense avantage que l'on pourrait tirer de cette découverte : outre le mobile du bénéfice et de la rémunération pour moi-même, je pensais qu'il serait bon de mettre des restrictions à un agent si puissant qui pourrait servir aux objets les plus criminels. J'accordai la franchise des droits à tous les établissements de charité, et j'offris de vendre des licences aux chirurgiens et médecins pour un prix très-modique, prix tel que personne ne pourrait s'en plaindre. Je ne doutais pas que les autorités compétentes n'enlevassent la chose aux mains des particuliers, si le bien public l'exigeait, en indemnisant avec justice l'inventeur qui y avait risqué sa réputation et sacrifié son temps et son argent. Mais l'usage en étant devenu aujourd'hui général, et presque nécessaire, j'ai depuis longtemps renoncé à la vente des droits : le public emploie l'éther librement ; et je crois être la seule personne au monde pour qui cette découverte ait été un sacrifice pécuniaire."

Dans toutes les ventes que le docteur Morton a faites de ses droits, il existe une clause déclarant la vente nulle, dans le cas où le gouvernement des États-Unis, ou bien l'État où réside l'acheteur, rendraient général l'usage de sa découverte, soit par l'acquisition de son brevet, soit à l'aide d'une indemnité suffisante qui pourrait lui être allouée ; montrant ainsi, dès l'origine, combien il était convaincu que, tôt ou tard, les autorités compé-

tentes se montreraient équitables, tant envers l'inventeur qu'à l'égard du public.

Lorsqu'il devint évident que le brevet, qu'il fut légalement valable ou non, était réellement sans valeur, quant à ses résultats pécuniaires, le docteur Jackson eut la générosité d'y renoncer pour sa part, et il a déclaré depuis qu'il ne désirait nullement et n'avait jamais désiré d'autre récompense du service immense rendu par lui à l'humanité souffrante, que la reconnaissance de ses semblables. Le docteur Gay, dans sa brochure, affirme que "le docteur Jackson a toujours considéré comme impropre l'obtention d'un brevet pour l'application pratique des découvertes scientifiques ; il affirme, en outre, que dans la circonstance actuelle, le docteur Jackson n'aurait jamais consenti, de son propre mouvement, à s'en assurer un, par des considérations purement pécuniaires, alors qu'il s'agissait d'un découverte dont les résultats devaient être d'une si haute importance pour l'espèce humaine." Plus loin il ajoute : "Le docteur Jackson n'a jamais tiré aucun avantage pécuniaire de cette découverte, et il est déterminé à n'en jamais tirer aucun ; il a détruit le contrat qui établissait ses droits."

Le fait de la destruction de ce contrat est une chose assez curieuse.

Dans la matinée du 26 mai 1847, plus de cinq mois après l'obtention du brevet, quand il eut été bien reconnu qu'il était sans valeur aucune, et que personne n'ignorait que le docteur Morton avait perdu beaucoup d'argent, grâce à l'existence de ce brevet, le docteur Gay vint dans le cabinet du docteur Morton, accompagné d'un jeune homme, et là, d'une manière tant soit peu dramatique, procéda à la destruction du contrat ; ce contrat était celui qui assurait au docteur Jackson une commission de dix pour cent sur la vente en Amérique des droits conférés par le brevet. Le même jour avait lieu la célébration de l'anniversaire de la fondation de la société médicale de l'État de Massachusetts, et au diner qui fut donné l'après midi, à cette occasion, le docteur Jackson fit un discours, dans le quel il déclara être entièrement désintéressé dans ses prétentions à un partage de la découverte des propriétés de l'éther, car il avait anéanti le contrat qui établissait la validité de ses droits. Il ne dit pas que cette destruction n'avait eu lieu que le matin même, dans le seul but de lui permettre de prononcer ce superbe discours ; il

se garde bien également, dans sa brochure, de signaler l'époque où cette destruction a eu lieu ; le lecteur peut donc, s'il le juge convenable, reporter cet acte de générosité magnanime à une époque où le contrat, ainsi anéanti, pouvait avoir une valeur réelle pour la sacrificateur.

L'inconséquence de ces récentes prétentions au désintéressement de la part du docteur Jackson, mise en présence de ses efforts répétés à l'effet d'obtenir le plus d'avantages pécuniaires possibles, aussi longtems que la découverte avait semblé devoir être profitable, est fortement dénoncée par les administrateurs de l'hôpital.

Aussi longtems que la découverte est à l'état d'essai, et ne présente que des résultats douteux, le docteur Jackson se cache et fait le mort ; mais quand, vers la fin d'octobre, après les deux expériences faites à l'hôpital, il devient évident que cette découverte est d'une haute importance, le docteur Jackson se réveille, mais uniquement dans quel but ? dans le but d'obtenir du docteur Morton une compensation pécuniaire pour les conseils qu'il prétend lui avoir donnés et il accepte la somme de cinq cents gourdes. Son ami obtient pour lui dix pour cent sur la vente des droits Américains ; plus tard, il se refuse à signer les documents à envoyer en Europe, à moins qu'on ne lui donne également dix pour cent sur les bénéfices qui pourraient résulter de l'obtention de brevets au delà des mers ; cette commission lui semble ensuite trop minime, et il élève ses prétentions jusqu'à vingt pour cent, et le 28 janvier, son appétit augmentant, il veut *vingt cinq pour cent, tant sur les bénéfices faits à l'étranger que sur ceux qui pourraient être faits en Amérique, comme le minimum de ce qu'en conscience on ne pouvait se dispenser de lui offrir* ; et son avocat, certainement après l'avoir consulté, parle des brevets comme d'une affaire qui, si elle est bien menée, *ne peut manquer de procurer d'immenses avantages pécuniaires aux parties intéressées*. Il ouvre avec le docteur Morton, par l'intermédiaire de M. Hays, une négociation à l'effet d'obtenir un brevet en France, par le canal de M. de Beaumont, dont il montre les lettres à ce sujet, au docteur Morton. Cependant tout espoir de bénéfices pécuniaires s'évanouit bientôt, et c'est alors, seulement alors, que le docteur Jackson a la générosité de détruire le contrat qui établissait sa participation à ces bénéfices devenus illusoire, oubliant tout d'un coup d'une manière assez étrange,

sa conduite passée, et assumant le caractère d'un homme qui ne peut songer à l'idée d'avantages pécuniaires; il n'est même pas satisfait de se montrer généreux tout seul, la manie du désintéressement s'empare de lui, et il veut que le docteur Morton, à son tour, reste étranger à toute récompense. Le 20 novembre 1847, les médecins et chirurgiens de l'hôpital préparèrent un mémoire (unanime à l'exception d'une voix) représentant au Congrès Américain l'importance de la découverte, et sollicitant le gouvernement de vouloir accorder une indemnité à telle ou telles personnes qui seraient reconnues plus tard mériter cette récompense, à la condition que le brevet serait annulé et que la découverte tomberait dans le domaine public. N'ignorant pas que cette démarche amènerait infailliblement une investigation qui ferait découvrir le véritable inventeur, le docteur Morton s'y associa de tout son pouvoir. Le docteur Jackson, au contraire, s'y opposa sous le prétexte, déjà mis en avant, qu'il se refusait à soumettre ses prétentions à la décision d'un tribunal quelconque, et qu'étant de fait et de droit le seul inventeur, il n'ambitionnait d'autre récompense que la reconnaissance de l'espèce humaine.

Il est bien connu qu'une tentation a été faite à Londres, à l'effet d'obtenir par souscription une somme qui serait offerte à celui qui avait découvert les effets de l'éther. Il y a dans cette ville plusieurs personnes qui affirment avoir reçu de leurs amis, à Londres, la nouvelle qu'on se croyait sûr de pouvoir lui offrir une somme de dix mille livres sterling; mais la controverse élevée par le docteur Jackson et sa communication à l'Académie Française ont fait échouer et abandonner ce projet.

Tout le monde doit voir avec regret que cette découverte ait été pour le docteur Morton la cause de pertes considérables. Les administrateurs s'expriment ainsi : —

“ Il est pénible de reconnaître que le docteur Morton se trouve dans un état de gêne, par suite de l'interruption de ses affaires, interruption qui a été nécessitée par les efforts et les expériences qu'il s'est vu dans la nécessité de faire pour établir la vérité de sa grande découverte; sa santé s'est aussi ressentie des effets produits par ces deux causes, et il ne peut aujourd'hui dévouer qu'une faible partie de son temps à l'exercice de sa profession de dentiste. Il s'est appauvri dans une cause qui a fait du genre humain son débiteur. Le comité se fonde sur l'autorité médi-

cale la plus respectable, sur le témoignage du docteur Homan, pour déclarer qu'en vivant au milieu d'un atmosphère entièrement saturé de vapeurs d'éther, assailli d'inquiétudes inséparables des expériences et des essais qui se rattachent à cette découverte, et dans un état continuel d'irritation causé par les controverses aux quelles elle a donné lieu, la santé du docteur Morton est devenue telle qu'il peut à peine s'occuper des devoirs ordinaires de sa profession.

*Lettre de M. Brooks.*

“ Boston, 14 janvier 1848, rue de l'Etat n. 27.

“ À M. N. T. BOWDITCH.

“ MON CHER MONSIEUR, — Je suis heureux de pouvoir vous donner, selon votre désir, les informations que je possède relativement aux embarras pécuniaires qu'éprouve aujourd'hui le docteur Morton. Je fus chargé, l'été dernier, du recouvrement d'une somme due par lui, ce qui me mit à même de prendre connaissance de ses affaires ; je découvris bientôt qu'il lui était entièrement impossible de payer ses dettes ou de soutenir sa famille à l'aide d'aucune autre ressource que celle que lui offrait l'exercice de sa profession. *La dette dont j'étais chargé d'effectuer le recouvrement, avait été contractée par lui dans le but de pouvoir l'aider à poursuivre ses découvertes ; et ses créanciers, dans le cas particulier dont j'étais chargé, aussi bien que dans tous les autres, relevant de la même cause, exigeaient impérieusement le paiement de leurs créances.* Un procès fut commencé, et un grand nombre de sommes, qui lui étaient dues, furent saisies entre les mains de ses patients ; cette circonstance, ainsi que la négligence qu'il avait été obligé d'apporter à l'exercice de sa profession, à la suite des soins que réclamait sa découverte, diminuèrent de beaucoup l'étendue de sa pratique. J'ai la conviction que le docteur Morton fit alors tout ce qu'il put pour satisfaire à ses engagements, mais la tâche était au-dessus de ces forces ; la plupart de ces engagements existent encore aujourd'hui, et dans l'état précaire de sa santé, le produit de son travail, quoiqu'entièrement dévoué à satisfaire ses créanciers, ne peut manquer de se trouver tellement réduit, qu'il lui faudra bien du temps avant qu'il puisse arriver à la liquidation de ses dettes, en supposant toutefois qu'il y arrive jamais ; et jusque là sa vie s'écoulera

au milieu d'une suite de désagréments et d'embarras journaliers, tous provenant de cette même cause. . . Si je suis ainsi entré dans quelques détails sur la position financière du docteur Morton, je ne l'ai fait que pour démontrer l'étendue et la nature des difficultés qui l'entourent, *prouvant ainsi qu'elles ont toutes pris naissance dans la poursuite d'une découverte qui sera toujours un bienfait pour l'espèce humaine, et qui mérite une autre récompense que la ruine de la santé et de la fortune de son auteur.*

“ BENJ. F. BROOKS.”

*Lettre de M. Burnett.*

“ Boston, 8 janvier 1848.

“ À M. N. I. BOWDITCH.

“ MON CHER MONSIEUR, — En réponse à la demande que vous m'adressez, de vous faire connaître ce que je sais relativement aux affaires pécuniaires et à la santé du docteur Morton, j'aurai l'honneur de vous informer que ma liaison avec lui a commencé en 1842, et s'est continuée, presque sans interruption, à cause de nos rapports d'affaires, jusqu'à ce jour. À force de talent et de persévérance, au milieu de circonstances difficiles et d'une nature toute particulière, il avait réussi à augmenter considérablement sa clientèle d'année en année, jusque vers la fin de 1846 ; à cette époque il se trouva obligé de négliger ses affaires, par suite des soins que réclamaient les expériences aux quelles il se livrait dans le but de faire adopter l'usage de l'éther comme un moyen de prévenir la douleur dans les opérations chirurgicales ; pendant toute cette période j'ai toujours été au courant de l'état de ses affaires pécuniaires, et je suis convaincu que les recherches aux quelles il s'est livré à ce sujet, lui ont fait perdre, directement ou indirectement, plusieurs milliers de dollars ; c'est à la même cause (si toutes fois il est permis à un homme qui n'est pas médecin d'émettre une opinion de cette nature,) que je crois pouvoir attribuer le dérangement actuel de sa santé ; j'ajouterai, en finissant, que dans toutes mes relations avec le docteur Morton, je n'ai jamais rien découvert que pût me faire douter de sa probité et de l'intégrité de ses motifs.

“ J'ai l'honneur d'être, etc.,

“ JOSEPH BURNETT.”

*Lettre de M. Dana.*

“ Rue de la Cour n. 30, 14 janvier 1848.

“ MON CHER MONSIEUR, — En réponse à votre nouvelle demande d'information, j'aurai l'honneur de vous dire que vous avez raison de penser que ma position, comme conseil du docteur Morton, m'a mis à même de connaître l'état de ses affaires pécuniaires. Il se trouve maintenant très embarrassé, et n'a pas même les moyens de pouvoir entrer en arrangement avec ses créanciers, en leur offrant le paiement comptant d'une partie quelconque de ses dettes ; toutefois, si la santé ne l'abandonne pas, il espère pouvoir satisfaire les d'ici à deux ou trois ans, pourvu que pendant cette période on le laisse libre de suivre sa profession et de presser les résultats de sa grande découverte. J'ai fait dernièrement un examen particulier de sa position, afin de pouvoir en présenter le résultat à ses créanciers, et j'ai la conviction intime que ses embarras actuels n'ont d'autre cause que l'abandon inévitable, pendant plusieurs mois après la découverte faite par lui des propriétés de l'éther, des soins que réclamait sa profession de dentiste, ainsi que la difficulté de la rétablir aujourd'hui. Ces embarras se sont aussi accrus par les pertes qu'il a soutenues en cherchant à introduire l'usage de l'éther sous l'égide de son brevet d'invention. J'ai lu la lettre de M. Burnett et celle de M. Brooks, et je puis affirmer que la plupart des faits qu'elles contiennent étaient parvenus à ma connaissance, et mon opinion s'accorde avec la leur, quant à l'état actuel de la santé, des affaires et des embarras pécuniaire du docteur Morton, aussi bien qu'à l'égard des causes qui ont amené ce triple résultat.

“ J'ai l'honneur d'être, etc.,

“ RICHARD H. DANA, Junior.

“ À N. I. BOWDITCH.”

Nous croyons devoir ici détruire, relativement à la manière dont le docteur Morton a arrangé l'affaire de sa découverte, un malentendu qui a été créé et propagé comme conséquence de l'un des témoignages contenus dans la brochure du docteur Gay.

Le docteur N. C. Keep, dentiste, avait formé, le 23 novembre 1846, une association avec le docteur Morton, dans le but spécial

d'étendre l'usage de l'éther dans l'exercice de leur profession. Cette association ne dura que quelques semaines et fut rompue à la fin de l'année; une des conditions de la dissolution de l'association fut que le docteur Keep jouirait du droit de se servir de l'éther sulfurique et de l'appareil du docteur Morton, malgré le brevet obtenu par celui-ci. Au mois de mai suivant, le docteur Keep fait une déclaration qui se trouve publiée dans la brochure du docteur Gay. Cette déclaration n'a rien de commun avec la question en litige; elle ne se rapporte qu'à l'opinion personnelle du docteur Keep, résultant de ses propres observations dans la pratique du docteur Morton, alors qu'il était son associé, depuis le 28 novembre jusqu'au 31 décembre; il y prétend " que le docteur Morton ne connaissait nullement alors ni la nature, ni les propriétés de l'éther, pas plus que le degré de sécurité de son application "; il ajoute " que le docteur Morton était dans l'habitude de faire aspirer cet éther sans prendre la précaution de renouveler l'introduction de l'air atmosphérique dans son appareil "; il dit encore " que, dans son opinion, tous les appareils dont le docteur Morton se servait, étaient construits de manière à rendre l'asphyxie possible sinon probable, par le manque de l'introduction d'une quantité d'air suffisante." " Le docteur Morton," selon lui, " n'avait nulle idée de l'importance de l'admission de l'air atmosphérique pendant l'aspiration."

. On trouve dans la description jointe à la demande de brevet et signée par le docteur Morton plus d'un mois avant son association avec le docteur Keep, la clause suivante : — " Une ouverture doit être pratiquée sur un des côtés de l'appareil à l'effet d'y introduire une certaine quantité d'air atmosphérique (cette ouverture se trouvant ou non pourvue d'une soupape s'ouvrant de haut en bas), de manière à permettre à l'air d'entrer dans l'appareil; une autre ouverture sera également ménagée en dehors du col de l'appareil, la quelle sera aussi munie d'une soupape, s'ouvrant de bas en haut, et enfin une troisième ouverture sera pratiquée au col de cet appareil, entre la seconde déjà nommée et le corps du récipient, munie aussi d'une soupape s'ouvrant dans la direction de l'embouchure du col de ce récipient; " le tout suivi d'autres détails relatifs au même sujet. En se reportant à la déposition de M. Wightman, le lecteur se convaincra que le premier appareil, construit en octobre, était muni de tout ce qui était nécessaire à l'introduction de l'air atmos-

phérique. Le docteur Gould nous autorise à affirmer, que l'appareil conçu par le docteur Morton et par lui-même, pendant la nuit qui précéda la première opération faite à l'hôpital, était construit de manière à faciliter l'introduction de l'air atmosphérique, et, suivant son opinion, il remplissait toutes les conditions voulues à cet égard. Cet appareil fut employé avec succès dans toutes les expériences qui eurent lieu à l'hôpital et chez les particuliers, pendant les trois mois qui suivirent la découverte. Le premier instrument dont on se servit est encore à l'hôpital aujourd'hui ; et il peut y être examiné par tous ceux qui désirent savoir sur quels principes il a été construit. Il suffit que l'on sache bien que les chirurgiens et les médecins de l'hôpital n'y ont rien trouvé à redire et n'ont jamais blâmé le docteur Morton, soit quant aux expériences elles-mêmes, soit quant à l'instrument à l'aide duquel elles furent pratiquées, et qu'ils n'ont jamais donné lieu à l'imputation faite au docteur Morton, qu'il n'appréciait pas l'importance de l'introduction de l'air atmosphérique pendant l'aspiration. Le docteur Hayward nous assure que de tous les appareils construits depuis, aucun ne diffère essentiellement du modèle adopté par le docteur Morton pendant les expériences faites à l'hôpital. Nous tenons du docteur Gould que les appareils du docteur Keep, qu'il a examinés lui-même, sont construits de manière à ne pas permettre l'introduction de l'air en aussi grande quantité que ceux du docteur Morton ; il est vraiment difficile d'imaginer qu'après les consultations répétées qu'il a eues avec le docteur Gould, M. Wightman et M. Chamberlain ; après s'être livré à des expériences aussi importantes en présence et sous l'œil vigilant des premiers chirurgiens et médecins de la ville, pendant plus de trois mois ; après s'être consulté avec eux fréquemment sur les dangers à craindre et sur les moyens de les éviter, ayant sans cesse présent à l'esprit le danger de l'asphyxie, qui lui était jeté à la face par l'incrédulité et le mauvais vouloir ; il est vraiment difficile d'imaginer, disons nous, qu'après avoir passé par toutes ces épreuves, le docteur Morton pût se trouver, en décembre, dans la position que le docteur Keep voudrait nous amener à croire, c'est-à-dire, ignorant de la nature, des propriétés, et de la sécurité et des moyens à employer pour l'aspiration de l'éther, n'ayant que des appareils imparfaits et construits de manière à rendre possible, sinon probable, l'asphyxie du patient, à moins que le docteur Keep ne

prétende que ses connaissances en chimie, en physiologie, en pathologie ou en mécanique ne soient supérieures à celles des hommes supérieurs qui ont bien voulu s'entendre avec le docteur Morton et sous les yeux de qui les expériences décisives ont été faites

Il est bon de faire remarquer que le docteur Keep ne dit pas que le docteur Morton n'eût aucune idée de la nécessité de l'introduction de l'air atmosphérique dans son appareil, ou qu'il n'eût pris aucune mesure à cet égard ; il affirme seulement que ce qu'il avait fait n'était pas suffisant et qu'il n'était pas assez pénétré de l'importance de cette admission ; l'on voit donc, qu'après tout, il ne s'agit ici que d'une affaire d'opinion et de simple appréciation ; ce n'est ni plus ni moins que l'opinion d'un dentiste à l'égard d'un autre dentiste, son rival, et avec lequel il avait eu quelques difficultés ; prétendant que ce rival, contre lequel il avait à lutter pour l'administration de l'éther, ne possédait selon lui ni les appareils convenables, ni les connaissances nécessaires, ni la prudence requise pour la sécurité ou la satisfaction de ses pratiques. De telles déclarations ont lieu sans doute très souvent dans le commerce, d'une manière confidentielles entre des établissements rivaux, elles peuvent même se faire jour dans les professions libérales, mais il est rare que ceux qui les hazardent poussent l'oubli de toute pudeur jusqu'à les faire sous la foi du serment. Les seules personnes qui aient trouvé à redire aux talents, aux soins, et aux appareils du docteur Morton, sont le docteur Keep, dans les circonstances que nous venons de relater, et le docteur Jackson qui, lui, n'a jamais fait aspirer d'éther à personne, et qui n'a jamais non plus proposé de méthode différente de celle du docteur Morton ; et cependant les premiers médecins de la ville n'ont pas craint de confier la santé et la vie de leurs malades et de leurs amis les plus chers, et en quelque sorte leur réputation à la prudence du docteur Morton et à son système d'appareils.

---

## CHAPITRE VII.

### *Prétentions du docteur Wells.*

En examinant la brochure du docteur Wells, on y trouve que les faits suivants résultent de ses propres déclarations.

1. Le docteur Wells ne réclame aucune participation à la découverte des propriétés de l'éther ; ses expériences se sont bornées à des essais tentés à l'aide du gaz oxide nitreux.

2. Il n'a tenté aucune opération chirurgicale à l'aide de l'oxide nitreux ; il a toujours ignoré que d'autres en eussent fait, et il n'en a conseillé aucune.

3. Il a abandonné ses expériences au mois de décembre 1844, et n'en a tenté aucune autre depuis.

Le docteur Wells, comme dentiste mécanicien, avait le plus grand intérêt à diminuer la douleur des opérations, et à arriver à produire une insensibilité plus ou moins grande pendant qu'elles avaient lieu. Ses expériences furent basées sur une hypothèse qui n'avait d'autre valeur que celle d'avoir été mise en avant par Sir Humphrey Davy, et elles furent faites à l'aide de l'agent même, l'oxide nitreux, suggéré par ce savant ; ceci se passait pendant l'automne de 1844. Si le lecteur veut prendre la peine d'examiner ses brochures, il y verra que ses expériences ont toutes eu lieu à peu près à cette époque ; il n'en fut fait aucune postérieurement à sa visite à Boston au mois de décembre 1844. Il admet même qu'après sa mésaventure dans cette ville, il se sentit découragé et abandonna ses essais.

La preuve qu'il donne que cette affaire fut mise par lui sous les yeux de l'École de Médecine de Boston, en 1844, et qu'il en obtint la permission de faire une expérience qui ne réussit pas, est entièrement superflue et ne prouve rien dans l'espèce, excepté sa déconfiture ; personne ne lui a disputé ce titre de gloire ; il se trouve distinctement consigné dans le mémoire du docteur Morton à l'Académie Française, et le docteur Jackson le reconnaît dans sa brochure.

On trouve le passage suivant dans la déclaration sous serment du docteur Marcy, après la description qu'il y donne d'une expérience faite à l'aide de l'oxide nitreux : — “ Je profite de cette occasion pour déclarer, qu'il est à ma connaissance personnelle, que la vapeur d'éther fut administrée peu de tems après et avant 1845 dans le but de faciliter une opération de chirurgie.” Il ne dit pas si cette expérience réussit ou non, en quoi consista l'opération, ni par qui elle fut tentée ; il ne dit pas non plus que la vapeur d'éther ait été administrée par le docteur Wells, ou à sa connaissance. Le docteur Wells lui-même, dans sa brochure, s'enveloppe de la même obscurité. Car après avoir parlé avec

de grand détails de ses expériences sur l'oxide nitreux, il se borne à constater : — “ Qu'il ne faut pas oublier qu'à cette époque (novembre 1844) alors que nous nous occupions de cette affaire, une opération chirurgicale fut pratiquée dans le cabinet du docteur Marcy, sous l'influence de l'éther sulfurique ; ce fait est prouvé par une déposition faite sous la foi du serment. Le docteur me conseilla alors très fortement de ne pas me départir de l'usage de l'oxide nitreux.” Ce conseil du docteur Marcy, de ne plus faire d'expériences avec l'éther ; le fait que le docteur Wells suivit ponctuellement cet avis ; et qu'aucun d'eux ne dit si l'expérience réussit ou non, gardant également le silence sur le nom du malade, sur celui de l'opérateur, et sur la nature de l'opération, tout cela est plus suffisant pour prouver que l'expérience ne fut pas heureuse ; le docteur Wells ne réclame même pas cette expérience comme un fait acquis à sa cause. Nous sommes également autorisés par le docteur Hayward à déclarer qu'en 1847, après son retour d'Europe, et en réponse à une question posée par lui, le docteur Wells convint n'avoir réussi dans aucune des expériences qu'il avait tentées à l'aide de l'éther. Dans sa brochure, il n'élève aucune prétention fondée sur des expériences faites à l'aide de l'éther, ni même à l'aide de l'oxide nitreux dans le cas d'opérations chirurgicales ; il concentre ses preuves et ses allégations sur un petit nombre de faits, consistant dans l'extraction de quelques dents sous l'influence de l'aspiration de l'oxide nitreux, extractions qui eurent lieu en octobre et en novembre 1844, qui furent abandonnées en décembre de la même année, et qui n'ont point été renouvelées depuis.

Il ne peut exister le plus léger doute que si ces expériences furent abandonnées, ce ne fut qu'à cause de leur peu de succès. Les actes d'un homme à une époque donnée offrent des preuves beaucoup plus décisives de l'état de son esprit, à cette époque, que toutes les déclarations postérieures qui peuvent être émises de lui. Le docteur Wells n'a jamais soumis ses expériences à la pierre de touche d'une opération de chirurgie, quelque légère qu'elle fût ; il a fait plus, il a abandonné l'usage de l'aspiration, même pour l'extraction des dents. Une circonstance qui n'est pas moins surprenante, c'est qu'il n'y a pas à Hartford un médecin, un chirurgien, ou un dentiste qui ait adopté l'usage de l'aspiration, après l'abandon qu'en avait fait le docteur Wells.

Ceci ne peut résulter que de deux causes, que ses expériences étaient restées ignorées, ou que leur manque de succès les y avait démonétisées, et l'on doit nécessairement en conclure que lui-même les considérait comme n'ayant pas réussi. Le docteur Morton, dans son mémoire, raconte que se trouvant à Hartford au mois de juillet 1845, il alla voir le docteur Wells, et que dans le cours de la conversation, il fit allusion à l'aspiration du gaz, à quoi le docteur Wells lui répondit : — "J'ai abandonné toute expérience à ce sujet après m'être convaincu qu'il ne pouvait en résulter aucun avantage réel et d'une utilité pratique." Ceci, il est vrai, n'est que le dire d'une des parties, mais il semble que cette assertion ressorte des faits mêmes de la cause.

Il est une autre déclaration du docteur Wells, qui nous paraît aussi fournir une preuve évidente de son manque absolu de confiance dans le résultat de ses expériences. Il dit, en parlant de celle qu'il fit à Boston : — "Je fus invité à arracher une dent à un patient en présence de la classe de l'École de Médecine ; je fis l'opération, mais elle ne réussit pas complètement, le sac contenant le gaz ayant été déplacé trop tôt." "L'excitement que cette mésaventure produisit en moi, me rendit malade," etc. Qui croira maintenant que si les essais du docteur Wells eussent été le moins du monde satisfaisants, il se fût vu exposé au ridicule d'un manque public de succès et eût ensuite à jamais abandonné ses expériences, et cela parce que dans une circonstance unique, le sac contenant le gaz aurait été enlevé trop tôt ? En admettant cette déclaration comme vraie, elle prouve seulement avec quelle facilité il se laissa convaincre du peu de valeur pratique de l'oxide nitreux, même dans les opérations sur les dents.

La brochure du docteur Wells nous démontre encore la vérité de cette autre maxime : que l'on ne peut ajouter que bien peu de foi au récit d'un petit nombre d'expériences sur l'insensibilité à la douleur ; surtout quand elles sont choisies parmi beaucoup d'autres de la même nature, et que l'on se garde bien de parler du grand nombre de celles qui toutes sont restées sans résultat. Cette expérience que tout le monde, et le docteur Wells lui-même, avait, à l'époque où elle fut faite, regardée comme ayant entièrement manqué, n'est cependant représentée dans sa brochure que comme *n'ayant pas entièrement réussi*. L'un de ses témoins, M. Daniel T. Curtis, en parle de la manière suivante :

— “ Le gaz fut administré et la dent fut arrachée sous son influence par le docteur Wells, en ma présence, et devant beaucoup d'autres personnes. Il m'est impossible d'affirmer que le patient aît ou n'aît pas éprouvé de douleur. *Il n'en fut manifesté aucune*, et cependant quelques uns de ceux qui se trouvaient là prétendirent que *le tout n'était autre chose qu'une déception, un véritable tour de charlatan.*” Nous ne doutons nullement que dans toute autre circonstance, cette expérience n'eût passé pour avoir parfaitement réussi. Le sentiment de la douleur, dans des cas semblables, est tellement une affaire de plus ou de moins d'imagination ou d'opinion, et le sens des déclarations qui peuvent s'y rattacher dépend tellement du choix des expressions employées, qu'en pareil cas l'on ne saurait trop se tenir sur ses gardes. Le docteur Jackson a raison sur ce point, quand il dit que l'extraction d'une dent ne suffit pas seule comme preuve décisive ; et le docteur Warren raconte tenir de M. James Dixon, que s'étant, deux ans auparavant, adressé au docteur Wells pour qu'il lui appliquât le gaz alors qu'il souffrait beaucoup d'un mal de dent, celui-ci lui répondit, que n'ayant réussi qu'à demi dans ses essais antérieurs, il avait cessé de s'en servir, et qu'il lui conseillait de n'y pas avoir recours.

Mais la conduite du docteur Wells, lorsque la nouvelle de la découverte du docteur Morton commença à se répandre, suffit pour anéantir toute prétention de sa part à aucun droit de priorité. Le docteur Morton lui avait écrit immédiatement et l'avait invité à se rendre à Boston pour y être témoin de ses expériences et l'aider à faire adopter l'usage de l'éther. Voici la réponse que lui fit le docteur Wells : —

“ Hartford (Connecticut), le 20 octobre 1846.

“ AU DOCTEUR MORTON.

“ Mon cher Monsieur, — Je viens de recevoir votre lettre datée d'hier, et je m'empresse d'y répondre, dans la crainte que vous n'adoptiez, dans la disposition de votre privilège, une méthode qui vous ferait manquer votre but. Je désire vous voir avant que vous fassiez aucun arrangement à cet égard ; j'espère être à Boston, au commencement de la semaine prochaine, probablement lundi soir. Si l'administration du gaz n'est pas accompagnée de trop de difficultés et doit produire les effets que

vous annoncez, ce sera, sans doute, pour vous une source de fortune, pourvû toutefois que l'affaire soit bien menée.

“ Tout à vous,

“ H. WELLS.”

Cette lettre fut publiée dans la brochure du docteur Warren au mois d'avril 1847, aussitôt que l'on pût connaître ici les démarches du docteur Wells en France, et le docteur Wells n'a point cherché à en donner l'explication. Cette lettre se trouve parmi celles que le docteur Morton a fait relier, et l'éditeur de ce mémoire l'a maintenant en sa possession.

Le docteur Wells vint à Boston à peu près à l'époque indiquée dans sa lettre, c'est-à-dire, pendant la dernière semaine du mois d'octobre ; il y fut témoin de plusieurs expériences qui eurent lieu dans le cabinet du docteur Morton, et il eut connaissance de deux opérations pratiquées avec succès à l'hôpital.

En réponse à une lettre de l'auteur de ce mémoire, M. R. H. Eddy lui a fait passer la déclaration suivante : —

“ Boston, 17 février 1847.

“ À M. R. H. DANA.

“ Mon cher Monsieur, — En réponse à votre billet de ce matin, je déclare qu'à peu près à l'époque où j'étais occupé à préparer les documents nécessaires à l'obtention d'un brevet, aux États-Unis, dans l'affaire du docteur Morton, quant à sa découverte de la propriété que possèdent les vapeurs de l'éther sulfurique de prévenir la douleur dans les opérations chirurgicales, le docteur Morton me fit prier de passer à son bureau, à l'effet d'y assister à une entrevue qu'il devait avoir avec le docteur Wells qui se trouvait alors à Boston, et qui, selon lui, pouvait lui rendre d'importants services quant à la manière de disposer du droit de se servir de sa découverte. J'eus donc une entrevue avec le docteur Wells, pendant la quelle nous parlâmes librement de cette découverte ainsi que des expériences dont il avait été témoin dans le cabinet du docteur Morton. Je ne me rappelle pas assez bien les détails de notre conversation pour me permettre de les raconter ici, mais l'ensemble de ce qui fut dit, aussi bien que les manières du docteur Wells à cette époque, ne me donnèrent jamais lieu de penser qu'il eût la moindre connaissance des effets de l'éther quant à l'annulation de la douleur pendant les opéra-

tions de chirurgie. Le docteur Wells doutait que le docteur Morton pût obtenir un brevet, non pas qu'il ne fût le véritable inventeur, mais parceque lui, le docteur Wells, pensait que cette découverte, par sa nature, ne pouvait donner lieu à la délivrance légale d'un brevet d'invention. Il lui conseilla cependant de faire son application, et de disposer d'autant de licenses qu'ils le pourrait avant qu'il ne fût fait droit à sa demande ; en fait, il lui donna le conseil de faire autant d'argent que possible à l'aide de sa découverte aussi longtems qu'elle aurait le privilège d'exciter l'attention et la curiosité du public. Je dois donc avouer que plus tard ma surprise fut grande, lorsque j'appris les prétentions du docteur Wells à être considéré comme l'auteur de la découverte des effets de l'éther, car tout ce qui s'était passé entre nous pendant notre entrevue, m'avait donné lieu de penser qu'il reconnaissait alors le docteur Morton comme ayant seul le droit absolu de se proclamer l'inventeur de cette découverte, ou que d'ailleurs le docteur Jackson serait le seul homme qui pût prétendre à en partager l'honneur, comme je le supposais alors moi-même.

J'ai l'honneur, etc.,

“ R. H. EDDY.”

Pendant le peu de jours que le docteur Wells passa à Boston, les expériences faites dans le cabinet du docteur Morton furent moins heureuses que par le passé, ce que celui-ci attribuait à la difficulté de se procurer la meilleure qualité d'éther, à cause d'une soudaine augmentation dans la demande de cet article. Le docteur Wells ne fut pas content de ces expériences, et il conseilla au docteur Morton de ne plus s'en occuper, lui disant que les résultats en seraient incertains, limités, dangereux, et de trop peu d'utilité pratique pour justifier le risque et les dépenses qui en étaient inséparables. Il n'assista à aucune opération chirurgicale, et il retourna à Hartford bien convaincu que les expériences du docteur Morton se termineraient ou par quelque catastrophe, ou, comme les siennes, seraient abandonnées comme ne pouvant devenir d'aucune utilité réelle dans la pratique; ceci suffit à expliquer son silence pendant les deux mois qui suivirent l'éclat que produisit la découverte à la étranger, et après ce qu'il avait vu lui-même des résultats de son application. Nous regrettons de voir que dans sa brochure il ne dise pas un mot de

la correspondance ci-dessus, pas plus que de la visite qu'il fit à Boston et dont nous venons de rendre compte.

Nous n'entendons plus parler du docteur Wells, quoiqu'il n'eût pas quitté le pays, jusqu'au jour où le succès de la découverte fut prouvé d'une manière incontestable, où de grands noms en eurent assumé la responsabilité et qu'une pétition eut été adressé au Congrès, pour qu'une récompense fût décernée à l'inventeur, en échange du brevet qu'il avait obtenu. Ce ne fut qu'alors, et pour la première fois, que le docteur Wells chercha à faire valoir ses droits, à l'aide d'une remontrance informelle, mise sous les yeux du comité du Congrès, par le député du district d'Hartford, l'Honorable M. James Dixon, et dans la quelle il fait remonter ses droits de priorité jusqu'en 1844 ; mais le docteur Wells ne saisit le comité d'aucune preuve, et il partit pour l'Europe. Ce voyage en Europe n'avait rien de commun avec la découverte, et il est assez étrange de voir l'homme qui se prétendait l'inventeur de la plus étonnante découverte du siècle, la négliger pendant deux années, en laisser pendant plusieurs mois tout l'honneur à un autre, puis partir pour l'Europe à l'effet de s'y livrer à une spéculation basée sur un achat et une revente de tableaux.

À la arrivée du docteur Wells en France, ou bientôt après cette époque, il s'aperçoit que la découverte relative aux propriétés de l'éther y est reçue avec enthousiasme. Il confie alors au docteur Brewster, célèbre dentiste Américain, qu'il y avait plus de deux ans qu'il avait suggéré au docteur Morton l'idée de produire un état d'insensibilité à l'aide de l'aspiration de cette substance, et qu'il avait lui-même fait avec succès de nombreuses expériences à ce sujet. Le docteur Brewster, dans sa lettre au docteur Morton, du 21 mars 1847, dit qu'il lui fallut du temps pour décider le docteur Wells à faire valoir ses droits comme inventeur, auprès des sociétés scientifiques de Paris. Cette hésitation fut attribuée, par le docteur Brewster, à un excès de modestie ; mais maintenant que nous connaissons tous les faits, nous n'y trouvons d'autre cause qu'une juste appréciation de ses droits réels. Il n'avait point fait la découverte que l'aspiration devait produire ce degré d'insensibilité qui allait rendre nulle la douleur qui accompagne toujours les opérations d'une certaine gravité. Il s'était borné à faire des essais pour arriver à ce but, d'après les suggestions de Davy, et sans avoir tenté la moindre

opération chirurgicale, il avait laissé là ses expériences comme incertaines, dangereuses et d'une utilité douteuse dans la pratique ; laissant dans une obscurité complète l'effet qui pouvait être produit dans une opération longue et dangereuse. Il s'était aventuré en soldat perdu dans cette affaire, et après aveuglement suivi un sentier obscur, indiqué par un autre, il était revenu découragé, et avait laissé à des mains plus habiles le soin de poursuivre et d'atteindre ce qui pour lui n'était plus qu'une chimère ; il avait laissé son fanal au pied de l'obstacle qui avait obstrué sa route, mais le docteur Morton avait franchi l'écueil et était arrivé au but. Le docteur Jackson joue le rôle de l'observateur qui dit à l'aventurier, — J'ai examiné il y a quelques années, à l'aide de ma lunette d'approche le sentier que vous allez parcourir ; il semble se diriger vers le lieu que vous désirez atteindre, mais que ce lieu existe ou non, qu'il vaille la peine qu'on le recherche, que la trace que vous suivez vous y conduise ou vous égare vers un abîme, je l'ignore ; essayez par vous-même et n'oubliez pas que si vous succombez, je vous défends bien de mêler mon nom à votre décomfiture.

---

### CONCLUSION.

Nous demandons maintenant au lecteur, si, après avoir lu ce qui précède, le résumé suivant n'est pas l'expression fidèle de toute l'affaire ?

*L'idée que l'aspiration pouvait produire un certain degré d'insensibilité, plus ou moins utile dans les opérations chirurgicales, a été mise en avant, il y a bien des années et le fait repose sur des autorités incontestables. On savait que l'aspiration de l'éther produisait une espèce d'insensibilité. La découverte actuelle consiste dans la démonstration du fait, prouvé par de nombreuses expériences, que cette aspiration produit sans danger un état d'insensibilité tel que les opérations les plus sévères de la chirurgie peuvent s'exécuter sans douleur.*

Le docteur Wells, obéissant aux suggestions mises en avant par ses devanciers, fit des expériences dans le but d'arriver au résultat tant désiré, à l'aide du gaz oxide nitreux ; mais il échoua

dans ses efforts, n'essaya point de l'éther sulfurique, et abandonna la partie, persuadé qu'elle n'offrait dans l'avenir rien de certain quant à la production d'une insensibilité complète, rien de sûr quant aux résultats des opérations pratiquées sous son influence, rien enfin qui lui parût d'une utilité réellement pratique.

Le docteur Jackson également, se fondant sur les mêmes autorités, peut avoir pensé que l'on pouvait essayer de l'éther, aussi bien que de l'oxide nitreuz, mais il n'a fait aucune expérience et n'a rien découvert.

Le docteur Morton a agi sous l'influence de la même idée générale ; il savait que les essais tentés à l'aide de l'oxide nitreuz avaient manqué ; il a dans le silence de son cabinet, à l'insçu du docteur Jackson, essayé sur lui-même l'action que pouvait produire l'éther sulfurique, afin de se bien convaincre de sa portée et des résultats de cette action ; il a plus tard appliqué à d'autres ce qu'il avait ainsi appris en opérant sur lui-même, et il a eu assez de courage, d'énergie et de persévérance pour arriver à une démonstration complète de la réalité d'un résultat dont jusqu'alors on n'avait fait que soupçonner l'existence.

Le docteur Morton n'était nullement sûr d'avance (et il n'a jamais prétendu qu'il le fût), pas plus qu'aucun de ses devanciers ne l'avait été, de toute l'étendue des effets dont il a démontré la portée ; il pressentait que ses expériences devaient aboutir à quelque chose d'extraordinaire ; il était déterminé à ne rien négliger de ce qui pouvait lui faire découvrir tout ce qui pouvait être découvert à ce sujet, à l'aide de son courage et de sa persévérance ; il a réussi à donner un corps à ses conjectures et la portée de sa découverte dépasse de beaucoup ses plus folles espérances.

---

#### RAPPORT DES ADMINISTRATEURS DE L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE L'ÉTAT DE MASSACHUSETTS.

L'ADMINISTRATION de l'Hôpital Général de l'État de Massachusetts était en 1847 composée comme il suit : —

WILLIAM APPLETON, *Président.*

THEODORE LYMAN, *Vice-Président.*

HENRY ANDREWS, *Trésorier.*

MARCUS MORTON, JR., *Secrétaire.*

Charles Amory, Nathaniel I. Bowditch, Robert Hooper, Francis C. Lowell, Henry B. Rogers, J. Wiley Edmands, William T. Andrews, George M. Dexter, Thomas Lamb, John A. Lowell, J. Thomas Stevenson, et Edward Wigglesworth, *Administrateurs*.

Les docteurs James Jackson, John Jeffries, George C. Shattuck, et Edward Reynolds, *Comité de Consultation*.

Les docteurs Jacob Bigelow, Enoch Hale, J. B. S. Jackson, Henry I. Bowditch, John D. Fisher, et Oliver W. Holmes, *Médecins Visitants*.

Les docteurs John C. Warren, George Hayward, S. D. Townsend, Henry J. Bigelow, Samuel Parkman, J. Mason Warren, *Chirurgiens Visitants*.

Le rapport annuel de l'année courante fut rédigé par un comité composé de MM. N. I. Bowditch, et J. W. Edmands, et il fut adopté à l'unanimité par leurs collègues. Cette unanimité fut non seulement légale, mais réelle, car tous les administrateurs furent consultés, qu'ils eussent été présents à la délibération ou non. Ce rapport exprimait l'opinion des administrateurs de l'hôpital, et la corporation lui donna sa sanction unanime.

Nous allons extraire de ce rapport tout ce qui se rapporte à la découverte des propriétés de l'éther.

Il est bon de faire remarquer ici que le comité a eu plusieurs entrevues personnelles avec le docteur Jackson, le docteur Gay et le docteur Morton ; qu'il a consulté toutes les personnes les plus compétentes à l'éclairer dans cette affaire, et qu'il a examiné tous les documents publiés aussi bien qu'un grand nombre de témoins.

“ L'année qui vient de s'écouler a démontré l'incalculable importance de la découverte récente des propriétés de l'éther ; pas moins de 132 opérations,\* dont plusieurs extrêmement dan-

---

\* “ Le docteur Ralph K. Jones, l'un des médecins attachés à l'hôpital d'une manière permanente, a bien voulu, pour l'usage du comité, copier une liste de ces 132 opérations (elle avait été préparée par le docteur Dalton, l'un des chirurgiens résidents de l'hôpital, pour un objet tout différent). Cette liste contient les noms de tous les malades, la nature de l'opération, et les résultats obtenus. À la fin de cette liste se trouve une table sommaire, où l'on trouve que des malades ainsi opérés, 75 ont été déchargés parfaitement guéris ; 15 ont reçu un soulagement notable ; 5 ont été entièrement soulagés ; 7 n'ont

gereuses, ayant été pratiquées, avec un succès complet, sur des malades rendus insensibles à l'aide de l'aspiration de cet agent ; en anéantissant la résistance de la puissance musculaire et nerveuse, il a étendu les limites du domaine de la chirurgie ; en rendant possibles des opérations qui sans lui n'auraient pu avoir lieu, qui n'auraient même point été tentées sans son assistance, et en détruisant la crainte de la douleur, le nombre des opérations se trouve augmenté dans une proportion remarquable. Il a été adopté comme un remède d'un mérite puissant et incontestable dans toutes les principales villes de l'Europe, et ses heureux effets se sont déjà fait sentir parmi les habitants de Canton et de Singapore.

“ C'est donc avec un juste orgueil que les administrateurs enregistrent dès aujourd'hui le fait que c'est dans cette enceinte même que se sont accomplis les premiers miracles d'opérations chirurgicales pratiquées sans douleur sur la charpente humaine. Le monde entier a contracté une vaste dette de reconnaissance envers les médecins et chirurgiens attachés à cette institution. S'ils n'eussent immédiatement apprécié l'importance de cette découverte, s'ils ne se fussent promptement, et avec zèle et prudence, associés aux efforts du docteur Morton en en permettant l'application dans leur pratique, elle eut peut-être été bornée, dans ses effets, à soulager la souffrance dans les opérations, comparativement peu importants, du dentiste. Qui peut dire aujourd'hui quel aurait été le sort de cette découverte, si les ouvertures du docteur Morton eussent été reçues avec cette réserve et cette défiance si communes en pareils cas ? La réponse à cette question se trouve peut-être écrite dans le fait, que ce n'est que depuis quelques semaines seulement que l'usage de l'éther sulfurique a été introduit à l'hôpital général de la Pensylvanie ; et encore ne sommes nous pas bien sûrs que nous ne nous trompons pas à cet égard. Cette assertion résulte du rapport annuel sur la chirurgie, lu devant le *Collège des Médecins*, le 2 novembre 1847, par Isaac Parish, M. D., où l'on trouve ce qui suit : — ‘ À l'hôpital de la Pensylvanie il n'a point encore été essayé, les chirurgiens de cet hôpital le considérant comme un remède d'une sé-

---

épruvé aucun changement dans leur situation ; 8 ont succombé ; 2 enfin sont encore dans un état douteux ; le nombre de ceux dont le traitement n'est pas complet s'élève à 20.

curité douteuse, ou du moins établie sur des preuves trop peu solides pour en justifier l'emploi.' Et cependant dans le même rapport, nous trouvons la phrase suivante : — ' Mais quand nous portons au loin nos regards vers les nations étrangères, quand nous voyons que depuis neuf mois, il a été adopté dans la plupart des grands hôpitaux de la Grande Bretagne, dans la généralité de ceux de Paris, et depuis six mois parmi les nombreuses institutions, d'un caractère semblable, répondues sur le sol de l'Allemagne, y compris les vastes hôpitaux de Vienne et de Berlin, nous pouvons nous former une idée de l'étendue de sa sphère d'action, et de l'empire que cette belle découverte Américaine exerce déjà sur l'esprit du monde scientifique.'

“ Ceux qui les premiers firent l'application de cette découverte furent les docteurs John C. Warren et George Hayward, chirurgiens de cet hôpital. L'enthousiasme de l'un de leurs collègues,\* qui avait déployé le plus de zèle pour obtenir que les opérations eussent lieu, l'amena à se déclarer le champion de l'éther dans ce pays-ci, dans une brochure de beaucoup de mérite ; et à faire passer en Angleterre les premiers documents qui parurent, concernant cette découverte, où ils furent reçus avec un sentiment d'admiration impossible à décrire. Un autre médecin,† également attaché à notre institution, à la fois favori de la science et des muses, a fait aussi une chaleureuse description de ses bienfaits effets : — ' Le couteau est à la recherche de la partie malade, la poulie disloque les membres de la victime, la nature elle-même maudit en secret la cause première, qui soumit la plus frêle de ses créatures aux terribles épreuves qu'elle lui tient en réserve, mais l'aiguillon perçant de la douleur vient s'emousser contre ce nouveau Momus, et le sillon qui creusait autrefois l'agonie sur le front du patient, a disparu pour faire place au calme d'un sommeil bienfaisant.' Le docteur Warren lui-même toujours si grave et si calme (dans un ouvrage

---

\* “ Il s'agit ici du docteur Henry J. Bigelow, qui, le 9 novembre 1846, lut un mémoire devant la Société pour l'Amélioration Médicale de la ville de Boston, dans lequel il fit connaître la plupart des usages importants aux quels l'éther a été appliqué depuis, à l'exception de celui qu'on en a fait dans les accouchements.

† “ Le docteur Oliver W. Holmes. Voir son Discours d'Ouverture, prononcé devant la Classe de l'École de Médecine de la Université de Harvard, le 3 novembre 1847.

non encore publié, qu'il a bien voulu nous communiquer, et où l'on trouve le résultat de ses propres méditations et de ses nombreuses recherches sur ce sujet), s'exprime comme il suit : — ' Qui se fût imaginé que le passage du scalpel à travers la peau délicate du visage pût jamais produire une sensation indicible de plaisir ! Qui eût jamais pu croire que le contact de l'instrument et son action sur les parties les plus sensibles de la vie pussent un jour être accompagnés de rêveries de bonheur ! '\*

“ Le Professeur Simpson, d'Édinbourg, a découvert qu'un nouvel agent, le chloroforme, † possède la même puissance que l'éther sulfurique, et il affirme qu'il lui est infiniment supérieur sous beaucoup de rapports. La loi générale des connaissances humaines est en voie de progrès ; mais quoique d'autres puissent aujourd'hui se charger des constructions supérieures, la première pierre de l'édifice recouvrira à jamais les titres impérisables de son fondateur ; le nom de Fulton ne sera jamais oublié, et cependant quelle immense différence n'existe-t-il pas entre le modeste bateau à vapeur qui le premier sillonna les flôts de l'Hudson et les magnifiques constructions qui de nos jours bravent les tempêtes de l'Atlantique et du monde entier !

“ Comme philanthropes nous ne pouvons que nous réjouir, de la part que avons eue, quelque minime qu'elle soit, au don que le génie du siècle vient d'offrir à la pauvre et souffrante humanité. Indépendent et libre comme la lumière divine, il est venu porter la joie et le bonheur au cœur de notre planète. Il laissera partout derrière lui des traces d'amour et de reconnaissance, la génération actuelle le bénira aussi bien que celles que le ciel nous tient en réserve. L'étudiant venu des régions lointaines, ou celui des siècles futurs, en visitant ce lieu consacré se sentira pénétré

---

\* “ De l'Étherisation, accompagnée de Remarques Chirurgicales, par le docteur John C. Warren, de Boston, 1848. Cette ouvrage, qui a maintenant paru, est respectueusement dédié au président et aux membres de cette corporation.

† “ Dans une communication du docteur Henry J. Bigelow au Journal Médical et Chirurgical de Boston, sous la date du 4 décembre 1846, se trouve la phrase suivante, qui offre de l'intérêt comme prédisant un quelque sorte la découverte qui serait faite de quelque nouvel agent : — ‘ Et même, dit-il, ‘ lorsque la science, dans ses progrès futurs, aura simplifié et amélioré la méthode actuelle, *ou y en aura substitué une autre*, ce nouveau venu ne détruira en rien le mérite des premiers inventeurs d'un grand et nouveau principe.’

de respect et de gratitude en se rappelant que là a été démontrée la vérité, l'efficacité d'une des plus grandes merveilles que le génie de l'homme et le pouvoir de la science aient jamais enfantée.

“ Obéissant à un simple suggestion de la corporation, qui regarde cette découverte comme l'évènement le plus important qui se rattache aux annales de cette institution, le comité s'est livré à l'égard de son origine à une investigation beaucoup plus minutieuse qu'il n'eut cru nécessaire de le faire sans cela.

“ Une publication recente du docteur George Hayward, intitulée, ‘ Compte rendu des premières Expériences qui ont été faites à l'Aide de l'Éther dans les Opérations Chirurgicales, ’ contient un récit simple et clair de l'histoire de cette découverte, et des circonstances qui l'ont accompagnée en tant *qu'elles se rattachent à ce qui s'est passé à l'hôpital.* Il est intéressant de suivre pas à pas les démarches successives qui ont enfin amené ce grand résultat. Elles se trouvent jusqu'à un certain point récapitulées dans les revues étrangères du mois d'avril dernier. Il y est dit que dès 1779, ‘ Des expériences furent tentées sur des hommes et sur des animaux à l'aide de l'aspiration de différents gaz. ’ ‘ Le docteur Beddoes, dans son ouvrage sur les *Airs Factices*, publié à Bristol en 1795-6, ’ ‘ donne plusieurs communications du docteur Thornton sur l'aspiration de l'éther. ’ Il communique également ‘ une lettre d'un malade du docteur Thornton, dans la quelle ce malade fait lui-même la description de ce qu'il a éprouvé après s'être soumis, d'après l'avis du docteur Thornton, à l'aspiration de l'éther, et des résultats qui s'en sont suivis dans un cas de catarrhe pulmonaire. Il s'exprime ainsi :— ‘ Cette aspiration me soulagea presque immédiatement quant à l'oppression et à la douleur que j'éprouvais à la poitrine. ’ Dans une seconde expérience, il dit avoir aspiré deux petits cuillerées d'éther, ce qui le soulagea immédiatement comme la première fois ; il ajoute ‘ *qu'il tomba bientôt dans un sommeil profond, et passa une nuit très tranquille.* ’ ‘ Un autre cas d'une nature singulière est également rapporté par le docteur Thornton, dans lequel l'aspiration fut prescrite pour le soulagement d'une vive affection inflammatoire des mamelles, et elle fut suivie des plus heureux effets. ’ L'éditeur de la revue dit :— ‘ À cette époque et beaucoup plus tard, le docteur Thornton était dans l'usage d'administrer les vapeurs de l'éther à ses patients. ’ ‘ Dans tous ces essais, personne n'avait réellement l'idée d'arriver à prévenir ou

à détruire le sentiment complet de la douleur, quoique ce résultat ait été obtenu dans le cas du docteur Thornton. Mais Sir Humphrey Davy, qui, comme on le sait, commença sa carrière de chimiste comme aide du docteur Beddoes, semble, non seulement avoir prévu qu'un tel résultat existait dans l'avenir, à l'aide de quelque aspiration médicale, mais aussi en avoir fait l'essai sur lui-même. L'ingrédient dont il se servit, toutefois, ne fut pas l'éther, mais bien l'oxide nitreux. Sir Humphrey nous dit que dans deux occasions, l'aspiration de l'oxide nitreux guérit le mal de tête. Il a essayé également les effets en cherchant à alléger *la vive souffrance* qui accompagne l'enlèvement des dents de sagesse.' 'Il dit : — " Comme l'oxide nitreux, dans ses nombreuses applications, semble pouvoir anéantir la souffrance physique, il est probable qu'on peut s'en servir avec avantage dans les opérations de chirurgie qui ne sont pas suivies d'une trop grande effusion de sang." ' — À l'article, *Éther*, Dictionnaire des Sciences Médicales, volume XIII., publié en 1815, nous trouvons que l'auteur, Nysten, parle de l'aspiration de l'éther comme d'une chose généralement connue, et employée dans la guérison de quelques maladies de la poitrine, et aussi pour le soulagement des douleurs causées par la colique.' — Le comité est redevable à un médecin ami, de la connaissance du fait que, dans la Matière Médicale de Pereira, publié à Londres en 1839, il est dit en termes exprès que : — ' On se sert de l'aspiration de la vapeur d'éther, dans les asthmes spasmodiques, les catarrhes chroniques, et dans la dyspnée ; dans la coqueluche et pour neutraliser les effets causés par la respiration accidentelle du chlore.' Le docteur Charles T. Jackson, de cette ville, (à ce que nous apprenons par une brochure publiée par le docteur Gay en 1847, sous sa sanction et avec sa permission, et intitulée, ' Découverte faite par le docteur Charles T. Jackson, M. D., de l'Applicabilité de l'Éther Sulfurique dans les Opérations Chirurgicales,') a distinctement reconnu ' qu'il avait été singulièrement frappé des remarques de Davy \* sur la puissance médicale des substances gazeuses.' † En sa qualité

\* " Le docteur Jackson, dans une lettre publiée dans la brochure du docteur Gay, dit : — ' L'intérêt que je pris dans la question de la respiration des gaz, tire son origine des expériences faites par Sir Humphrey Davy, et depuis l'époque où ces expériences me furent entièrement connues, il m'a toujours semblé que ce sujet méritait une plus ample investigation.' "

† " Voir le *Daily Advertiser* du 1<sup>er</sup> mars 1847.

de chimiste distingué, il connaissait, sans doute, aussi la dernière publication à la quelle nous venons de faire allusion. En conséquence de ce qui précède, deux ou trois ans après l'apparition de cette publication, pendant l'hiver de 1841 à 1842, 'il aspira de l'éther sulfurique, à l'effet de se soulager d'une sensation très pénible causée par l'aspiration accidentelle d'une certaine quantité de chlore.' En d'autres termes, ayant, par accident, été exposé à respirer du chlore, il s'appliqua le remède prescrit par les auteurs accrédités. 'Au commencement de l'aspiration, il ne perdit pas la connaissance de ce qui se passait autour de lui, mais il en obtint du soulagement. Plus tard, souffrant encore des suites du même accident, il poussa l'expérience jusqu'à arriver à un état complet d'insensibilité.' À une époque postérieure, et dans des circonstances entièrement analogues, il en prescrivit l'usage à l'un de ses élèves. Il en avait aussi aspiré auparavant, comme il le dit, vers 1841, en toute sécurité, et jusqu'à produire une 'singulière espèce de sommeil ou d'absence de connaissance.' — '*Avant ses observations personnelles, un état complet d'insensibilité, provenant d'une telle cause, était considéré par les meilleures autorités, comme accompagné d'un danger plus ou moins grand; l'on connaissait plusieurs instances où cette insensibilité avait été suivie de résultats fatals. Des personnes jeunes avaient aspiré de cette vapeur jusqu'à arriver à un état d'insensibilité, et dans quelques cas, sans aucunes suites fâcheuses.*'

'Le docteur Jackson, à cette époque, n'avait donc découvert aucune nouvelle puissance ou propriété de l'éther. *On savait qu'il pouvait produire un état d'insensibilité; et que cette insensibilité, quoique fatale dans certains cas, n'était quelquefois suivie d'aucuns résultats fâcheux.* Il était aussi connu comme un antidote contre les effets de la respiration du chlore. Il n'avait fait qu'essayer ces différents effets sur sa personne, et reconnaître l'exactitude de faits connus et constatés avant lui. En agissant ainsi, il avait conçu une opinion arrêtée que, comme il le dit, l'éther sulfurique rectifié pouvait s'aspirer sans danger; mais quant à son efficacité pour la prévention de la douleur il n'en avait constaté l'existence que dans un seul cas, c'est-à-dire, comme nous le trouvons dans le texte de son ouvrage, *dans le cas de respiration accidentelle du chlore.* Cette expérience est constatée d'une manière toute particulière dans la brochure du docteur Gay, *comme un fait qui jusqu'alors aurait été entièrement*

*inconnu.* Les causes qui amenèrent cette expérience, et les conséquences philosophiques qu'en déduit le docteur Jackson, sont notées avec un soin particulier. On serait réellement tenté de croire que ce fait n'est mis en avant que pour servir de fondation aux prétentions du docteur Jackson à la découverte de l'efficacité et de l'absence de danger de l'aspiration de l'éther. *Il restait cependant à prouver, cela est évident,* qu'il pût être respiré d'une manière efficace et sans danger, dans le but de prévenir la douleur dans toute autre circonstance d'une nature différente.\* Le docteur Jackson ne s'est jamais, dans le but d'établir ce point, livré à aucune expérience soit sur l'homme soit sur des animaux. Il est vrai, de dire cependant, qu'il a communiqué à plusieurs personnes (et, entr'autres, en 1842, à M. Bemis, dentiste distingué) les observations qu'il avait faites, et les conclusions aux quelles il était arrivé quant à l'anéantissement de la douleur pendant les opérations chirurgicales ; il est également vrai, ' qu'au mois de février 1846, il dit, dans son laboratoire, à un de ses élèves (M. Joseph Peabody), qui voulait se faire arracher deux dents, que s'il s'exposait à l'aspiration des vapeurs de l'éther sulfurique, il en résulterait un état complet d'insensibilité ; qu'il lui conseilla de se servir de ce moyen, et de se soumettre à l'opération alors qu'il serait sous l'influence de cette aspiration et dans cet état singulier de sommeil.' Mais quel effet ce conseil produisit-il sur M. Peabody ? ' Il abandonna l'idée de se soumettre à cette expérience, parceque son père, homme versé dans les sciences, craignit qu'il ne s'en suivît une irritation des poumons, — parceque les meilleures autorités étaient en opposition sur ce sujet avec les idées du docteur Jackson, et que d'ailleurs il ne voulait se soumettre à aucun risque pour une opération de si peu d'importance.' Et tel était réellement l'état général de l'opinion publique à cette époque, parmi les hommes scientifiques.† *La découverte restait à faire, et cela par un homme disposé à risquer l'expérience, quoique les plus hautes autorités se fissent à ce sujet prononcées pour la négative.*

“Après les faits qui précèdent, de 1842 à 1846, il ne paraît pas

\* Le docteur Gay dit lui-même : “ Il restait encore à prouver, que cette insensibilité, fût assez parfaite, pour que pendant sa durée, le malade pût, sans douleur, se soumettre à l'action d'un instrument touchant.” (Page 10 de la brochure.)

† Voir la lettre de M. Metcalf au Comité.

que le docteur Jackson ait proposé à qui que ce soit de faire usage de l'éther, excepté dans quelques opérations peu importantes ressortant de la profession du dentiste. Familier, comme il avoue l'avoir toujours été, avec les vues de Sir H. Davy, qui, depuis si longtemps, avait conseillé l'emploi de l'oxide nitreux dans les opérations *qui n'étaient suivies que de peu d'effusion de sang*, il était tout naturel que les idées du docteur Jackson se fussent exclusivement tournées vers l'emploi de l'éther sulfurique dans les opérations peu importantes, spécifiées comme elles l'ont été plus haut, par un savant d'un ordre si élevé ; il paraît même évident qu'il n'avait pas le plus léger soupçon de l'universalité de ses applications, ni de leur importance. Telle est, en effet, la seule explication satisfaisante du fait, que pendant près de cinq ans, il n'a fait aucun essai de l'application de sa découverte, ni engagé qui que ce soit à le faire, car aucune expérience n'a eu lieu pendant cet intervalle. À ce sujet, l'avocat du docteur Jackson s'écrie, ' Plus de vingt-cinq ans s'écoulèrent après que Jenner eut entendu la laitière vanter pour la première fois l'influence protectrice du vaccin, avant qu'il se décidât à vacciner personne ' ; puis il ajoute, ' *que pendant cette période il s'était livré à une investigation complète du sujet.*' Mais il paraîtrait que, contrairement à ce que fit Jenner, le docteur Jackson ne s'est occupé de l'éther qu'accidentellement et comme par hasard, pendant cette espèce d'interrègne : afin de rendre le parallèle complet il faudrait prouver que Jenner, après avoir vacciné son premier sujet, avait laissé passer cinq ans avant de se décider à en vacciner un second, *ne se doutant pas plus que le docteur Jackson de l'importance de sa découverte.* Ces découvertes sont d'ailleurs d'une nature tellement différente, qu'elles n'offrent à l'esprit qu'un contraste frappant au lieu d'un parallèle. Dans le cas de la vaccine, la vérité ne pouvait se faire jour que par des essais répétés, et par une patiente investigation ; elle avait à lutter contre les préjugés invétérés de tout l'ancien monde ; dans le cas de l'éther, au contraire, le problème se trouve résolu tout d'un coup, à la suite d'une seule opération importante faite avec succès, et l'humanité tout entière applaudit à sa venue et en reçoit la solution avec transport.

“ Pendant cette même période, le docteur Wells, de Hartford, se servait de l'oxide nitreux, pour faciliter l'extraction des dents dans sa pratique. Ses prétentions *au titre d'inventeur* dans

cette affaire, doivent céder le pas à celles de Sir H. Davy, qui, après de nombreuses expériences, avait, pour ainsi dire, suggéré distinctement l'emploi de ce même agent pour des cas semblables, tant d'années auparavant. Il existe, sans doute, des raisons, fondées sur la nature même de cette substance, qui se sont toujours opposées à ce que ces suggestions de Sir H. Davy n'aient depuis longtemps été mises en pratique ; et quelqu'ait été le résultat des essais du docteur Wells partout ailleurs, il n'en est pas moins certain que son expérience publique faite à Boston en 1844 s'est terminée par une mystification complète. Le docteur Wells déclare également que déjà en novembre 1844, une opération chirurgicale avait été pratiquée dans le cabinet du docteur Marcy, sous l'influence de *l'éther sulfurique*, et il ajoute, ' Le docteur me conseilla cependant alors de continuer à me servir de l'oxide nitreux.' Et il semblerait que le résultat de cette seule et unique expérience fut tel, que, suivant le conseil qui lui avait ainsi été donné, il renonça à l'idée de renouveler l'emploi de l'éther dans l'exercice de sa profession. Ses prétentions quant à la découverte en question, paraissent donc, d'après ce qui précède, entièrement dénuées de fondement. Il nous paraît impossible de ne pas croire que ce n'est que par suite d'un manque de dûe considération, que ses prétentions ont pu recevoir la sanction officielle de son pays natal, l'État de Connecticut.\* Il a même été publié une lettre du docteur Wells au docteur Morton dont le contenu semble exclure l'idée que lui, le docteur Wells, ait jamais prétendu à un droit de priorité dans cette découverte.† On ne peut cependant lui refuser la justice de dire qu'il a droit à l'honneur d'avoir compté parmi ceux qui se sont lancés avec ardeur et des premiers, à la recherche de la vérité dans ce sentier encore peu frayé, mais qui devait plus tard conduire à cette grande découverte ; et ses travaux et ses expériences peuvent, nous le pensons du moins, être considérés comme ayant eu une influence indirecte sur le résultat, quoique en eux-mêmes ils n'aient point été couronnés de succès.‡

---

[\* " La résolution de la législature de l'État de Connecticut, fut passée à la hâte, sans avoir entendu le docteur Jackson ni le docteur Morton, et sans que leurs droits aient reçu la moindre investigation. — Ed.]

† " Voir la lettre du docteur Wells mentionnée plus haut.

‡ " Voir la lettre de M. Metcalf que nous avons donnée plus haut.

“ Il est tems maintenant que nous nous occupions du docteur W. T. G. Morton, de cette ville. Il avait été élève du docteur Jackson, et autrefois associé du docteur Wells. Il se prevalait donc quelquefois des conseils du premier ; et (à l’occasion de l’expérience publique faite à Boston) il avait pris part aux expériences du dernier, dans l’application de l’oxide nitreux. Nous ne voyons nulle part que le docteur Wells ait jamais mentionné à Boston, la seule et unique expérience qu’il ait jamais faite à l’aide de l’éther sulfurique. Il existe des preuves suffisantes que le docteur Morton s’était pendant longtems occupé de ce sujet ;\* qu’il avait acheté de l’éther et s’en était servi pour

---

\* “ Un brocure, intitulée, ‘ Compte rendu du Léthéon ; ou, Quel est l’Inventeur ? par Edward Warren, publiée à Boston en 1847, ’ contient plusieurs dépositions prouvant le fait des expériences pratiquées par le docteur Morton ; plusieurs des déposants sont entièrement inconnus du comité ; mais la véracité de M. Thomas R. Spear est attestée d’une manière très honorable par l’Honorable John P. Bigelow et par M. Charles Sprague, deux de nos citoyens les plus respectables. M. William P. Leavitt est aussi représenté comme un témoin digne de foi par M. Nathaniel G. Snelling, le président bien connu de l’Ex-Compagnie du Massachusetts pour l’assurance contre l’incendie et les risques de mer. M. Francis Whitman, l’un des déposants est mort depuis peu ; sa véracité paraît également inattaquable. Mr. Caleb Eddy est personnellement connu de l’un des membres du comité, comme ayant été pendant des années l’ami intime du docteur Jackson ; et le témoignage de son fils, R. H. Eddy, dont nous parlerons bientôt, est digne de toute croyance. Ces deux dernières dépositions se rapportent spécialement à la participation du docteur Jackson à la découverte. Le docteur Jackson, cependant, rejette ces deux dépositions, attendu que le fils avait un intérêt dans le brevet d’invention, et était par conséquent partie dans la cause, et que le père naturellement devait suivre la même marche que son fils dans une affaire où celui-ci se trouvait personnellement et pécuniairement intéressé. Il existe aussi des dépositions de deux chirurgiens dentistes, MM. Grenville G. Hayden et John C. Hardy, mais le comité ne connaît personnellement ni l’un ni l’autre de ces messieurs. [Spear et Leavitt étant les deux témoins dont les dépositions, si l’on y ajoute foi, offrent la preuve des expériences directes faites par le docteur Morton, le comité n’a pas cru nécessaire de s’adresser aux personnes qui se portaient garant de la véracité de MM. les docteurs Hayden et Hardy, attendu, qu’à une exception près, aucun de ses membres ne connaissait ces mêmes personnes, même de réputation. Cette omission, cependant, de la part du comité, ne doit en aucune manière être regardée comme impliquant un manque de confiance, de sa part, dans l’entière véracité de l’un ou l’autre de ces témoins.\* Le docteur Hayden forma une association avec le docteur Morton pendant l’été de 1846, et le docteur Hardy avait autrefois été élève avec le docteur

\* “ Voir plus haut ce qui est dit du docteur Hayden.

suivre ses expériences ; que dès 1846 un chimiste distingué de cette ville avait eu avec lui une conversation sur ses qualités

Morton. Le témoignage de ce dernier témoin est ainsi conçu : — ‘ Pendant l’automne de 1844, je fus requis par le docteur Morton, de vouloir bien examiner une préparation qui devait être administrée dans le but de prévenir la souffrance qui résulte toujours de l’extraction d’une dent. Le docteur Morton semblait alors fortement préoccupé de ces expériences et y prendre un vif intérêt, et il me pria même de l’aider à en faire de nouvelles dans le cas où celles dont il s’occupait seraient couronnées de succès.

“ Il ne paraît peut être pas hors de propos, dans cet état de la cause, de dire ici que le docteur Morton, le 3 mai 1845 (comme il résulte d’un mémoire de libraire de cette date, et communiqué au comité), acheta sept volumes sur la chirurgie, la physiologie, l’anatomie, et la chimie ; il se procura aussi la Matière Médicale de Pereira, — ‘ ouvrage qui contient la relation de plusieurs expériences faites sur des chiens à l’aide de l’éther sulfurique. Le comité toutefois n’attache pas grande importance à cette circonstance. Le témoignage de George O. Barnes et celui du docteur Keep, publiés dans la brochure du docteur Gay, semblent prouver que le docteur Morton ne se rendait pas compte de l’importance de l’introduction de l’air atmosphérique dans l’appareil destiné à renfermer l’éther sulfurique, à l’époque de ses premières expériences ; d’où il résulte qu’il n’avait pas encore à cette époque une connaissance entière de ses propriétés.\*

“ Le témoignage du docteur Hayden se rapporte principalement à certaines expériences faites avec une certaine quantité ‘ d’éther, ’ acheté chez Stevens, Brewers & Co., au mois d’août 1846, et renfermé dans une  *demi-john*  (espèce de grosse bouteille couverte d’osier) ; et les témoignages de Leavitt et Spear se rapportent également, en apparence, entièrement à la même qualité ‘ d’éther ’ ; et, en parlant de cet ‘ éther, ’ M. Whitman prétend avoir dit au docteur Morton, qu’il savait ce que c’était, que c’était de l’éther chlorique. Le docteur Jackson infère de cette déposition qu’il existait un désir, de la part des autres déposants, de supprimer le fait que c’était en effet de ‘ l’éther chlorique ’ que contenait la  *demi-john* , et de faire ainsi croire au public que leur patron avait réellement opéré avec de l’éther sulfurique. D’après le certificat supplémentaire du docteur Hayden, joint à l’analyse faite par le docteur Gay et par M. Burnett, il semblerait cependant, qu’il reconnaît aujourd’hui que cette substance était en effet de l’éther sulfurique non rectifié. D’ailleurs, le témoignage de M. Whitman, quoiqu’il ne fasse mention d’aucune expérience directe, confirme sous plusieurs rapports, d’une manière éclatante, celui de MM. Spear et Leavitt ; et nous pensons que la remarque dont Whitman dépose comme faite par lui, dans cette seule occasion, au docteur Morton, et dans les termes où elle fut faite, que la  *demi-john*  contenait de l’éther chlorique, est loin de ressembler à une affirmation positive que cette substance douteuse fût en réalité et à sa connaissance de l’éther chlorique. Le comité pense que c’est comme s’il avait dit : — ‘ Vous mettez bien du secret et du mystère dans vos opérations ;

\* Voir cependant ce qui a été dit plus haut à ce sujet.

médicinales ; \* et qu'à cette époque même il avait arrangé ses affaires de manière à se débarrasser des devoirs immédiats de sa

mais vous avez beau vous racher, je n'en sais pas moins ce qu'il y a dans la *demi-john* ; je suis sur que c'est de l'éther chlorique.' Mais d'ailleurs cette prétendue contradiction, qui n'est au fond qu'apparente, disparaît entièrement devant la lettre de M. Metcalf, dont nous nous occuperons dans la note suivante, la quelle prouve positivement, et met hors de tout doute possible, que le docteur Morton connaissait réellement la nature de l'éther sulfurique et en avait eu en sa possession avant l'achat fait chez MM. Stevens, Brewers & Co. Cet argument du docteur Jackson est, de plus, singulièrement remarquable, quand l'on considère que dans la spécification qui accompagne la demande de brevet, il ne s'appuie pas *exclusivement*, dans l'exposition de ses droits, sur l'emploi de *l'éther sulfurique* à l'exclusion de toute autre substance. Les termes dont il se sert sont même assez vagues pour embrasser le chloroforme dans sa pétition. Le docteur Jackson se plaint également de ce que le docteur Morton ait omis de dire dès le commencement à Mr. Eddy, qu'il avait déjà fait des expériences avant l'entrevue qu'il avait eue avec lui, le docteur Jackson, le 30 septembre 1846 ; mais M. Eddy lui-même trouve cette omission suffisamment justifiée par les faits mêmes de la cause. Le docteur Jackson fait aussi remarquer que l'éther que Leavitt, comme il le déclare dans sa déposition, alla chercher chez MM. Stevens, Brewers & Co., fut acheté par lui sous un nom supposé, et cela d'après les ordres du docteur Morton, comme s'il était destiné à être expédié dans l'intérieur du pays. On peut sans doute regretter l'emploi de ce système de cachoterie et de mystère, mais nous sommes loin de penser que la véracité du témoin puisse avoir à souffrir de cette circonstance. Le comité, dans cette investigation, a toujours préféré n'admettre que des faits résultant du témoignage de personnes tierces ; rejetant, autant que possible, toute déclaration verbale et non étayée de preuves, sans distinction de parties, attendu que ses membres sont autorisés à penser que de telles déclarations sont souvent faites dans un moment de chaleur, et dans des circonstances qui permettent de donner aux paroles employées soit une fausse interprétation, soit un sens exagéré.

\* " Voir la letter de M. Metcalf.

" M. Metcalf est le prédécesseur bien connu de M. Burnett, et, comme apothicaire, a longtemps possédé, au plus haut degré, la confiance et le respect de la faculté de médecine ; il n'existe personne parmi nous dont le témoignage puisse donner un plus haut degré de confiance à un état de faits précisés d'une manière positive et distincte. *Il est donc certain que le docteur Morton, plusieurs mois avant son entrevue avec le docteur Jackson, acheta de l'éther sulfurique à la boutique même où celui-ci lui avait conseillé, en dernier ressort, de s'en procurer d'un autre qualité, qui fût pur et rectifié ; et que c'est à l'aide de l'article qu'il se procura alors qu'eurent lieu les expériences qui ont si bien réussi.* L'on peut même remarquer ici que les détails de cette conversation, rapportés par M. Metcalf, semblent prouver, d'une manière concluante, quelle était l'intention du docteur Morton quand il fit cet achat.

" Le comité peut s'attribuer le mérite d'avoir obtenu cet important témoi-

profession, afin de pouvoir se livrer en toute liberté à une chose qui devait amener une révolution complète dans l'art du dentiste.\* Mais nous croyons inutile d'entrer ici dans les détails particuliers de cette série de preuves. Habile dans les spécialités de sa profession, le docteur Morton n'a nulle prétention à passer pour un homme de science ; à la recherche de cette découverte, connaissant cet agent, il se rend chez le docteur Jackson ; désirant, sans toutefois trahir ses propres pensées, et le

---

gnage. L'absence de M. Metcalf qui avait passé quelque temps en Europe, s'était opposée à ce que le docteur Morton pût s'adresser à lui, et quand il le fit ce fut à la recommandation expresse des membres de comité. En outre de ses rapports directs avec les faits de la cause, ce témoignage vient confirmer celui du docteur Hayden qui avait déjà déclaré qu'il était à sa connaissance que le docteur Morton avait acheté chez M. Burnett une petite quantité d'éther sulfurique ; et non seulement cela, mais ce témoignage semble encore prouver que le docteur Hayden ne pouvait avoir aucun motif pour donner une fausse idée du contenu de la *demi-john*, puisque la chose à prouver était l'entière ignorance du docteur Morton des propriétés de l'éther sulfurique, et non *le plus ou le moins de connaissance* qu'il pouvait avoir de la nature de cet agent. Le docteur Gay conclut, de ce que le docteur Morton omit, dans ses dépositions publiées, de déclarer l'espèce d'éther dont il s'était servi dans ses expériences, qu'il ignorait même l'existence de l'éther sulfurique jusqu'au 30 septembre 1846. Le docteur Jackson lui-même a été jusqu'à déclarer à l'un des membres du comité, que lors de son entrevue avec le docteur Morton le 30 septembre 1846, celui-ci n'avait jamais vu d'éther sulfurique, qu'il était entièrement ignorant de la nature et des qualités de cet agent, et qu'il reçut de lui, pour la première fois, le conseil de s'en servir ; quand il lui fut dit que l'ignorance manifestée par le docteur Morton était une feinte, il répondit qu'il avait la certitude qu'elle était réelle, et il ajouta cette observation : — ' Le comité peut regarder comme un *fait positif* que cette ignorance était un fait acquis à la cause et pouvait se prouver d'une manière irrécusable.' Le comité, connaissant la déclaration de M. Metcalf, chercha à lui faire comprendre qu'un témoin irrécusable avait déclaré que trois mois avant cette entrevue, le docteur Morton avait acheté de l'éther sulfurique et causé avec lui de ses qualités médicinales. Le docteur Jackson répondit que cela ne pouvait pas être, que ce devait être une méprise, etc. Le comité apprit deux jours après de M. Metcalf qu'il avait lui-même, à une époque antérieure, dit au docteur Jackson, qu'*avant son départ* pour l'Europe, il avait vu le docteur Morton acheter de l'éther et qu'il avait causé avec lui de ses propriétés. Il n'avait pas, à la vérité, précisé au docteur Jackson l'époque exacte où cette conversation avait eu lieu ; mais le comité pense que cette circonstance prouve suffisamment que les inférences du docteur Jackson, dans ce cas particulier, n'ont pas été déduites avec le soin et la prudence que méritaient les faits, et cela, même *lorsque les faits lui eurent été communiqués d'une manière directe et authentique.*

\* " Voir les lettres de MM. R. H. Dana, Junior, et F. Dana, Junior.

motif réel qui l'amène, obtenir de lui toutes les informations que ses recherches étendues et son expérience pourraient le mettre même de lui fournir. Le docteur Jackson, pendant cette entrevue, l'assure de la manière la plus positive que l'éther sulfurique hautement rectifié peut s'employer d'une manière utile et sans aucun danger ; il lui dit où il pourra en trouver de bonne qualité ;\* et lui conseille comme il l'avait auparavant fait à bien d'autres, d'essayer d'en faire l'expérience.† S'écartant de l'exemple donné par ses devanciers, le docteur Morton se détermine à suivre ce conseil. Il ne se laisse pas décourager par le doute qui devait naturellement résulter de la formidable opposition des plus hautes autorités de la science ; il ne demande pas mieux que de courir les risques de l'aventure. En conséquence, le 30 septembre 1846, après s'être, comme il le dit lui-même, soumis à l'aspiration, il trouve un patient qui lui permet de s'en servir avec lui, *et lui arrache une dent sans la moindre douleur*. Malgré le succès de cette opération, l'on pouvait cependant douter encore, que l'insensibilité obtenue avec des résultats si satisfaisants, pût se prolonger de manière à en permettre une autre qui demandât plus de temps. Le lendemain le docteur Morton se rend chez le docteur Jackson, et l'informe du succès qu'il vient d'obtenir ; et celui-ci déclare qu'il l'engagea alors à solliciter des chirurgiens de l'hôpital la permission d'y faire un essai.‡ Cependant, il ne va voir lui-même aucun de ces chirurgiens ; il n'est

---

\* "C'est-à-dire, chez M. Burnett où le docteur Morton lui-même avait acheté de l'éther sulfurique trois mois auparavant.

† "Le comité considère comme une chose très importante, à l'égard de cette entrevue, qu'il soit bien entendu que les informations obtenues par le docteur Morton, et qui furent le résultat de sa visite chez le docteur Jackson, avaient été sollicitées par lui (le docteur Morton) dans un but spécial, celui d'obtenir un moyen de décider un de ses patients à se soumettre à une opération, sous l'impression que cette opération serait pratiquée sans douleur ; et qu'elles ne lui furent point données dans une entrevue recherchée par le docteur Jackson, afin qu'une expérience fut faite pour la seule gratification de ce dernier ni pour l'aider en aucune manière à en venir à ses fins.

‡ "Le docteur Hayden déclare pendant, dans sa déposition, que 'le soir même du 30 septembre, après le succès de la première expérience, le docteur Morton exprima l'intention de se rendre à l'hôpital, d'y faire usage de l'éther et de faire ainsi connaître sa découverte,' tandis qu'un des témoins du docteur Jackson déclare que, 'Le docteur Morton fit de fortes objections à l'idée de se rendre à l'hôpital.' Il n'a certainement pas, plus tard, manifesté la même répu gnance.

présent lui-même à aucune des opérations qui ont eu lieu d'abord.\* Il craint, dit-il, que le docteur Morton, par son imprudence, ne soit cause de quelque grand malheur. Il refuse de lui donner un certificat signé de lui, qui atteste que l'éther peut s'administrer sans danger. Il exprime ouvertement, et en termes énergiques, le regret qu'il éprouve des communications qu'il a pu faire au docteur Morton, à ce sujet.† Le docteur Jackson n'est donc nullement responsable du résultat de toutes les expériences qui ont eu lieu plus tard ; on peut également l'absoudre de ses doutes quant à l'absence de danger dans l'application de l'éther ; ou plutôt, et c'est plus probable, quant à la compétence du docteur Morton à l'administrer avec prudence. Dans les deux cas, tous les risques étaient du côté du docteur Morton et des chirurgiens de l'hôpital.‡ Quoiqu'il en soit le docteur Morton poursuit le cours de ses premiers triomphes et cette grande vérité, après la quelle la pauvre humanité a tant soupiré depuis le jour où elle a commencé à exister et à souffrir, et qui jusqu'alors avait été la cause de tant de prières inutiles, paraît au grand jour dans toute sa magnificence. *Il est enfin démontré que l'éther sulfurique peut s'administrer sans danger à l'effet de produire un état d'insensibilité pendant les opérations chirurgicales.*

“ Il paraît donc évident aujourd'hui, malgré toutes les récrimi-

\* “ Le docteur Jackson n'était point en ville quand la troisième opération eut lieu à l'hôpital, et son absence dura douze jours ; mais outre cette absence précise, il avait assigné une autre raison pour n'être pas présent à cette opération.

† “ Plus d'un témoin se rappelle distinctement que cette expression, — ‘ Peu m'emporte ce qu'il en fera, pourvu qu'il n'y mêle pas mon nom, ’ et beaucoup d'autres de la même nature, furent proférées par le docteur Jackson à l'époque des premières expériences du docteur Morton, dans le but de confirmer et d'établir cette découverte ; et l'un des témoins du docteur Jackson, M. George O. Barnes, dans une déposition publiée par le docteur Gay, dit en termes exprès, — ‘ Il (le docteur Jackson) était fâché d'avoir fait part de sa découverte au docteur Morton, et de s'être servi de lui pour faire ses premières expériences sur l'éther. Il s'exprimait avec force à cet égard.’

‡ “ Ces chirurgiens étaient alors ce qu'ils sont maintenant, c'est-à-dire, les docteurs John C. Warren, George Hayward, Solomon D. Townsend, Henry J. Bigelow, Samuel Parkman, et J. Mason Warren. Le docteur Gay prétend que le docteur Morton, à cause de son ignorance, ne pouvait courir et en réalité n'a jamais couru aucun risque en suivant les directions qui lui avaient été, dès l'abord, données par le docteur Jackson. Cet argument ne peut certainement s'appliquer à ses expériences postérieures.

nations, que c'est au docteur Morton que le monde est redevable de cette importante découverte ; et que sans les connaissances scientifiques et les sages conseils du docteur Jackson, le docteur Morton ne l'aurait peut-être pas faite à l'époque où elle a eu lieu ou ne l'aurait même jamais accomplie plus tard. L'un, convaincu que l'usage de l'agent ne présentait aucun danger, a le mérite d'avoir donné d'excellents avis ; l'autre, d'un caractère déterminé et étranger à la crainte, a fait le premier essai réel et y a réussi. Entre l'inventeur et le conseiller, il y aura désormais et pour toujours une alliance indissoluble, quelque soit la répugnance qu'elle inspire aux parties que le sort a ainsi liées l'un à l'autre. Deux de mes confrères ont, à ce sujet, publié des documents qui viennent à l'appui des vues générales que nous venons d'exposer. L'un, le docteur Hayward, s'exprime ainsi : ' Il est bien connu qu'au docteur Jackson, célèbre pour ses vastes connaissances en chimie et en géologie, est due la première idée de l'emploi de l'éther ; \* mais au docteur Morton appartient l'honneur d'avoir été le premier qui ait démontré, par des expériences sur le corps humain, l'existence de ses propriétés extraordinaires.' L'autre, le docteur Jacob Bigelow, Président de l'Académie Américaine des Sciences et des Arts, dans un article publié dans le Journal de Médecine et de Chirurgie de 7 juillet 1847, dit : ' Quant au docteur Jackson, s'il a fait sa découverte en 1842, comme il le prétend, et même plus tard, il demeure responsable de la masse de souffrances humaines aux quelles il a condamné ses semblables, et qu'ils ont endurées depuis l'époque où cette découverte fut faite par lui jusqu'au moment où le docteur Morton fit aussi la sienne. Mais, en bon Chrétien, nous préférons croire qu'il n'avait aucune idée bien définie de la puissance de l'éther dans l'art de la chirurgie ; car il n'avait été témoin d'aucun de ses effets sur le corps humain, alors que le scalpel laboure sans pitié la chair de la pauvre victime. Le premier fit des expériences partielles, en recommanda qui fussent décisives, mais n'en fit aucune ; l'autre courut tous les risques et fit les travaux nécessaires pour démontrer son efficacité ou son impuissance, et surtout l'absence de danger dans

---

\* " Cette remarque a été faite évidemment, avant que le docteur Hayward sût que le docteur Morton s'était livré à des expériences sur l'éther avant son entrevue avec le docteur Jackson.

son application, qui jusqu'à lui avait été considéré comme hasardeuse et pouvant compromettre la vie du malade, et cela d'après les autorités les plus respectables, depuis Christison jusqu'à M. Peabody.

“ Sous le rapport de la simplicité de l'agent employé, de l'immensité des résultats obtenus, et des nombreuses tentatives si près de réussir, qui ont eu lieu dans la poursuite de cette découverte, combien sont vraies les lignes suivantes de Milton, sur les quelles un main amie a appelé l'attention du comité !

“ Chacun admira cette invention, et se rappela combien de fois il avait faillit en être l'auteur ; si simple paraît une vérité après sa découverte, qui jusqu'alors enveloppée du mystère de l'obscurité, s'était toujours présentée à l'esprit sous l'aspect de l'impossible ! ”

“ Il est à regretter qu'une noble découverte dans les sciences se trouve accompagnée de dissensions et de controverses, mêlées d'amertume, et à ce qu'il nous paraît du moins, d'un manque de bonne foi. Le docteur Morton convient franchement que lorsqu'il s'adressa, pour la première fois, au docteur Jockson, il le fit avec l'intention de lui cacher le véritable objet de sa visite ; il affecta même de paraître ne rien connaître du sujet qui l'amena chez lui ; il alla même, à ce qu'il semble, jusqu'à lui demander si l'éther n'était pas un gaz.\* Le docteur Morton explique la dissimulation dont il s'est servi, à cette occasion, en disant qu'en se conduisant autrement il craignait de perdre le mérite de toute découverte qu'il pourrait faire plus tard. Il en est cependant résulté, pour le docteur Morton, qu'un grand nombre de personnes, formant leur opinion d'après le témoignage irrécusable de ceux qui étaient présents à l'entrevue, se sont crues autorisées à lui enlever toute participation au mérite de la découverte, le comparant à une garde malade qui administre à celui qu'elle soigne, une drogue nouvelle et puissante d'après

---

\* “ La lettre de M. Metcalf ne laisse aucune doute que l'ignorance manifestée par le docteur Morton ne fût une feinte, car elle prouve qu'il savait très bien ce que c'était que l'éther sulfurique, trois mois au moins avant l'époque de cette entrevue. Si cependant cette ignorance était réelle, les prétentions du docteur Morton au mérite de la découverte s'en trouveraient, il est vrai, affaiblies, mais cette circonstance ne serait d'aucun avantage à celles du docteur Jackson ; il était en droit de considérer cette prétendue ignorance comme réelle.”

ordre du médecin,\* et ne voyant faussement en lui, du moins, en ce qui régarde cette découverte, qu'un instrument mis en œuvre par le docteur Jackson. Cette démarche, que nous n'hésitions pas à blâmer, a semblé donner de la valeur aux conseils du docteur Jackson, en leur donnant un caractère de spontanéité, au lieu d'une simple réponse à une question intéressée ; c'est dans cette démarche que se trouve le seul prétexte de plausible apparence qui pût tendre à enlever au docteur Morton le mérite de la découverte. La vérité s'est donc enfin dévoilée dans toute sa majesté ! D'un autre côté le docteur Jackson fait passer en Europe, comme un document qui aurait été lu devant l'Académie Américaine, une déclaration de ses droits à la découverte, lorsqu'en réalité ce document n'a jamais été lu ; lui faisant ainsi courir le monde sous le couvert d'une sanction officielle qu'en réalité il n'a jamais reçu et à la quelle il n'a aucun droit. Nous voyons également dans le *Daily Advertiser*, du 1<sup>er</sup> Mars, le docteur Jackson s'exprimer ainsi : ' *J'étais désireux d'en faire l'essai (il parle de l'éther sulfurique) dans une opération dangereuse, et le docteur J. C. Warren consentit avec plaisir à ce que l'opération eût lieu ; et elle fut suivie des plus heureux résultats, l'opération consistait dans une amputation — et elle fut faite sous l'influence des vapeurs de l'éther sans que le malade éprouvât le moindre sentiment de douleur ;* ' tandis que nous possédons deux pièces, devenues publiques, du docteur Warren, l'une en réplique à une lettre de 30 novembre 1846, où se trouve la phrase suivante : ' Deux ou trois jours après les deux premières opérations faites à l'hôpital, me rencontrant avec le docteur Charles T. Jackson, homme distingué par son esprit philosophique en matière de recherches, aussi bien que par ses connaissances en chimie et en géologie, il m'informa qu'il avait lui-même suggéré au docteur Morton d'employer l'aspiration de l'éther, à l'effet de prévenir

---

\* " Cette comparaison dont s'est servi le docteur Gay paraît au comité entièrement inapplicable dans l'espèce. Une garde malade qui refuse de donner à un patient une médecine nouvelle et d'un caractère dangereux, peut être attaquée avec justice par le médecin en attendant près du malade ; mais le docteur Morton n'était point un élève placé sous la fêrule du docteur Jackson, et chargé d'administrer les remèdes de celui-ci à un de ses malades. Il avait l'usage de son libre arbitre, et ce fut dans la plénitude de cet état de liberté, qu'après avoir reçu l'ordonnance, il s'en alla, de son plein gré, à la recherche d'un malade qui voulût bien s'y soumettre.

les atteintes de la douleur dans les opérations sur des dents ; il n'éleva aucune prétention à l'invention de l'appareil à employer en pareil cas, non plus qu'à l'application pratique de sa théorie ; nous le devons au docteur Morton.' La seconde pièce est ainsi conçue : ' Boston, 6 janvier 1847. Je déclare ici et je certifie qu'autant que je me puis me le rappeler, je n'avais jamais entendu parler de l'usage de l'éther sulfurique par aspiration, comme d'un moyen de prévenir le sentiment de la douleur dans le cours des opérations chirurgicales, jusqu'au moment où le docteur Morton m'en informa, vers la fin d'octobre 1846.' Si l'on peut objecter que les deux premières opérations faites à l'hôpital ne présentaient pas une grande gravité, nous nous pouvons répondre, sous l'autorité du docteur Hayward qui a pratiqué l'opération, qu'il s'agissait de l'enlèvement d'une grosse tumeur au bras, que l'opération dura sept minutes, et que, comme il fallait absolument couper la peau sur un grande étendue, l'expérience fut aussi satisfaisante que s'il s'était agi d'une amputation, car le malade n'évinça pas le moindre symptôme de douleur. Une personne, présente à l'opération, a montré au comité, une esquisse du bras et de la tumeur qui y était attachée, dessinée sur les lieux-mêmes à l'instant de l'opération, et l'on voit aisément, en l'examinant, combien cette opération était formidable, quoique techniquement parlant, on ne peut pas dire qu'elle fût *dangereuse*. Le docteur Warren dit expressement dans un ouvrage qui n'a pas encore paru : ' Le malade ne fit paraître aucun symptôme de souffrance soit physique soit morale.' *Et cependant ce ne fut qu'après cette opération que le docteur Warren ou le docteur Hayward reçurent la communication que le docteur Jackson, soit par lui-même soit par l'intermédiaire d'une tierce personne, eût rien à démêler avec cette découverte.* La troisième opération était d'un caractère très dangereux, et cependant elle réussit à merveille. Alice Mohan, jeune femme de vingt ans, qui pendant longtems avait été l'une des malades de l'hôpital, et que les membres du comité, (aux bontés et aux égards des quels son caractère et sa conduite aussi bien que ses malheurs lui donnaient tant de droits), se rappellent sans doute fort bien, fut obligée de se soumettre à une amputation au-dessus du genou. Mais si la déclaration du docteur Jackson doit être comprise comme faisant allusion à ce dernier cas, nous trouvons encore que chaque partie de cette déclaration est irréconciliable avec la nature des faits. Cette opération fut

faite, non par le docteur Warren, mais bien par le docteur Hayward ; et non seulement le docteur Hayward ignorait-il alors que le docteur Jackson eût aucune participation à cette découverte ; mais la conversation qui avait eu lieu à ce sujet entre le docteur Warren et le docteur Jackson, nous découvre les faits suivants : le docteur Warren, ayant appris du docteur Jackson que celui-ci avait donné au docteur Morton les premières idées relatives à l'emploi de l'éther sulfurique, *pria le docteur Jackson de vouloir bien venir l'administrer lui-même à l'hôpital*, pendant cette troisième opération, qui devait avoir lieu le samedi suivant ; *mais le docteur Jackson refusa*, et cela pour deux raisons ; — la première, c'est qu'il allait s'absenter ; la seconde, qu'il ne pouvait le faire d'une manière consistante avec les arrangements qu'il avait faits avec le docteur Morton. Le docteur Warren n'a fait aucune communication au comité relativement à cette conversation, mais il serait facile de prouver judiciairement, d'après d'autres preuves qui ont été offertes au comité que telle fut la teneur du langage dont se servirent les parties. Il en résulte que si le docteur Jackson, à une époque quelconque, a jamais prié le docteur Warren de lui laisser faire, à l'hôpital, une expérience à l'aide de l'éther, ce ne peut être que postérieurement à cette conversation, pendant la quelle il déclina de l'administrer lui-même, et cela lorsqu'un autre en avait déjà fait une application heureuse sans son assistance.

Ce refus d'allouer au docteur Morton tout espèce de droit au mérite de la découverte n'a eu d'autre résultat, que celui d'appeler sur les prétentions du docteur Jackson l'attention d'une critique sévère ; s'il eût voulu admettre que cette découverte avait été faite en commun, le monde lui aurait probablement attribué, comme homme de science, la plus grande part à l'honneur qui naturellement devait en résulter pour ses auteurs. Les prétentions exclusives du docteur Jackson semblent reposer entièrement sur ce fait, que le docteur Morton n'avait, dans tout ceci, agi que comme son agent ; idée que le docteur Morton repousse évidemment, car la première fois qu'il se présente chez le docteur Warren, *il ne prononce même pas le nom du docteur Jackson* ; et le docteur Jackson ne l'accueille pas mieux, car il la désavoue formellement et sans équivoque possible pendant toute la durée des expériences du docteur Morton. Le comité pense que les premières démarches du docteur Jackson rendent

pour jamais inadmissibles les prétentions exclusives qu'il mit en avant. Il convint d'abord de recevoir du docteur Morton une somme de 500 gourdes, comme compensation de ses servives. Est-il, pour un seul instant, presumable, que le véritable auteur d'une semblable découverte pût songer à échanger son droit d'aïnesse contre un plat de lentilles ? Et lorsque plus tard, d'après l'avis d'un agent pour l'obtention de brevets d'invention, depuis longtems l'ami du docteur Jackson, le docteur Morton consentit à ce que le nom de celui-ci fût associé au sien dans la demande de son propre brevet, à la condition qu'au lieu de 500 gourdes le docteur Jackson recevrait dix pour cent seulement sur les bénéfices à venir ; nous le demandons de nouveau, est-il presumable, que le seul inventeur, se fût ainsi associé une autre personne, faisant serment que la découverte leur était commune, et se contentant en même temps d'une misérable pitance au lieu du tout qui lui revenir de droit ? Non, en vérité, et nous regardons le docteur Jackson comme déchu de tout droit à une prétention quelconque, et cela, non d'après des considérations purement techniques et légales, mais en toute justice et d'après les faits qui ressortent de la cause ; mais nous ne poursuivrons pas plus loin cette partie ingrate et désagréable de notre tâche.

“ Il est en tout cas fort à regretter qu'un brevet ait été pris pour une telle découverte. Le docteur Franklin eût eu autant de droit à en demander un quand il découvrit l'usage que l'on pouvait faire du fluide électrique. Un brevet, dans le cas dont il s'agit ici, semblerait consacrer un monopole d'une nature odieuse, une spéculation sur les souffrances humaines, semblable à ce qui résulterait d'un privilège accordé pour la vente du pain au milieu d'une société affamée. Il faut, cependant, rendre au docteur Morton la justice de dire qu'il offrit le libre usage de sa découverte à l'institution à laquelle nous appartenons,\* et qu'il pria le docteur Warren de vouloir bien lui donner une liste des institutions de la même nature, existant dans tout le pays, afin qu'il leur fit à toutes la même concession. Il offrit également de faire l'abandon de ses droits en faveur de la marine

---

\* Cette offre fut faite, il faut le dire, sans avoir été provoquée en aucune façon par le comité, quoique l'un des témoins du docteur Jackson dise que cette concession fut faite à sa requête, et que le docteur Morton n'y consentit que de fort mauvaise grâce.

et de l'armée des États-Unis. Il se proposait, comme il le dit, de faire payer une légère somme annuellement à tous les membres de la profession, la quelle, dans son opinion, serait acquittée de bon cœur et sans gêner personne, par tous les malades qui devaient en recevoir le bénéfice.\* Le nom du docteur Jackson n'aurait point été associé à celui du docteur Morton dans la demande de brevet, sans l'influence de M. R. H. Eddy, l'agent des patentes ; et celui-ci a depuis déclaré qu'il avait agi alors sous l'influence d'une fausse appréciation des faits ; mieux éclairé, c'est au docteur Morton seul qu'il accorde tout l'honneur de la découverte, qu'à cette époque il croyait appartenir en commun aux deux parties. Tout le monde connaît ici l'intelligence et la véracité de M. Eddy ainsi que ses anciennes relations d'amitié avec le docteur Jackson ; nous devons cependant répéter que ce fut une fatale méprise que de chercher à s'assurer le monopole de droits légaux dans une affaire de cette nature ; telle est maintenant l'opinion réfléchie de toute la profession et celle du public éclairé, à cet égard. L'une des parties, le docteur Jackson, après avoir fortement réclamé une part plus élevée que celle qui lui avait d'abord été accordée, dans les bénéfices qui pourraient résulter de cette affaire, a renoncé plus tard à toute espèce de profits provenant de cette source ; le docteur Morton † s'est vu également forcé de renoncer à tous

---

“ \* Il y avait dans tous ses contrats une clause portant que tous les paiements partiels cesseraient d'être exigible du jour où le gouvernement des États-Unis se rendrait maître du brevet en indemnisant convenablement l'inventeur.

“ † Les deux personnes, qui ont servi d'avocats au docteur Jackson dans cette affaire, ont adressé à MM. R. H. Eddy et W. T. G. Morton, deux lettres datées de Boston, le 28 janvier 1847, où l'on trouve les deux phrases suivantes : ‘ dans les circonstances actuelles de l'affaire, nous pensons que le moins que vous puissiez honorablement offrir au docteur Jackson est vingt cinq pour cent sur les bénéfices qui peuvent résulter de cette découverte, soit aux États-Unis, soit à l'étranger, comme une indemnité de son recours contre vous.’

“ ‘ Nous désirons vivement que cette affaire s'arrange à l'aimable, si c'est possible. Nous espérons que vous verrez, dans cette proposition, notre vif désir que les bénéfices que cette découverte doit produire, soient raisonnablement partagés entre les parties, qui si elles ne viennent pas à s'entendre, verront s'évanouir tous les avantages qui peuvent résulter d'un brevet, dont il leur serait devenu impossible de soutenir la validité ; tandis que s'ils agissent de concert, ce brevet ne peut manquer de répartir entre toutes les parties, de

les avantages pécuniaires qu'il avait espérés de la découverte. Il n'en est pas moins vrai, cependant, qu'un présent aussi immense, fait à une nation grande et généreuse, a droit à une récompense nationale. Il peut être vrai que le docteur Jackson n'ait point le désir d'obtenir une telle récompense, et que ce ne soit pas un besoin pour lui ; mais ce n'en est pas moins un fait regrettable que le docteur Morton se trouve embarrassé dans ses affaires, par suite de l'interruption de l'exercice de sa profession ; interruption à la quelle il a été contraint par les soins que requéraient les expériences qui ont servi à établir et à mettre au grand jour cette grande et importante découverte ; et que sa santé en ait tellement souffert que ce n'est qu'à de certains intervalles et pendant une petite partie de la journée qu'il peut sans danger s'occuper des devoirs de sa profession. Il est devenu pauvre dans une cause qui a rendu le genre humain son débiteur.\* Le comité, dans ces circonstances, se trouve auto-

---

*larges sommes pour récompense de leur coopération mutuelle.* Le docteur Gay, cependant, dit que le docteur Jackson 'a toujours déclaré qu'il considérerait comme chose peu convenable de demander un brevet pour l'application pratique de découvertes scientifiques ; il se serait, dit-il, constamment refusé, pour lui-même, à en demander un, dans le seul but d'avantages pécuniaires, dans un cas aussi important pour les intérêts de l'humanité'.

“ Dans le mémoire dont nous avons déjà parlé, et que le docteur Morton a présenté à l'Académie Française, nous trouvons la phrase suivante, qui le termine : ‘ Mais, comme l'usage de cette découverte est devenu général et pour ainsi dire indispensable, j'ai depuis longtemps cessé de vendre des licences (droits conférés par le brevet), et le public est libre de se servir de l'éther comme si je n'avais pas de brevet d'invention ; — et je crois être la seule personne au monde pour qui cette découverte ait été la cause de pertes pécuniaires.’

“ \* Le comité se fonde sur la plus haute autorité médicale (celle du docteur Homans) pour dire, que pour avoir vécu continuellement, depuis peu, dans un atmosphère saturé de vapeurs d'éther sulfurique, et au milieu des inquiétudes inséparables des expériences nombreuses et variées aux quelles cette découverte a donné lieu, aussi bien que par suite de la controverse qui s'est élevée à cette occasion, la santé du docteur Morton est devenue si précaire, ‘ qu'il lui est maintenant impossible de se livrer à l'exercice de sa profession de manière à le mettre à même de fournir aux besoins de sa famille et aux siens propres.’ Nous sommes également en possession de documents irrécusables tendant à établir l'état de gêne au quel le docteur Morton se trouve réduit ; et à l'appui de cette assertion, nous joignons à ce rapport des extraits d'une lettre de M. Benjamin F. Brooks, avocat, dont la dernière phrase, tout honorable qu'elle est pour le signataire, a reçu l'approbation entière du comité ; nous y joignons aussi les lettres confirmatives du même fait, et écrites par MM. Dana et Bur-

risé à déclarer que les médecins et chirurgiens de cette institution avaient préparé un mémoire qui devait être adressé au Congrès pendant le cours de cette session, et que ce mémoire avait déjà reçu la signature de onze d'entr'eux (c'est-à-dire de tous ses membres à l'exception du docteur J. B. Jackson lui-même), lorsque cette démarche fut arrêtée en conséquence de l'opposition qu'y mit le docteur Jackson. Nous mettons ce mémoire à la disposition de votre comité, comme représentant les vues des membres de la faculté ; et nous croyons ne pouvoir mieux terminer cette discussion qu'en y joignant la copie suivante du document dont nous venons de vous occuper.

“ Au Sénat et à la Chambre des Représentants des États Unis assemblés en Congrès.

“ “ Les soussignés, médecins et chirurgiens de l'hôpital général de l'État de Massachusetts, prennent la liberté de vous représenter : —

“ “ Qu'en l'année 1846, il fut fait dans la ville de Boston, une découverte à l'aide de la quelle le corps humain est rendu insensible pendant le cours des opérations chirurgicales, et aussi pendant la durée de sérieuses et violentes affections d'une autre nature, par le moyen de l'introduction des vapeurs de l'éther dans les poumons, à l'aide de l'aspiration.

“ “ Qu'un brevet d'invention, pour cette découverte, a été pris par deux habitants de Boston, qui, les premiers, ont fait avec succès des expériences tendant à établir l'efficacité de cette découverte, et que les premiers essais, dans des cas d'une extrême gravité, ont été faits à l'hôpital général de l'Etat de Massachusetts, par les chirurgiens de cet hôpital.

“ “ Que l'efficacité de ce moyen de prévenir les atteintes de la souffrance au milieu des opérations de chirurgie, a été déjà démontrée par cent quinze opérations pratiquées à l'hôpital pendant l'année qui vient de s'écouler, et par un nombre beaucoup plus grand d'opérations de la même nature, pratiquées hors de l'hôpital, et dans la ville de Boston.

---

nett ; ce dernier est l'apothicaire qui fournit toutes les drogues qui se consomment dans cet établissement, et c'est chez lui que fut acheté l'éther à l'aide duquel la découverte fut faite.' (Voir la lettre du M. Dana et celles de MM. Brooks et Burnett.)

“ “ Que dans tous les cas mentionnés, ci-dessus, l'application de cette découverte a diminué en grand partie ou entièrement prévenu le sentiment de la douleur, lorsqu'elle a été faite avec le talent et avec la prudence nécessaires, et qu'ils ne sachent pas qu'aucune de ces opérations ait été suivie de conséquences fâcheuses ; et que quoiqu'on ne puisse pas dire qu'un certain malaise et un certain dérangement dans le système nerveux, ne se soient présentés quelquefois à la suite de cette application, ces accidents ne doivent être considérés que comme des exceptions à une règle générale, et ils n'ont pas paru plus extraordinaires, et n'ont pas été plus fréquents que ceux qui résultent quelquefois de l'emploi d'autres remèdes puissants et énergiques ; qu'enfin, dans tous les cas, ils ont été beaucoup moins pénibles que les souffrances qui eussent été endurées à la suite des méthodes ordinaires.

“ “ Les soussignés sont autorisés à penser que, depuis l'introduction de ce procédé, plusieurs mille personnes se sont soumises, à Boston et dans le voisinage, à l'inhalation de l'éther avec avantage et impunité ; que son importance est déjà reconnue, et son usage adopté dans la plupart des États de l'Europe ; que l'emploi de ce moyen préventif, à l'aide d'arrangements convenables, doit s'étendre et s'étendra probablement dans tous les États de l'union et qu'il n'a été fait aucune découverte, pendant le siècle présent, qui ait servi à alléger plus de souffrances, et conféré de plus grands avantages à l'espèce humaine que celle de la puissance et de l'application des propriétés de l'éther.

“ “ Les soussignés n'ignorent pas que la puissance que possède l'éther de produire un état d'insensibilité, et même de causer la mort, quand on s'en sert sans prudence, était connue en Europe depuis bien des années. Ils savent également que d'autres substances aériennes ont été soumises à des expériences et que les vapeurs de l'éther ont même été essayées sans succès, par d'autres individus, dans le cours des opérations chirurgicales ; mais ils ont la conviction que c'est à Boston que, pour la première fois, en 1846, la sécurité de l'inhalation, et des procédés employés dans la pratique, a été victorieusement démontrée.

“ “ Sachant que l'emploi de cette importante découverte est maintenant restreint par suite de la prise d'un brevet d'invention, et croyant qu'il est du devoir des gouvernements sages de répandre parmi le peuple le bienfait des découvertes qui tendent à alléger les souffrances de la pauvre humanité, et aussi de ré-

compenser généreusement ceux qui ont ainsi doté le monde de si grands avantages; les soussignés demandent, avec respect, que telle somme, que le Congrès jugera convenable d'allouer à titre de récompense dans l'espèce, soit payée par le gouvernement des États-Unis à celui ou à ceux qui, après une investigation suffisante, sera ou seraient reconnus l'auteur ou les auteurs du bienfait conféré au public à l'aide de cette découverte, à la condition expresse de l'abandon fait par lui ou par eux de tout droit exclusif résultant de l'obtention antérieure d'un brevet.

“ Ont signé,

|                   |                   |
|-------------------|-------------------|
| “ JOHN C. WARREN, | H. J. BOWDITCH,   |
| JACOB BIGELOW,    | O. W. HOLMES,     |
| GEO. HAYWARD,     | J. MASON WARREN,  |
| ENOCH HALE,       | SAMUEL PARKMAN,   |
| S. D. TOWNSEND,   | HENRY J. BIGELOW. |
| JOHN D. FISHER,   |                   |

“ Boston, 20 novembre 1847.’

“ Comme résumé général des faits et des opinions surgissant de cette affaire, les comités déclarent, que dans son opinion, les propositions suivantes se trouvent victorieusement établies : —

“ Jusqu'au 30 septembre 1846, le docteur Jackson n'avait rien découvert qui ne fût connu à Londres et qui n'y eût été imprimé depuis nombre d'années. On savait que l'éther produisait un certain état d'insensibilité; que cette insensibilité, qui pouvait devenir mortelle, dans certains cas, ne présentait aucun danger; et que l'une des propriétés de l'éther était de servir d'antidote contre l'aspiration du chlore. La découverte de l'absence de tout danger, et de l'efficacité de l'inhalation de cette substance dans les opérations de chirurgie, n'avait point encore eu lieu; car les seules expériences aux quelles le docteur Jackson se fût livré ou qu'il eut fait faire par d'autres, se trouvaient décrites dans les ouvrages qui servent de texte en médecine. Le docteur Jackson était depuis longtemps sous l'impression que l'éther pouvait être employé avec avantage et sécurité dans les opérations que nécessite l'art du dentiste, conjecture qui peut-être était venue à l'esprit de mille autres, sans, pour cela, avoir jamais amené ou produit de découverte utile; il avait même, d'une manière incidente, et dans plus d'une occasion, conseillé l'usage de cet agent pour ce genre d'opérations, sans avoir jamais réussi à décider que qui ce fût à en faire l'essai; et parmi les personnes de sci-

ence et d'intelligence qui étaient le plus au courant des idées et des connaissances du docteur Jackson à ce sujet, il ne s'en est jamais trouvé une seule qui aît voulu se prévaloir de ses recommandations et de ses avis.

“ Antérieurement aux faits qui précèdent, le docteur Wells s'était servi de l'oxide nitreux dans le but d'arriver au résultat tant désiré; comme l'avait recommandé, bien des années auparavant, le savant Sir Humphrey Davy; cependant les expériences qu'il fit à Boston ne réussirent point. Il prétend aussi avoir fait un essai à l'aide de l'éther sulfurique; mais cet essai est entouré de circonstances qui doivent faire penser qu'il ne fut pas suivi de succès; et d'ailleurs il existe des preuves positives que les médecins les plus distingués de Boston, n'entendirent parler de ce dernier essai qu'après la publicité donnée à la découverte du docteur Morton.

“ Le docteur Morton était depuis longtemps à la recherche d'un moyen qui pût sans danger produire un état d'insensibilité pendant les opérations du dentiste. Il connaissait les expériences du docteur Wells à l'aide de l'oxide nitreux et il avait même pris part à l'une d'entr'elles.

“ Dès le mois de Juillet 1846, on le voit acheter de l'éther sulfurique et s'en servir pour des expériences. Le 30 septembre de la même année, il a une entrevue avec le docteur Jackson, et reçoit de lui le conseil positif de se servir d'éther sulfurique rectifié dans l'exercice de sa profession, avec les assurances les plus fortes de toute absence de danger. Le docteur Jackson alla jusqu'à lui dire où il pourrait s'en procurer de la qualité voulue. Le docteur Morton, loin de suivre l'exemple de tous ceux aux quels de semblables conseils avaient été inutilement donnés, et quoiqu'il connût les préjugés généralement accrédités, du danger et des conséquences, quelquefois fatales, qui pouvaient résulter de l'emploi de cet agent, se mit à l'œuvre sur le champ.\* Nous n'avons d'autre preuve qu'il en ait fait l'essai sur lui-même, que sa propre assertion, et le comité ne doute pas de son exactitude; mais ce que l'on ne peut nier, c'est qu'il eu fit l'application à l'un de ses clients, et *c'est en agissant ainsi qu'il est arrivé à sa découverte.*† En apprenant

---

\* “ Voir la lettre de M. Metcalf.

† “ Il semble, en effet, bien reconnu, même par les avocats du *docteur Jackson*, qu'il n'avait fait aucune découverte antérieurement au 30 septembre 1846.

cette nouvelle, il était tout naturel que le docteur Jackson conseillât au docteur Morton de prier les chirurgiens de l'hôpital de

Le docteur Gay dit expressément, en discutant les prétentions du docteur Wells : — 'Quoiqu'il se soit écoulé tant de temps (deux ans et demi) depuis les expériences du docteur Wells, il ne présente aucun preuve que ce qu'il prétend avoir découvert ait été introduit dans la pratique générale de la chirurgie, même dans cette ville florissante ; *tandis qu'il ne fallut qu'un peu plus de deux mois et demi pour que la connaissance et l'application de la découverte du docteur Jackson se trouvât répandue dans toute l'étendue du monde civilisé.*'

"En fait, la spécification qui accompagne la demande de brevet, signée du docteur Jackson, et du docteur Morton, à la date du 27 octobre 1846, est très explicite quant à l'admission des mêmes faits. Nous en joignons ici les extraits suivants, à l'appui de cette assertion et aussi du fait que le docteur Jackson ne reconnaissait pas l'éther sulfurique comme le seul agent que l'on pût employer à l'effet de produire l'insensibilité à la douleur : — 'Il est bien connu des chimistes, que lorsque l'alcool est soumis à la distillation avec certains acides, de nouvelles substances se forment, aux quelles on a donné le nom d'éthers ; chacun des quels est ordinairement distingué des autres par le nom de l'acide employé à sa production. Il a toujours été bien connu aussi, que *les vapeurs de quelques unes, si ce n'est de toutes ces préparations chimiques et particulièrement celles de l'éther sulfurique, lorsqu'elles sont respirées par un animal, ou introduites dans les poumons, ont produit sur le système nerveux un effet singulier, supposé analogue à celui qui résulte de l'état d'ivresse.*'

"'Mais l'on n'avait jamais su (du moins à notre connaissance) *jusqu'à l'époque de notre découverte, que l'inhalation des vapeurs de cette nature, et particulièrement de celles de l'éther sulfurique, pussent produire un état d'insensibilité à la douleur, ou, si l'on veut, une paralysie temporaire de l'action nerveuse, capable de permettre qu'un animal, ou l'homme même, pussent entièrement ou d'une manière partielle, se soumettre à l'action du scalpel, ou de tout autre instrument de la même nature, employé dans la chirurgie, sans éprouver le moindre symptôme de souffrance physique ou de dérangement moral.*'

"'Là est notre découverte,' etc.

"'D'après les essais aux quels nous sommes livrés, nous sommes amenés à préférer l'emploi des vapeurs de l'éther sulfurique, à celui des vapeurs de l'éther muriatique, ou de toute autre de la même famille ; mais on peut se servir de telle autre qui produira un état d'insensibilité complète sans conséquence fâcheuses pour le malade.'

"Le témoignage du docteur Keep et celui de M. Barnes, quant au fait que le docteur Morton ignorait l'importance de l'introduction de l'air atmosphérique, ayant été discuté par le comité, il est convenable de reconnaître que dans la spécification, dont nous avons déjà parlé, se trouve la phrase suivante, qui sert de description, à l'appareil à employer : — 'Il doit y avoir une ouverture sur le côté du récipient, pour faciliter l'introduction de l'air atmosphérique,' etc. Et le premier appareil qui ait été employé à l'hôpital par le docteur Morton, est pourvu, comme le comité s'en est assuré lui-même, de tout ce qui est néces-

lui permettre d'y faire une expérience; mais il ne faut pas oublier que l'un des témoins du docteur Morton affirme que celui-ci avait déjà résolu de risquer cette démarche; quoiqu'il en soit il est de fait qu'à dater de ce jour toutes les démarches faites par le docteur Morton, sont le résultat de ses propres inspirations, sans la moindre apparence de sympathie ou de coopération de la part du docteur Jackson, qui semblant redouter son imprudence et sa témérité, lui retira son appui et refusa de l'encourager plus longtemps. En considération de ce qui précède, le comité est d'avis que les prétentions exclusives du docteur Jackson,\* quoique aujourd'hui généralement admises dans les pays étrangers, ne sont point fondées, attendu qu'elles ne se trouvent justifiées ni par ses actes, ni par ses omissions et quelles entraînent à une grande injustice envers le docteur Morton; que les noms de ces deux messieurs seront à jamais associés dans cette affaire, quoiqu'à des titres différents; qu'au docteur Jackson appartient le mérite d'avoir rendu utiles les connaissances que l'on possédait déjà sur les propriétés de l'éther, après les quelles le docteur Morton courait, sans toutefois laisser paraître le vrai motif de ses efforts; et au docteur Morton doit être attribué l'honneur d'avoir démontré le premier l'absence de danger, dans l'usage de cette même substance, et son efficacité dans la prévention de la douleur au milieu des opérations chirurgicales; votre comité pense également, que le docteur Morton, en permettant que le nom du docteur Jackson figure à côté du sien, dans le brevet, accompa-

---

saire à l'admission de l'air dans l'appareil. D'ailleurs, il est évident que si l'air n'avait pu être introduit dans le récipient, le patient eût perdu la vie, le système eût été discrédité, et la découverte peut-être reculée de plusieurs siècles.

“ Il est également bien de faire remarquer ici, que d'après le désaveu fait par le docteur Jackson, de toute découverte antérieure au 30 septembre 1846, il est difficile de donner un sens à une expression, que le docteur Warren rapporte dans sa brochure comme empruntée à une lettre du docteur Jackson à M. Elie de Beaumont, publiée d'abord dans le *Messenger de Galignani*, le 25 janvier 1847, et qui consiste en ceci: — ‘J'ai *dernièrement* mis cette découverte en pratique, en engageant un dentiste de cette ville à administrer les vapeurs de l'éther aux personnes à qui il avait à arracher des dents.’

\* “ Il est bien connu que ces prétentions ont été réellement avancées par le docteur Jackson. Il dit même à l'un des membres du comité: — ‘Je ne consens à aucune association dans cette affaire; si votre rapport tend à m'enlever *jusqu'à un soupçon* du droit que je possède seul, à l'honneur de cette découverte, je résisterai de tout mon pouvoir à ses conclusions.’

gné d'une clause qui accorde au docteur Jackson un intérêt de dix pour cent sur les bénéfices qui pourraient résulter de la mise en œuvre de la découverte qu'il croit avoir fait seule, s'est montré disposé à reconnaître franchement et honorablement l'importance de la dette qu'il avait contractée envers le docteur Jackson, par suite de l'avis que celui à lui avait donné.

“ Parmi les conclusions aux quelles on arrive dans cette affaire les plus importantes sont les suivantes : —

“ 1. *Le docteur Jackson ne paraît avoir fait, à quelque époque que ce soit, la découverte d'aucun fait, en ce qui concerne les propriétés de l'éther, qui ne se trouve rapporté et imprimé en Angleterre dans des ouvrages depuis longtemps publiés.*

“ 2. *Le docteur Morton, en 1846, a découvert les faits jusque là inconnus, que l'éther prévenait les atteintes de la souffrance dans les opérations de chirurgie; que cet agent pouvait être administré, sans danger, en doses suffisantes pour produire cet effet; Il a établi ces deux faits, d'abord, par une suite d'opérations sur les dents, puis, en décidant les chirurgiens de l'hôpital à permettre qu'en appliquant sa méthode à des opérations d'un ordre élevé, il en démontrât l'importance et la sûreté d'exécution.*

“ 3. *Le docteur Jackson semble avoir eu la croyance que l'on découvrirait un jour dans l'éther sulfurique, une puissance capable d'empêcher le sentiment de la douleur dans les opérations sur les dents. Il conseilla à plusieurs personnes d'en faire l'expérience, mais ni lui ni ceux aux quels il en donna le conseil ne le mirent en pratique; et le monde entier resta dans l'ignorance de la puissance de l'éther et de l'absence de danger dans ses applications, jusqu'au jour où le docteur Morton fit ses expériences.*

“ 4. *Toute la part que le docteur Jackson semble avoir prise dans cette affaire consiste à avoir suggéré certaines idées, qui conduisirent ou aidèrent le docteur Morton dans l'achèvement de sa découverte, — découverte qui déjà depuis quelque temps était l'objet de ses travaux et de ses recherches.\**

---

\* Les conclusions aux quelles le comité s'est arrêté, ont été pleinement confirmées par l'opinion du docteur Simpson, l'inventeur du chloroforme, le quel a adressé au docteur Morton une copie de sa brochure, intitulée, ‘Compte rendu de la découverte d'un nouvel agent, Anæsthétique, comme devant remplacer l'éther sulfurique dans la chirurgie et dans les accouchements,’ accompagné du billet suivant écrit sur l'une des feuilles de l'ouvrage non imprimées : —

“ Mon cher Monsieur, — Je me trouve heureux de pouvoir recommander à

“ Le comité sait parfaitement que toute investigation, toute opinion que aura reçu la sanction de cette corporation, émanant, comme on ne peut se dispenser d’en convenir, de gens qui doivent connaître tous les détails relatifs à cette découverte, sera d’un grand poids aux yeux du public. Cette investigation a été conduite par le comité sous l’impression d’une haute responsabilité envers le public, envers la postérité, et aussi avec une conviction profonde de ce que réclament la justice et la vérité. Les sentiments personnels n’ont eu aucune influence sur nos conclusions. Lorsque cette investigation fut résolue, aucun nous ne connaissait le docteur Morton autrement que de nom, tandis que tous deux nous étions depuis longtemps en relations d’amitié avec le docteur Jackson. Il avait toujours existé entre nous et lui un sentiment de bienveillance et de respect réciproques. Il n’est aucun des amis du docteur Jackson qui, de son propre mouvement, voulût priver d’un seul de ses lauriers le front d’un homme dont tout le monde reconnaît les immenses connaissances, et le caractère honnête et aimable. Le comité est réellement convaincu

vos bienveillance la brochure ci-jointe. Depuis sa publication, il a été fait ici plusieurs nouvelles opérations, qui toutes ont parfaitement réussi. J’ai aussi reçu un billet du M. Liston, qui me parle du succès complet de ce nouvel agent, à Londres; la rapidité et la perfection de ses effets sont réellement étonnantes.

“ J’ai fait insérer dans le Journal des Sciences Médicales de septembre, qui paraît tous les mois, un long article sur l’Erhérization, me faisant l’avocat de vos prétentions contre celles du docteur Jackson.

“ La grande idée est tout naturellement celle qui a amené à la production de l’insensibilité et c’est à vous seul, selon moi, que le monde en est redevable.

“ J’ai dernièrement lu un mémoire devant notre Société, montrant que Pline en avait autrefois recommandé l’emploi, &c.

“ Venilles me permettre de vous exprimer les sentiments d’estime avec lesquels j’ai l’honneur d’être,

“ ‘ Monsieur, votre très humble, &c.

“ ‘ Edinbourg, 19 novembre, 1847.

“ J. Y. SIMPSON.’

“ Comme conséquence de ce qui précède, dans une note publiée avec l’article dont nous avons parlé, nous lisons la phrase suivante : ‘ J’ai vu depuis peu de jours une brochure datée de Boston, le 30 mai 1847, dans la quelle il est dit que depuis plus de trois mois tous les appareils ont été mis de côté, et que l’éponge est maintenant le seul intermédiaire employé, dans l’administration de l’éther, par le docteur Morton, de cette ville, qui est, je crois, l’homme à qui la faculté et le genre humain sont redevables, d’avoir, pour la première fois, démontré la possibilité, à l’aide de l’inhalation des vapeurs d’éther, de prévenir la douleur dans les opérations chirurgicales.’ ”

que dans cette affaire. Le docteur Jackson est honnêtement de bonne foi dans son erreur.

“ Nous soumettons notre rapport à la corporation avec l’assurance qu’il sera pour elle l’objet de mûres délibérations, et que si ses conclusions sont adoptées, ce ne sera qu’après avoir apprécié l’étendue de la responsabilité qu’elles entraînent avec elles.\*

\* “ Il ne sera peut être pas hors de propos que nous fassions ici quelques remarques sur la manière dont nous avons procédé à notre enquête.

“ Le comité a considéré que comme le docteur Morton seul assistait aux premières opérations qui ont été pratiquées à l’hôpital, il ne se croyait point obligé de faire intervenir dans son rapport le nom du docteur Jackson ; mais La brochure du docteur Gay ayant été depuis quelque temps lancée dans le public, et le docteur Warren y ayant répondu, il nous a semblé plus tard que la discussion de toute l’affaire se trouvait soumise par les parties au jugement de la société et que la société devait raisonnablement attendre de cette institution, un récit des faits, tel qu’il devait résulter de ces deux sources et *d’autres encore plus spécialement à notre portée*. Ces deux brochures furent donc scrupuleusement examinées et comparées ; vingt-deux personnes plus ou moins compétentes dans la matière, ont été interrogées par nous ; et le rapport a été préparé avec tous les soins imaginables. Le comité, alors, jugea convenable d’adresser au docteur Jackson une note, l’informant que la brochure du docteur Gay avait été considérée par lui comme contenant un exposé complet de ses prétentions ; mais que si, cependant, il avait des faits nouveaux à communiquer, le comité serait heureux d’en prendre connaissance ; de cette offre de notre part, résultèrent deux entrevues personnelles, sans parler d’une troisième avec le docteur Gay qui dura trois heures, et qui eut lieu en faveur du docteur Jackson. Le docteur Gay voulut nous donner la preuve de certains faits qui n’avaient rien de commun avec la cause et nous nous refusâmes à les entendre. Il nous dit aussi qu’il avait d’autres documents d’un caractère purement confidentiel et nous nous opposâmes également à ce qu’il nous en fût donné connaissance. Il se mit alors à discuter sur la validité des témoignages contenus dans la brochure du docteur Warren. Tous ses arguments et toutes ses objections sur ce point, ont été fidelement recueillies, pendant la séance, et c’est d’après les notes prises à cette époque que notre opinion s’est formée et que nous en avons parlé dans ce rapport. Le comité, dans cette entrevue voulut savoir tout ce qui pouvait être objecté contre la véracité des témoins ; il ne fut donc fait que peu de remarques quant à la portée de ces objections ; mais elles furent recueillies comme devant servir de base à une investigation postérieure. Le comité peut avoir dit : ‘ eh bien, en supposant que cette déposition soit écartée sur ce point, qu’avez vous à dire à la déposition suivante ? ’ Mais, d’autre part, il fut suggéré au docteur Gay que deux ou trois des témoins jouissaient d’une très bonne réputation, et la déposition de M. Whitman, que le docteur Gay, lui-même, admettait comme étant à l’abri de tout soupçon, venait évidemment à l’appui du dire des deux autres témoins à qui il semblait refuser toute confiance, et que le témoignage de Whitman suffisait seul à prouver que le docteur Morton s’efforçait de réaliser l’idée de sa découverte, et

était irréconciliable avec les prétentions du docteur Jackson à être considéré comme seul inventeur dans l'espèce. Le comité fit part au docteur Jackson qu'il lui était parvenu de nouveaux témoignages en faveur du docteur Morton (faisant allusion à la lettre de M. Metcalf et à celle de M. Dana) ; mais considérant que le témoignage contenu dans ces deux lettres était de nature à ne pouvoir être contredit, il ne se crut pas obligé de dire que ces messieurs avaient été consultés personnellement. Le comité se crut parfaitement libre, comme l'eût été tout simple particulier, de se former une opinion aussi bien que de l'exprimer, sur un sujet d'un intérêt et d'une importance universels, et qui semblait entrer naturellement dans leurs attributions, *avec ou sans le consentement préalable du docteur Jackson*. Son rapport avait été unanimement adopté par les administrateurs et présenté à la corporation et accepté par elle avec le même sentiment d'unanimité. Lorsque ce rapport était en voie de publication il fut reçu une note du docteur Gray 'allégeant que sans doute les objections qu'il avait présentées contre les dépositions contenues dans la brochure du docteur Warren avaient été reconnues comme fondées par le comité et protestant contre la marche suivie par les administrateurs de l'hôpital général de l'État de Massachusetts, qui par leur conduite, avaient sanctionné l'essai fait par le docteur Morton de voler au docteur Jackson les droits sacrés qu'il possédait à une découverte que lui seul avait faite.' Le docteur Gay, dans sa note, dit d'une manière toute particulière que 'le docteur Jackson avait toujours, excepté dans un moment de distraction, refusé de soumettre ses prétentions à la décision d'un tribunal quel qu'il fût, soit qu'il fût choisi par les parties, soit qu'il lui fût imposé contre son gré, après avoir été constitué sans son consentement. Il prétend que le docteur Jackson a une foule de nouveaux témoignages à faire valoir, que l'investigation du comité doit avoir été faite avec partialité. Cette note du docteur Gay fut mise sous les yeux des administrateurs, à une assemblée tenue le 6 février, mais ils ne crurent pas qu'elle pût donner lieu à revenir sur ce qui avait été fait. Le comité n'a nulle prétention à un pouvoir ou à des fonctions judiciaires. Le docteur Jackson est parfaitement libre de persister dans son refus de soumettre ses prétentions absolues à un tribunal humain, ou bien s'il le préfère, il pourra toujours, plus tard, les porter devant une autre cour qu'il jugera, sans doute plus compétente ou plus impartiale ; s'il peut, à l'aide de nouveaux témoignages, établir la validité de ses prétentions, il est encore libre de le faire. Le comité ne peut que maintenir, qu'il s'est efforcé de procéder à ses recherches avec franchise et prudence et d'une manière aussi complète que possible, et qu'il a une pleine confiance dans la justice des conclusions auxquelles il est arrivé ; et qu'il a la certitude qu'aucune démarche ni qu'aucune négligence de sa part, ne peuvent justifier les remarques que le docteur Gay a cru devoir lui adresser. Il finit en se promettant d'abandonner *pour jamais* cette controverse.

" Le comité fait la remarque suivante sur la lettre de M. Wightman ; la date du jour où M. Wightman est venu à Boston, est fixée de manière à ne pouvoir être l'objet d'un doute. Les circonstances qui se rattachent à ce fait, ont été verbalement racontées au comité, et sont de nature à rendre une erreur impossible. Cette lettre prouve donc : *qu'avant le 28 septembre, 1846, c'est-à-dire, deux jours au moins avant son entrevue avec le docteur Jackson, le docteur Morton alla chez M. Wightman, parla de quelque découverte projetée et d'une*

importance majeure, et amena la conversation sur des sacs, capables de contenir de l'éther sulfurique; et il semblerait probable que ce fut plutôt à la suite d'une suggestion faite sans intention, qu'il se décida à consulter le docteur Jackson de préférence à quelqu'autre chimiste de talent.

“ Cette lettre prouve également que le docteur Jackson avait entendu M. Wightman ainsi que M. Metcalf rapporter des faits, (voir la lettre de M. Metcalf) qu'il semble difficile de concilier avec la conviction qu'il prétendait avoir et qu'il a exprimée si fortement devant le comité, que le docteur Morton n'avait eu aucune idée de ce que c'était que l'éther sulfurique, jusqu'à son entrevue avec lui. Le docteur Jackson et son ami M. Peabody, semblent avoir eu une juste idée de l'importance du témoignage de M. Wightman, sur ce point. En conséquence, au mois de mars 1847, ils s'efforcèrent, mais en vain, de lui persuader qu'il se trompait, quant à la date de sa première entrevue avec le docteur Morton, à l'occasion des sacs à gaz. Il semblerait que le docteur Jackson n'avait point encore, à cette époque, recouru à l'hypothèse que sa découverte remontait à l'année 1842, puisque cette circonstance aurait naturellement mis au néant toutes les transactions de la part du docteur Morton. Lorsqu'il fit cette découverte que sa découverte remontait à l'année 1842, il eut une autre entrevue avec M. Wightman et lui dit qu'en effet il pourrait bien avoir raison quant à ses dates; mais que cela lui était parfaitement indifférent, attendu qu'il pouvait prouver que sa découverte remontait à l'année 1842.' Malheureusement pour le docteur Jackson, dans la spécification qui accompagne la demande de brevet, il avait désavoué, sous serment, toute prétention à avoir fait aucune découverte antérieure à celle qu'il avait consommée conjointement avec le docteur Morton, et le comité a suffisamment prouvé que ce que le docteur Jackson savait de l'éther en 1842 avait été publié par Pereira en 1839.”

MÉMOIRE DU DOCTEUR MORTON À L'ACADÉMIE DES SCIENCES DE  
PARIS, PRÉSENTÉ PAR M. ARAGO, PENDANT L'AUTOMNE DE  
1847.

[L'éditeur de cet exposé a lu ce mémoire lui-même aux docteurs Hayward, Townsend, et H. J. Bigelow, attachés à l'hôpital, au docteur Gould et à MM. Caleb Eddy et R. H. Eddy, qui l'ont tous autorisé à déclarer que les faits qui s'y trouvent, et dont ils ont eu connaissance, se trouvent conformes à la vérité. L'éditeur n'a pas pu par suite de circonstances imprévues, le lire aux autres chirurgiens de l'hôpital, mais il l'ont examiné et l'éditeur croit pouvoir dire avec confiance qu'ils n'ont rien trouvé à redire ceux faits dont l'existence leur avait été antérieurement dévoilée.

Le lecteur qui s'est donné la peine de lire les dépositions contenues dans le rapport des administrateurs, ne peut s'empêcher de reconnaître, combien, dans le cours de ce mémoire les déclarations du docteur Morton y sont corroborées par les dépositions que y sont données et par l'opinion même des administrateurs. Le docteur Morton, dans un grand nombre de détails importants, se trouve soutenu par les preuves que les administrateurs n'ont obtenus que longtems après la présentation de ce mémoire, et dont il ignorait l'existence lorsqu'il se mit en devoir de rédiger ce document.]

---

WILLIAM T. GREEN MORTON, demeurant à Boston dans les Etats-Unis d'Amérique, chirurgien dentiste, appelle respectueusement l'attention de l'*Académie des Sciences* sur le présent mémoire ayant pour objet d'offrir l'historique de la marche par lui suivie, et qui a abouti à la démonstration de la grande vérité que l'inhalation de la vapeur d'éther sulfurique bien rectifié, doit produire l'insensibilité ou l'absence du sentiment de la douleur dans les opérations sur le corps humain.

Son intention est que ce mémoire ne constate que les faits de nature à démontrer le caractère scientifique de la découverte, sans entrer dans des questions de controverse personnelle : Mais attendu que la manière dont la découverte a eu lieu, et la personne par qui elle a été faite, ont été mises en discussion ; et attendu que la preuve de ces faits a été soumise à l'attention de l'*Académie*, de différentes manières, par d'autres personnes, il prend la liberté de joindre ici, dans un appendice, certaines preuves réunies dans un but différent, désirant les mettre à la disposition de l'*Académie* qui en fera tel usage qui lui conviendra, ou n'en fera aucun usage, le tout à son entière discrétion et à son gré.

## MÉMOIRE

SUR LA DÉCOUVERTE DU NOUVEL EMPLOI

DE

## L'ÉTHER SULFURIQUE.

---

PENDANT l'été de 1844, exerçant la profession de dentiste, et désirant me perfectionner dans les sciences chimiques et médicales, j'étudiais dans le cabinet du docteur Charles T. Jackson, demeurant à Boston ; et afin de mettre mieux mon temps à profit, je demeurais chez lui. Un jour, la conversation étant tombée par hasard sur ma profession de dentiste, je vins à parler de l'opération consistant à détruire le nerf d'une dent, et je fis la remarque qu'il était toujours douteux que la dent put redevenir utile, attendu que l'arsenic occasionnait de l'irritation et laissait une douleur souvent permanente. Le docteur Jackson me dit, en plaisantant, que je devrais essayer un peu de ses gouttes contre le mal de dents.\* Il a ajouté qu'à l'époque où il pratiquait la médecine, il lui était arrivé d'extraire des dents à quelques-uns de ses malades : une fois, entr'autres, poursuivit-il, une personne qui ne se sentait pas le courage nécessaire pour l'opération, me demanda d'adoucir la douleur par quelque moyen. J'employai l'éther avec succès : quelques jours après, un ami de mon client vint me demander de lui donner *quelques gouttes contre le mal de dents*, tel était le nom qu'il donnait à mon médicament : ne voulant pas être dérangé pour des soins à donner aux dents, je dis à cet homme que je n'avais plus de gouttes. Le docteur Jackson ajouta que cet éther pouvant être employé d'une manière avantageuse pour les dents malades, il m'en enverrait. La conversation roula alors sur l'effet de l'éther dans ses rapports avec le système. Le docteur me dit que les élèves, à Cambridge,

---

\* "Tooth-ache drops."

avaient l'habitude d'inhaler l'éther sulfurique sur leurs mouchoirs, et que cela les grisait et les faisait chanceler. Il entra dans d'autres détails sur l'effet de l'éther ou la manière de s'en servir; j'ajouterai que le docteur Jackson a confirmé mon compte-rendu de cette conversation dans son récit au docteur Gould.

Quelques jours après cette conversation, le docteur Jackson m'envoya une bouteille d'éther chlorique (*chloric ether*) considérablement rectifié, comme il me l'avait promis. Il en envoya, en même temps, une bouteille à deux autres dentistes recommandables de Boston. Je fis l'essai de cet éther pour détruire la sensibilité d'une dent bonne encore de mademoiselle \*\*\* par l'application directe, en lui disant que l'effet serait lent. Je fus forcé de renouveler plusieurs fois l'application; mais, à la fin, la sensibilité parut écartée; et la dent est aujourd'hui, autant que je le sache, saine et en bon état.

Vers cette époque, la femme et la tante du docteur Jackson étaient en traitement, entre mes mains, pour des maux de dents: il était nécessaire d'extraire des dents à ces deux dames. L'opération était douloureuse et ces dames étaient extrêmement impressionnables. La dernière de ces dames, surtout, avant l'extraction de chaque dent, passait plusieurs heures dans le fauteuil d'opération, sans pouvoir recueillir assez de courage pour endurer l'opération; elle voulait être magnétisée, ou que je lui donnasse quelque chose pour la rendre insensible. Le docteur Jackson, présent, faisait tous ses efforts pour encourager cette dame, mais sans suggérer aucun moyen de nature à produire l'insensibilité. Ses suggestions n'avaient pas été au-delà de l'application directe de l'éther, de la même manière que le laudanum et d'autres narcotiques ont été constamment employés pour les dents douloureuses.

L'heureux emploi que j'avais fait de l'éther pour détruire la sensibilité d'une dent et le souvenir de ce que m'avait dit le docteur Jackson des effets de l'éther inhalé par les élèves au collège, éveillèrent mon attention; ayant à ma disposition la bibliothèque du docteur Jackson, je me mis à faire des lectures sur les effets produits par l'éther sur le système animal. J'acquis la conviction qu'il n'y avait rien de nouveau ni de spécialement dangereux dans l'inhalation de l'éther; que depuis longtemps professeurs et élèves en usaient comme d'un puissant antispasmodique anodin et narcotique, susceptible d'enivrer et

de plonger dans la stupeur lorsqu'il était pris en quantité suffisante ; Je trouvai même décrit dans certains traités l'appareil destiné à l'inhalation ; mais dans la plupart des cas, on spécifiait l'inhalation comme s'opérant au moyen d'une éponge saturée ou d'un mouchoir.

Comme il me restait un peu de l'éther que le docteur Jackson m'avait envoyé, je l'inhalai en me servant d'un mouchoir ; mais il n'y en avait pas assez pour produire d'autre effet qu'une gaieté (*exhilaration*) suivie de mal de tête.

Pendant que je m'occupais de ces recherches, je tombai tout-à-fait malade ; et comme c'était vers le milieu de l'été, mon médecin me conseilla d'aller à la campagne . . J'emportai avec moi quelques emprunts faits à la bibliothèque du docteur Jackson, et je me procurai, d'une autre manière, divers ouvrages traitant de cette question et d'autres encore. Je passai deux mois dans la résidence de mon beau père dans le Connecticut. Là je me procurai, chez les droguistes, de l'éther, et je me mis à faire des expériences sur des oiseaux et d'autres animaux, m'efforçant de les mettre sous l'influence de l'inhalation de l'éther ; ces expériences n'amenèrent pas de résultat satisfaisant : comme on en était instruit parmi mes amis, j'en fus mortifié, et je laissai les sujets en l'état où ils sont encore aujourd'hui.

Dans l'automne, je rentrai à Boston ; et trouvant que mes affaires, par suite de l'interruption, réclamaient toute mon attention, je ne pus pas alors continuer le cours de mes recherches.

Dans le cours de l'hiver (1844-45), le docteur Horace Wells, de Hartford, (Connecticut,) dentiste, et autrefois mon associé, vint à Boston, il me pria de l'aider à trouver l'occasion d'administrer le gaz oxyde nitreux (*nitrous oxide gas*) qui, suivant lui, détruirait ou du moins soulagerait beaucoup la douleur des opérations chirurgicales. J'y consentis avec empressement, et je le présentai au docteur George Hayward, chirurgien éminent qui voulut bien permettre l'expérience ; mais la plus prochaine opération ne devant avoir lieu que dans deux ou trois jours, nous n'attendîmes pas cette occasion, et nous allâmes voir le docteur Warren que nous trouvâmes en train de faire son cours ; il nous dit que ses élèves se disposaient à inhaler l'éther dans la soirée, par distraction ou pour s'amuser : il offrit de leur faire part de notre proposition et de leur demander de se réunir avec nous au collège.

Dans la soirée, le docteur Wells et moi, nous nous rendîmes à la salle ; j'apportai avec moi mes instruments ; le docteur Wells administra le gaz, et fit l'extraction d'une dent ; mais le patient cria par l'effet de la douleur ; les spectateurs se mirent à rire et à siffler. La séance se termina, et l'on trouva que nous nous étions rendus ridicules ; je ne vis plus le docteur Wells ; seulement le lendemain matin, de tres-bonne heure, il me fit remettre mes instruments, et il retourna chez lui.

En juillet, me retrouvant dans le Connecticut, j'allai voir le docteur Wells, et nous consacraâmes quelque temps au règlement de nos comptes d'association. Il avait alors abandonné la profession de dentiste, et il s'occupait à diriger une exposition d'oiseaux ; ce qui, à ce qu'il me disait, valait mieux pour sa santé. J'allai avec lui au cabinet du docteur Riggs, où je parlai du gaz ; je demandai que l'on m'en donnât un peu, mais le docteur Wells me fit entendre qu'il avait abandonné ces expériences, pensant qu'elles étaient sans valeur pratique.

Dans l'automne de 1845, je repris mes affaires, qui alors consistaient presque exclusivement dans la pratique de l'art mécanique du dentiste, ou travail matériel ; il me fallait souvent extraire un grand nombre de dents presque simultanément.

La plupart de mes clients souffraient beaucoup ; quelques-uns étaient forcés (comme cela arrive à tous les dentistes), d'ajourner ou d'abandonner la pose de rateliers complets. En conséquence, tout était fait pour appeler mon attention sur la destruction ou l'adoucissement de la douleur inséparable de ces opérations, et j'étais très-intéressé à continuer mes investigations. Ayant trouvé que l'éther enfermé dans une dent creuse, et scellé avec de la cire, détruisait graduellement la sensibilité de la partie, je pensai, par induction, que peut-être, par l'inhalation il détruirait ou allégerait beaucoup le sentiment de la douleur en général.

Au printemps de 1846, Thomas R. Spear vint étudier avec moi ; m'entendant parler de cela, il me dit qu'il avait inhalé de l'éther sulfurique à l'Académie de Lexington, où il avait fait ses études, et il m'en décrivit les effets. Cela ne fit qu'accroître l'intérêt que je portais à cette question, et je résolus de m'y consacrer aussitôt que je serais affranchi de la presse des affaires au printemps. En attendant, je fis une expérience sur un chien de Terre-Neuve, en lui plongeant la tête dans une jarre où se

trouvait de l'éther sulfurique au fond. Cette expérience eut lieu en présence de deux personnes chez moi, à West-Needham, où je réside pendant les mois d'été ; après avoir respiré la vapeur quelque temps, le chien fut étourdi complètement, tombant entre mes mains ; j'éloignai la jarre ; au bout de trois minutes, il se releva, hurla très-fort, et il plongea à dix pieds au moins, dans une mare.

Immédiatement après cette expérience, j'allai voir le docteur Grenville G. Hayden, jeune dentiste ; je lui fis part de mes projets, et je convins avec lui qu'il viendrait à mon cabinet, et qu'il se chargerait de la direction de mes affaires, afin que je pusse me consacrer à mon étude d'une manière plus exclusive.

La convention fut rédigée par R. H. Dana *junior*, esquire ; je prends la liberté de renvoyer l'*Académie*, à cet égard, à sa lettre qui se trouve dans l'appendice. Aussitôt que le docteur Hayden se fût initié à la connaissance de mes affaires, je commençai à me consacrer entièrement à mes expériences. J'inhalai un peu d'éther chlorique et de morphine ; l'effet fut un assoupissement suivi de courbature et de mal de tête.

Au commencement d'août, je priai le docteur Hayden de m'avoir une fiole de quatre onces d'éther sulfurique chez M. Burnett, droguiste fort en renom auprès des chimistes ; il se la procura, je tentai de le décider à en prendre, il refusa ; j'en emportai la moitié à la campagne, afin de tenter une nouvelle expérience sur mon chien ; au moment où tout était prêt, le chien fit un bond et renversa la jarre ; cela me contraria, et je résolus de prendre personnellement l'éther ; ce que je fis le lendemain dans mon cabinet ; j'inhalai sur mon mouchoir tout l'éther qui me restait ; je ne perdis pas entièrement connaissance, mais je crois que je devins tellement insensible que l'on aurait pu m'extraire une dent sans que je ressentisse presque aucune douleur ou que je m'en doutasse. Je ne voulais pas redemander de l'éther à Burnett, attendu qu'il demeurait tout près de chez moi, et que ses jeunes gens me connaissaient bien, de peur que la nouvelle de mes expériences ne se répandit au dehors. En conséquence, j'envoyai l'élève William P. Leavitt chez des droguistes dans un tout autre quartier de la ville, chez Brewers, Stevens, et compagnie, maison recommandable ; l'élève avait ordre de demander de l'éther sulfurique. Après quelques pourparlers je déterminai Spear qui en avait pris à la

pension à inhaler de l'éther ; il en prit, et son insensibilité fut telle qu'il laissa tomber le mouchoir (qui en était saturé), et il parut très-assoupi et engourdi ; après ce moment de torpeur, il entra dans une telle excitation et une telle fureur qu'il fallut le faire retomber de force sur le fauteuil ; cette surexcitation s'apaisa, et revenu à lui il dit qu'il était charmé des sensations qu'il avait éprouvées. Leavitt en prit à son tour, les mêmes effets se reproduisirent ; ces essais me découragèrent ; ce n'était pas là les effets que je voulais obtenir ; ces jeunes gens n'avaient pas été affectés de la même manière que je l'avais été moi-même ; ils n'avaient pas été dans l'état où j'avais vu le chien ; ils avaient été bien plus surexcités et bien moins insensibles. Toutefois, je ne puis m'empêcher de faire remarquer que si cet éther sulfurique avait été pur et bien rectifié (*highly rectified*), j'aurais, dès ce moment, obtenu les effets désirés, au lieu de ne les avoir obtenus que postérieurement, en septembre. Cet éther a été analysé depuis, ainsi que cela résulte des affidavits (déclarations sous serment) relatés dans l'appendice ; on a trouvé qu'il renfermait une forte proportion d'acide sulfurique alcoolique et d'autres impuretés (ou mélanges).

Cette expérience avait eu lieu en août ; comme il faisait chaud, et comme j'étais un peu indisposé, j'allai à la campagne et j'abandonnai les expériences jusqu'à la mi-septembre. À l'automne, ma santé étant rétablie, j'eus le désir de reprendre mes expériences, et je dis au docteur Hayden que je craignais bien qu'à cause des fortes différences dans les qualités d'éther, il ne fût très-difficile, dans une question si délicate, d'arriver à des résultats généralement utiles et sur lesquels on pût compter.

Pensant qu'un effet plus sûr pourrait être obtenu par l'inhalation de l'éther au moyen de quelque appareil, j'allai voir à diverses reprises M. Wightman, fabricant d'instruments *philosophiques* afin de me procurer ou de faire faire un appareil. Pendant que j'étais en train d'examiner ses sacs (ou sachets) pour l'inhalation du gaz oxide nitreux, la pensée me vint que je pourrais bien mettre l'éther dans un de ces sacs, et qu'en pratiquant une ouverture qui serait fermée par une soupape, pour l'admission de l'air atmosphérique, je pourrais en faire un appareil d'inhalation. En y pensant plus sérieusement, il me sembla que l'éther dissoudrait la gomme élastique ; j'en fis la

question à M. Wightman, son avis fut pour l'affirmative ; je lui fis la même question relativement à la soie huilée : je n'en sais rien, me répondit-il, mais je vous conseille de voir un chimiste nommé le docteur Jackson. J'achetai chez M. Wightman, un tube de verre (*glass tunnel*), un sac en gomme élastique, en chemin faisant, et je rentrai dans mon cabinet, j'envoyai Leavitt chez le docteur Gay, chimiste, pour lui soumettre cette simple question : " L'éther est-il de nature à dissoudre la gomme élastique ? " Le docteur Gay n'était pas chez lui ; en attendant, j'acquis la conviction que la bouteille et le verre n'étaient pas assez grands pour ce que je voulais faire ; et afin de ne pas faire de dépenses inutiles, je dis au docteur Hayden que j'emprunterais un sac à gaz au laboratoire du docteur Jackson ; il me conseilla alors de demander au docteur Jackson quelques renseignements sur les diverses qualités et préparations de l'éther : les chimistes, me dit-il, sont familiarisés avec ces choses là. J'approuvai cette idée, mais j'avais une crainte, c'était que le docteur Jackson ne pût deviner ce sur quoi j'expérimentais, et ne prit l'avance sur moi. J'allai chez le docteur Jackson pour lui emprunter un sac à gaz ; je comptais aussi obtenir des informations plus précises, relativement aux différentes préparations de l'éther ; si toutefois je croyais pouvoir le faire sans mettre le docteur sur la voie des expériences que j'avais entreprises et m'en faire un concurrent. Je sais qu'en faisant cet aveu je m'expose à ce qu'on trouve que je n'étais pas animé par l'esprit le plus désintéressé d'enthousiasme philosophique, entièrement dégagé de toutes vues de droits ou bénéfices personnels ; mais il suffira de dire que j'avais présents à la pensée les sacrifices faits par moi et les risques que j'avais courus pour cet objet ; je croyais être à la veille d'atteindre mon but, et cependant un autre, avec de meilleures occasions d'expérimentation, profitant de mes idées et de mes travaux, pourrait cueillir le fruit que j'avais sous la main !

Je demandai au docteur Jackson son sac à gaz (*gas bag*) : il me dit qu'il était chez lui : j'allai le chercher, et je revins dans le laboratoire. Le docteur Jackson me dit en riant : " Eh bien, docteur, voilà votre équipement complet ; il ne vous manque plus que le gaz. " Je répliquai, également en riant, qu'il n'y aurait peut-être pas besoin de gaz si la personne destinée à le prendre pouvait être amenée à croire qu'il y avait en effet du

gaz ; et je rappelai l'histoire de l'homme qui était mort parce qu'on lui avait fait croire qu'il était emporté par une hémorrhagie, tandis que réellement il ne coulait que de l'eau distillée sur sa jambe ; mais, ajoutais-je, je n'ai point intention de faire ce tour. Il dit en riant que l'histoire était bonne : mais, ajouta-t-il gravement, je préférerais que vous ne tentassiez pas cette expérience, de peur que l'on ne vous croie un plus grand charlatan (*greater humbug*) encore que Wells avec son gaz oxyde nitreux.

Croyant l'occasion bonne pour aborder la question, je dis avec autant d'indifférence que je pus en feindre : Pourquoi ne pourrais-je pas donner de l'éther ? — Vous pouvez le faire, me dit-il ; et il me répéta ce qu'il m'avait déjà dit des élèves de Cambridge. Il ajouta que le patient serait hébété et stupéfié, que je pourrais en faire tout ce que je voudrais, qu'il serait hors d'état de se soutenir.

Comme nous étions entrés en matière, je lui adressai les questions que je voulais faire concernant les diverses qualités et préparations de l'éther. Il entra dans quelques détails sur les préparations ; et pensant que s'il en avait, ce devrait être de la plus pure espèce, je lui demandai de me faire voir son éther : il m'en montra, mais en faisant observer qu'il était déjà préparé depuis quelque temps ; et il me dit que j'en trouverais de parfaitement rectifié chez Burnett. Comme je m'en allais, le docteur Jackson me reconduisit jusqu'à la porte, et il me dit qu'il me recommandait quelque chose de meilleur que le sac à gaz pour administrer l'éther, et il me donna une bouteille avec un tube de verre y inséré. J'ai pris l'éther chez M. Burnett, et avec le tube et la bouteille, je me suis enfermé dans mon cabinet, et, assis dans le fauteuil d'opération, j'ai commencé à respirer l'éther. J'ai trouvé l'éther tellement fort, qu'il m'a suffoqué en partie ; mais il a produit un effet décidé. J'en saturai mon mouchoir, et je l'inhalai. Je regardai ma montre ; je perdis bientôt connaissance. En revenant à moi, je sentis de l'engourdissement dans mes jambes, avec une sensation semblable à un cauchemar. J'aurais donné le monde entier pour que quelqu'un vint me réveiller. Je crus un moment que j'allais mourir dans cet état et que le monde ne ferait que prendre en pitié ou tourner en ridicule ma folie. À la fin, je sentis un léger chatouillement du sang à l'extrémité de mon doigt, et je

m'efforçai de le toucher avec le pouce, mais sans succès. Un deuxième effort m'amena à le toucher, mais sans éprouver aucune sensation. Peu à peu, je me trouvai solide sur mes jambes, et je me sentis revenu entièrement à moi ; je regardai sur-le-champ ma montre, et je calculai que j'étais demeuré insensible l'espace de sept à huit minutes.

Enchanté du résultat de cette expérience, j'annonçai immédiatement mon succès aux personnes employées chez moi, et j'attendis impatiemment que quelqu'un voulût se prêter à une épreuve complète. Dans la soirée, un homme demeurant à Boston (dont le certificat se trouve à l'appendice) se présenta chez moi ; il souffrait beaucoup, et il demandait l'extraction d'une dent. Il redoutait l'opération, et il demandait à être magnétisé. Je lui dis que j'avais quelque chose de mieux que cela, et, saturant d'éther mon mouchoir, je le lui fis inhaler. Il perdit connaissance presque immédiatement : il faisait nuit. Le docteur Hayden tint la lampe pendant que je procédais à l'extraction d'une dent barrée qui tenait par de fortes racines. Il n'y eut pas beaucoup d'altération dans le pouls et aucun relâchement des muscles. Revenu à lui, au bout d'une minute, il ne savait rien de ce qu'on lui avait fait. Il resta quelque temps à causer de l'expérience, et je lui fis signer un certificat. C'était le 30 septembre 1846. Je considère cette opération comme étant la première démonstration de ce fait nouveau dans la science. Je ne sache pas que personne puisse citer une démonstration antérieure à cette date. Si quelqu'un peut le faire, je suis tout prêt à lui céder la priorité en matière de temps.

Je ferai une seule observation au sujet de mon entrevue avec le docteur Jackson. Il n'est pas nécessaire de traiter la question de l'origine de toutes les idées. Je suis tout disposé à reconnaître ce que je dois aux hommes et aux livres, en ce qui concerne mes renseignements et lumières à ce sujet. J'ai puisé un peu d'un côté et un peu de l'autre. J'ai appris par le docteur Jackson, en 1844, les effets de l'éther directement appliqué sur une dent malade, et j'ai éprouvé par les expériences que l'éther rendait graduellement le nerf insensible. J'ai appris aussi, en 1844, par le docteur Jackson, les effets de l'éther inhalé par les élèves du collège : ce fait a été corroboré par ce que m'a dit Spear et par ce que j'ai lu. J'ai connu les essais du docteur Wells pour appliquer le gaz oxide nitreux (*nitrous oxide*

gas), à l'effet de détruire la douleur résultant des opérations chirurgicales. J'étais très-intéressé à détruire ou alléger la douleur dans le cours de mes opérations, et je me suis efforcé d'arriver à ce résultat par l'inhalation de l'éther, pensant bien que si l'éther pouvait rendre le nerf insensible, directement appliqué, il pourrait aussi, par le moyen de l'inhalation, détruire ou adoucir beaucoup le sentiment de la douleur en général. Si l'éther par moi employé le 5 avril avait été pur, je serais arrivé, dès ce jour-là, à ma démonstration ; je reconnais en outre que plus tard j'ai dû au docteur Jackson de précieux renseignements sur les espèces et les préparations de l'éther, et que c'est lui qui m'a recommandé l'emploi de l'éther hautement rectifié\* de Burnett comme étant le plus sûr et le plus efficace. Mais là s'arrêtent les obligations que je lui ai personnellement. J'aurais pu tirer de tout autre chimiste instruit, ou puiser dans certains livres, tout ce qu'il m'a communiqué. Il ne m'a pas mis sur la voie des expériences ; lorsqu'il m'a recommandé l'éther sulfurique considérablement rectifié ; l'effet par lui prévu était uniquement la stupéfaction qui n'était pas inconnue ; du reste, il ne donnait pas la plus légère atteinte de cette insensibilité, relativement à la douleur, qui a été démontrée, et qui a étonné le monde scientifique.

Aussitôt que l'homme dont la dent avait été extraite eut quitté mon cabinet, je m'entretins, avec le docteur Hayden, de la meilleure manière de faire valoir cette découverte. Nous fûmes d'avis que le mieux était d'en faire part aux chirurgiens de l'hôpital ; mais, comme il s'écoulerait quelque temps avant qu'une opération fût pratiquée, je crus devoir chercher quelque assurance qui engageât mes clients à prendre l'éther. J'allai voir l'homme qui en avait pris, il se portait très-bien ; j'allai ensuite chez le docteur Jackson, à qui je fis part de ce que j'avais fait : je lui demandai un certificat constatant que cet éther était inoffensif dans ses effets. Il refusa positivement de me livrer ce certificat ; je lui déclarai que je m'adresserais aux premiers chirurgiens et que je ferais approfondir la question. J'allai voir le docteur Warren, qui me promit de me fournir bientôt l'occasion de faire une expérience. Bientôt après, je reçus l'invitation qui figure à l'appendice.

---

\* *Highly rectified ether.*

En attendant, je procédai, dans mon cabinet, à des nouvelles expériences suivies de différents effets. J'administrai l'éther à un petit garçon : il n'en résulta pas d'autre effet qu'un malaise, accompagné de vomissements. Le petit garçon fut reconduit chez lui en voiture, et un médecin déclara qu'il avait été empoisonné. Ses amis étaient furieux : on parlait de m'attaquer en justice. La nouvelle de mes expérimentations heureuses s'étant répandue dans les journaux, à mon insu, plusieurs personnes se présentèrent chez moi pour se faire administrer l'éther. J'en donnai à une dame ; l'unique effet produit fut un engourdissement. Aspiré (ou inhalé) au moyen de l'appareil désigné par le docteur Jackson, l'éther produisait la suffocation : je fus forcé d'abandonner ce mode. Ayant pris chez M. Wightman un tube de verre conique, j'insérai une éponge saturée à l'extrémité la plus éloignée ; cette dame aspira ainsi. . . De cette manière, elle parut être dans un état peu naturel, mais elle continuait de parler, et elle refusait de se laisser arracher sa dent ; je lui fis une petite promesse, ce qui la décida. Je fis l'extraction de la dent sans que rien chez elle décelât la moindre douleur : pas un muscle ne bougea. Son pouls donnait 90 pulsations ; sa figure était très-colorée, et, après être revenue à elle, elle demeura longtemps assoupie. Cette expérience me donna la conviction de ce qui est aujourd'hui bien prouvé, c'est que l'état de pleine connaissance demeurera quelquefois après la cessation de la sensibilité.

J'administrai ensuite l'éther à mademoiselle L. . . , âgée d'environ 25 ans. L'effet produit sur elle fut très-alarmant ; elle bondit de dessus le fauteuil, sauta en l'air ; elle criait ; et ce fut avec peine que l'on put la faire asseoir. Revenue à elle, elle ignorait complètement ce qui s'était passé, elle voulut que je lui en administrasse encore. Je le fis avec un succès parfait et je fis l'extraction de deux dents molaires. Je fis encore d'autres expériences avec plus ou moins de succès, donnant surtout mon attention à la manière d'administrer l'éther.

Le moment approchait où l'expérience devait avoir lieu à l'hôpital ; j'étais excessivement inquiet, jour et nuit dormant à peine, ne mangeant presque pas ; je travaillais au perfectionnement de l'appareil et je poursuivais mes investigations générales sur la matière.

J'allai voir le docteur Gould, médecin qui s'est beaucoup

occupé de chimie ; et je lui communiquai mes inquiétudes et mon embarras ; il me témoigna beaucoup de sympathie ; il me prêta toute son attention, et toutes les nuits nous travaillâmes à esquisser des modèles d'appareil : ce fut lui qui, le premier, me suggéra l'idée d'un antidote dans les cas où les effets seraient mauvais, et qui me fit substituer le bon système à celui que je pratiquais.

L'opération devait avoir lieu à dix heures ; je me levai au petit jour ; je me rendis chez M. Chamberlain, fabricant d'instruments ; en le pressant vivement, j'obtins la possession de mon appareil après dix heures sonnées ; j'entrais dans la salle au moment où le docteur Warren allait commencer l'opération n'espérant plus me voir arriver. Le compte-rendu détaillé de cette opération se trouve dans la communication du docteur Warren. Il y avait grande affluence. L'intérêt excité était à son apogée : on désirait vivement être dans le secret des sensations du patient ; après l'opération, le patient fit la description de son état ; et le docteur Warren déclara qu'il croyait que le patient avait été insensible à la douleur : on se figurera ce que j'éprouvais mieux que je ne le saurais dire. Je fus invité à administrer l'éther le lendemain dans une opération sur une tumeur. L'opération fut pratiquée avec un succès parfait par le docteur Hayward.

Le 23 octobre, je vis le docteur Jackson pour la première fois depuis l'entrevue dont j'ai parlé. J'emprunte ma narration de cette entrevue à un mémoire rédigé au moment même ; sa fidélité est attestée par deux témoins très-recommandables, présents à la conversation. Il dit que son attention avait commencé à être éveillée quand il avait appris que je réussissais avec l'éther ; M. Eddy lui avait dit que je me proposais de prendre un brevet, et que je ferais une bonne affaire. — Je répondis que tout cela m'avait occasionné bien du tourment et des dépenses, mais que je pensais pouvoir en tirer parti. — Je le crois aussi, ajouta-t-il, et je crois que je devrais vous demander une rétribution, à titre d'honoraire pour les conseils que je vous ai donnés. — Je lui demandai pourquoi il soulèverait cette prétention plutôt en ce cas que pour tous les autres conseils qu'il pouvait m'avoir donnés dans le cours de nos précédentes relations spécifiées au commencement de ce mémoire. — Il me dit : Mon conseil vous a été utile ; vous ferez une [bonne affaire avec le

brévet, et vous me devez bien un dédommagement (*compensation*); — et je vous le donnerai, dis-je, si le brevet me rapporte beaucoup indépendamment des produits de mes autres affaires. — Il me dit alors qu'il me demanderait 500 dollars. — Je lui dis : je vous les donnerai, si dix pour cent sur les bénéfices nets du brevet s'élèvent à cette somme. — Je suis très content de cet arrangement, me dit-il. Ainsi finit cette entrevue.

Le lendemain matin, il raconta à M. R. H. Eddy ce qui s'était passé ; et deux ou trois jours après, M. Eddy me suggéra l'idée qu'au lieu de donner un honoraire au docteur Jackson, je devrais l'intéresser dans le brevet, en lui donnant dix pour cent sur les bénéfices nets. M. Eddy me suggérait cette idée par amitié pour le docteur Jackson qu'il désirait voir avantagé. Il ajouta que le brevet aurait ainsi l'avantage du nom et de la science du docteur Jackson ; que celui-ci serait ainsi intéressé à donner son attention à la préparation et à l'appareil, et que nous pourrions prendre l'avance sur les améliorations qui pourraient être suggérées par d'autres. Il ajouta que si un procès s'engageait (et si le docteur Jackson était appelé à déposer, comme il le serait indubitablement), l'assistance qu'il m'avait donnée pourrait devenir une arme entre les mains des tiers qui attaqueraient le brevet, à l'effet d'invalider mon titre à être réputé inventeur. À ce moment les dentistes avaient organisé une résistance formidable à l'emploi de l'éther, et tous les *Magazines* ou revues médicales de l'union, à l'exception de Boston, s'étaient prononcés contre ce procédé. Je sentais le besoin de m'entourer de toute l'assistance que je pourrais me procurer : j'avais la conscience que je péchais par l'absence d'une éducation scientifique complète ; tous ces motifs me déterminèrent à accéder à la demande de M. Eddy. Mais il ne m'était pas venu alors à la pensée que le docteur Jackson prétendit être l'inventeur ; sous ce rapport, je me réfère aux affidavits (déclarations sous serment) de messieurs Eddy.

Je continuai d'administrer l'éther dans mon cabinet ; et dans les premiers jours de novembre, je demandai au docteur Hayward la permission de l'administrer dans un cas d'amputation, qui, à ce que j'avais appris, devait avoir lieu à l'hôpital. Le docteur H. J. Bigelow avait assisté à mes expériences dans mon cabinet, y prenant un vif intérêt ; il avait rédigé un mémoire dont il a donné lecture à la société de Boston (société de per-

fectionnements médicaux de Boston), et ensuite à l'Académie Américaine des Arts et des Sciences.

Les chirurgiens de l'hôpital déclarèrent qu'ils croyaient de leur devoir de refuser l'emploi de la préparation jusqu'à ce qu'ils sçussent ce que c'était. J'écrivis sur-le-champ au docteur Warren, doyen des chirurgiens, lui donnant la clé de toute l'affaire. L'opération eut lieu le 7 novembre. Environ une demi-heure avant, le docteur H. J. Bigelow vint me prévenir qu'il désirait que je fusse sur les lieux dans le cas où l'on jugerait à propos de m'admettre. Je restai quelque temps dans la salle d'attente : il fut décidé par les chirurgiens que l'on autoriserait l'expérience, et j'administrai l'éther avec un succès complet. C'était le premier cas d'amputation. Je ferai remarquer aussi que le docteur Jackson n'était pas en ville à ce moment, et qu'il ignorait entièrement l'opération.

Le 21 novembre, j'administrai l'éther dans une opération pour une tumeur, à Bromfield House, en présence d'un grand nombre de médecins parmi lesquels je distinguai le docteur Jackson. C'était la première fois qu'il voyait administrer l'éther ; seul, je l'avais administré à Boston ou ailleurs, du moins à ce que je sache. Dans cette circonstance, le docteur Jackson ne parut que comme simple spectateur.

Du 2 janvier 1847 date le premier acte indiquant aux chirurgiens qu'il eut quelque intérêt dans l'affaire. Ce jour-là, il se rendit à l'hôpital avec du gaz oxigène comme servant d'antidote à l'asphyxie qu'il avait appris avoir été produite par l'éther. Mais, avant cette époque, les chirurgiens avaient acquis la conviction qu'il n'y avait pas d'asphyxie. À la seule exception près d'une observation faite au docteur Warren, consignée dans ses dépêches (ou communications), aucun des chirurgiens ou des autres personnes se livrant à ces expériences ne s'est imaginé, soit d'après ce qu'aurait pu dire M. Jackson lui-même, soit d'après sa conduite, qu'il dût se rattacher en aucune manière à cette découverte ; qu'il fût personnellement responsable de l'emploi de la préparation ; qu'il eût des titres à s'honorer de son succès ; ou qu'il fût passible du désagrément de l'insuccès, si la mort ou une grave indisposition avait atteint quelqu'un à l'issue de l'opération ; dans ces hypothèses, le docteur Jackson n'aurait pas pu le moins du monde être incriminé. Ce n'est qu'après tout danger passé, après la certitude acquise

du succès, l'appel de l'attention du monde sur cette découverte, après l'impuissance démontrée de la résistance formidable des dentistes et de toutes les revues et sociétés médicales, c'est après tout cela que le docteur Jackson a commencé à se mêler de l'affaire, et qu'il a élevé la prétention d'avoir deviné les effets de la découverte et de me les avoir communiqués.

Le 19 octobre, aussitôt que j'eus acquis la certitude du succès, j'écrivis à mon ancien associé le docteur Wells pour l'informer de ce que j'avais fait. Je le priais de venir à Boston et de m'aider à exploiter la découverte dans l'extraction des dents. Sa réponse est à l'appendice ; elle est en date du 20 octobre 1846. Il vint à Boston, et assista à plusieurs expériences dans mon cabinet : il exprima l'alarme qui s'emparait de lui ; il dit que je pourrais bien tuer quelqu'un, et que je me mettrais mal dans mes affaires. Il me quitta brusquement, mais sans faire valoir aucun titre à la découverte, bien qu'il eût pu reconnaître l'éther et que je lui eusse dit franchement que c'était de l'éther. Je puis aussi citer l'autorité du docteur Warren et celle du docteur Hayward pour déclarer que le docteur Wells ne fit aucune allusion à l'éther, du moins à ce qu'ils sachent, lorsqu'il fit son expérience à Boston, en 1845.

Je sais très-bien qu'une communication adressée à une *Académie* qui s'occupe des sciences et non des personnes, ne me donne pas le droit de discuter la question de mes titres au mérite d'une découverte contrairement aux prétentions émises par d'autres. Je me suis borné à raconter les seuls faits de nature à jeter du jour sur l'historique de cette démonstration. Si ces faits invalident les prétentions d'autres personnes, j'ai le droit de profiter de cet avantage ; mais le présent mémoire n'a pas pour but d'exposer tous mes titres comparatifs en regard des prétentions du docteur Jackson ou du docteur Wells. Si l'affaire était portée devant un tribunal et que la discussion fût ouverte, je me disposerais avec empressement à la plaidoirie, et je me soumettrais volontiers à la décision de tout arbitre éclairé. J'ai proposé cet expédient au docteur Jackson, il a refusé.

En justice, je dois dire que je me suis pressé de prendre mon brevet, avant même de savoir positivement l'immense avantage que l'on pourrait tirer de cette découverte : outre le mobile du bénéfice et de la rémunération pour moi-même, je pensais qu'il serait bon de mettre des restrictions à un agent si puissant

qui pourrait servir aux plus criminels objets. J'accordai la franchise des droits à tous les établissements de charité, et j'offris de vendre le droit aux chirurgiens et médecins pour un prix très-modique, prix tel que personne ne pourrait s'en plaindre. Je ne doutais pas que les autorités compétentes n'enlevassent la chose aux mains des particuliers, si le bien public l'exigeait, en indemnisant avec justice l'inventeur qui avait risqué sa réputation et sacrifié son temps et son argent. Mais l'usage en étant devenu aujourd'hui général, et presque nécessaire, j'ai depuis longtemps renoncé à la vente des droits : le public emploie l'éther librement ; et je crois être la seule personne au monde pour qui cette découverte ait été un sacrifice pécuniaire.

Le très-respectueux et obéissant serviteur de l'*Académie*,

Signé WILLIAM T. GREEN MORTON.

À Boston, États-Unis d'Amérique, le 31 juillet 1847.

A l'égard des remarques des Administrateurs, page 116, nous sommes heureux de pouvoir annoncer qu'une souscription vient de s'ouvrir à Boston, à la tête de laquelle se trouve le maire de cette ville, dans le but de récompenser le Dr. Morton des services qu'il a rendus à l'humanité, par le fait de sa découverte, et de l'aider à réparer les pertes que cette découverte lui a occasionnées.

Il a été commis une erreur de date dans la première feuille volante qui suit la page 8. Au lieu de 1848, il faut lire 1818.



